

CFDRM >  Livres de la bibliothèque > Tous les livres du XIXe siècle > fiche technique

Date de création : 29 avril 2010. Saisie du texte intégral : fin mai 2010. Date du PDF : mercredi 14 décembre 2016, 17:26

**Résumé** : 1ère édition de la thèse de Joachim Estradère de 1863 *Du Massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques*. Elle eue un grand retentissement et fut publiée à plusieurs reprises mais la 1ère édition reste très peu courante. Saisie bénévole par [Alain Cabello](#) pour le [CFDRM](#) de Paris.

Livre acquis, fermé à l'emprunt

**TITRE** : Du Massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques.

**AUTEUR** : **Dr. Joachim Estradère** (1833-1919), Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Médecin consultant auprès de l'établissement thermal de [Bagnères-de-Luchon](#).

**ÉDITEUR** : Adrien Delahaye et Emile Lecrosnier.

**Date d'édition** : 1863, **Édition originale** (alors âgé de 30 ans).

**Régime politique du contexte de l'ouvrage** (en France) : **Second Empire**  (1852 – 1870), avec l'empereur Louis-Napoléon Bonaparte  (20 avril 1808 – 9 janvier 1873) mort à 65 ans, 32<sup>e</sup> chef du gouvernement français *de facto*  du 26 octobre 1851 – 2 janvier 1870, (18 ans, 2 mois et 6 jours).

**Réédition** : 2ème édition 1884  également disponible au CFDRM.

**Lieu d'impression** : France.

**LANGUE** : français.

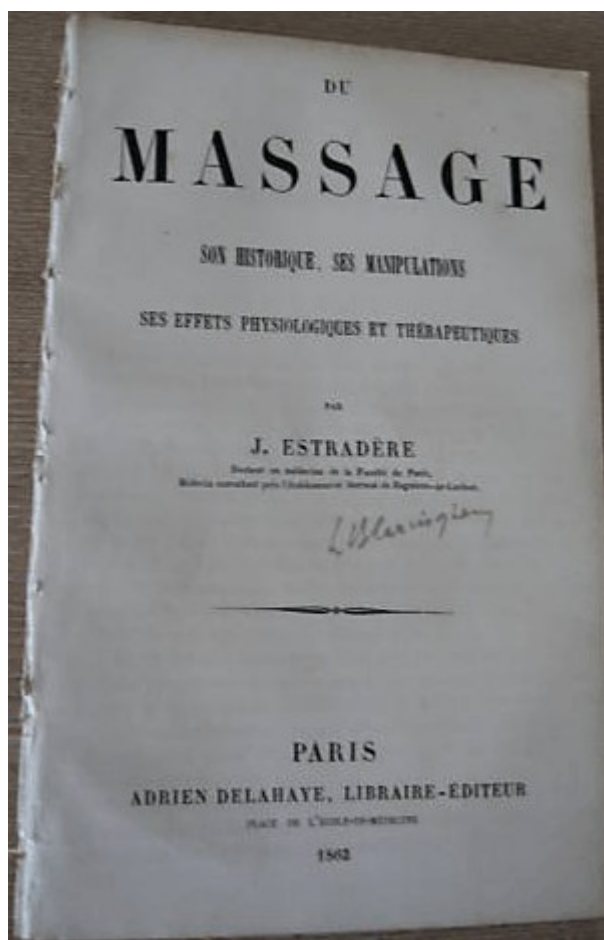
**FORMAT** : Un volume complet, 13 x 21 cm, 168 pages avec les tables.

**Type** : thèse de 1863 en un volume.

**ISBN** : aucun.

**Droits** : domaine public.

**Crédit photographique** : Le [CFDRM](#), identique que nous avons mais disposant une



Texte intégral restitué.

couverture de papier craft d'origine.

**Identifiant** : <http://www.cfdm.fr>

**Numéro d'archives** : à venir.

**RELIURE** : brochée, couverture de **papier craft** d'origine, muette. Scan non conforme à l'exemplaire que nous avons bien que la page de titre soit identique avec cette signature en gris, imprimée dans l'édition.

Il n'y eu pas à notre connaissance d'autre reliure que celle muette de cette première édition.

**ILLUSTRATIONS** : non

**ETAT** : très bon.

**BIOGRAPHIE & THÈME** : Médecine, **Histoire du massage**.

**POIDS** :

**Description** : La thèse inaugurale sur le **massage**, soutenue en 1863 à Paris par le Dr Jacques Estradère, constitue une confirmation de l'ancrage du procédé et une tentative de systématisation de la pratique. Cette thèse est le premier ouvrage qui parût dans la littérature française et étrangère sur l'ensemble des manœuvres auxquelles on donne le nom de **massage**. (Sources [ADERF](#)).

**Commentaires** : Le Dr Estradère présente sa thèse devant les mêmes membres de jury de thèse que celui pour le Dr **Gustave Chancerel** auteur d'une thèse sur *Histoire de la gymnastique médicale* la même année. Ces deux thèses sont réalisées dans le service du Dr **Bouvier**, chef de service à l'Hôpital des Enfants malades, fondateur de **l'orthopédie médicale**.

\_ Il apparaît aussi dans un Recueil de 23 pièces reliées en 1 vol. in-8, demi-chagrin brun, dos orné à nerfs (reliure de l'époque) non acquis : *Mémoires sur les Eaux Thermales* de 1854-1872. Ce travail est une anthologie qui a vraiment fait date mais il est étonnant qu'il ne cite pas **Avicenne**.

**Fiche de repérage** (mots clef) : **Voir**.

**TDM** : Traite ou emploie des termes liés au massage. Oui.

**Intérêt du Masso-contenu** : ★★★★★

**Auteurs qui le citent** :

— Bibliographie de *Le Massage thérapeutique de l'abdomen, sa technique, ses indications*, par **Léon Salignat** Ed. J.-B. Baillière et fils de 1901 <sup>TDM</sup> (thèse)

— Massothérapie de l'Arthrite blennorrhagique à la phase aiguë par **Fège Albert** Ed. Steinheil, 1910 <sup>TDM</sup> \*\* (thèse)

**Source en ligne** : **Google-livres** de 1863. Numérisé le 22 juil. 2010.

**Restitution de texte** : p **Lire** (Complet).

**Provenance** : Salvagnac, Midi-Pyrénées, France.

**Incorporation** : jeudi 29 avril 2010.

**Accès à l'emprunt** : non.

**Statut de l'ouvrage** : don.

**Reconnaissance associative** : Ce livre appartenait à la bibliothèque [Alain Cabello](#) et mis en ligne par lui.

**Restitution de texte de** : Du Massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques.

Voir notre politique de [saisie de textes](#) et explications.

**Etat** : (terminée) 168 pages disponibles sur 168.

**Crédits** : Saisie bénévole de texte (intégrale) effectuée par Alain Cabello au bénéfice du [CFDRM](#).

**Avant-propos** :

Pour le [CFDRM](#) j'ai entrepris de vous recopier l'intégralité de la première édition que possède le fond d'archives du CFDRM de Paris de cette fameuse thèse de 1863 d'[Estradère](#). Je ne l'ai pas trouvé en ligne à l'époque sur le net en cette fin mai 2010, pas même sur le site de [BIUM](#) (Bibliothèques Inter-Universitaires de Médecine), peut-être ai-je insuffisamment cherché mais ce travail méritait d'être mieux exposé. Sur [Google-Livres](#) il ne fut Numérisé que le 22 juil. 2010.

— Je vous propose ci-dessous, les noms propres cités dans l'ouvrage afin d'en avoir une vue d'ensemble ainsi que les noms communs concernant le **massage**, le type de **massage** rencontré et accessoirement les noms de villes ou de pays pouvant intéresser un jour peut-être ceux souhaitant travailler sur la géographie de nos métiers.

— Je vous propose aussi une bibliographie de l'ensemble des livres mentionnés dans cette thèse qui n'existait pas.

— Et enfin, une Table des matières dynamique permettant de se déplacer dans le texte.

Alain Cabello

205 **Noms propres cités** : [Ætius](#) ; [Ainslie](#) ; [Alexandre le Grand](#) ; [Alpinus](#) ; [Amiot](#) ; [Andry](#) ; [Anquetil](#) ; [Antylus](#) ; [Aran](#) ; [Archigène d'Apamé](#) ; [Ardouin](#) ; [Arétée](#) ; [Arrien](#) ; [Asclépiade](#) ; [Astley Cooper](#) ; [Aüerbach](#) ; [Baglivi](#) ; [Bagnères-de-Luchon](#)  ; [Ballixerd](#) ; l'abbé [Barthélemy](#) ; [Bazin](#) ; [Béclard](#) ; [Béhier](#) ; [Bérard](#) ; [Bérend](#) ; [Claude Bernard](#) ; [Bizet](#) ; [Blache](#) ; [Boerhaave](#) ; [Bonnet](#) ; [Borelli](#) ; [Bouchardat](#) ; [Bouvier](#) ; [Branting](#) ; [Brulet](#) ; [Bussemaker](#) ; [Caelius Aurelianus](#) ; [Campaignac](#) ; [Cazeaux](#) ; [Celse](#) ; [Cerillo](#) ; [Charpentier](#) ; [Du Choul](#) ; [Cicéron](#) ; [Colson](#) ; [Cook](#) ; [Cossigny](#) ; [Crispinus](#) ; [Cruveilhier](#) ; [Dally](#) ; [Daremberg](#) ; [Davis](#) ; [Delpech](#) ; [Depaul](#) ; [Désessarts](#) ; [Dioclès de Caryste](#) ; [Dionis](#) ; [Diotine](#) ; [Dujardin](#) ; l'Ecole d'[Alexandrie](#) ; [Elleaume](#) ; [Paul d'Égine](#) ; [Elix](#) ; [Entrecolles](#) ;

Estradère ; Faber de Saint-Jory ; Fioraventi ; Fleury ; Flourens ; Friedlander ; Fuller ; Galien ; Georgii ; Girard ; Gosselin ; Grisolle ; Grose ; Guillet ; Guyon ; Haller ; Hardy ; Haussmann ; Hérodicus / Hérodite ; Hérophyle ; Hessler ; Hey ; Heyne ; Hippocrate ; Hoffmann ; Homère [☞](#) ; Horace [☞](#) ; Houzé ; Huc ; Hue ; Hunter ; Jaccard ; Jonsthon ; Joubert ; Julien (l'empereur) ; Juvénal ; Kerr ; Laboulbène ; Laisné ; Larrey ; Laurent ; Lepage ; Lebatard ; Liétard ; Lieutaud ; Ling ; Littre ; Londe ; Longet ; Magne ; Mahomet [☞](#) ; Maisonneuve ; Malgaigne ; Martial ; Martin ; Massilius Cognatus ; Médée ; Meding ; Meibomius ; Mellet ; Ménélas ; Mercurialis ; Méry ; Meursius ; Moltenot ; Moreau ; Morel-Lavallée ; Mothe ; Müller ; [Néarque](#) ; Nélaton ; Nestor ; Neumann ; O'Beirne ; Oribase ; Osbeck ; Ovide ; Paracelse ; Ambroise Paré ; Paullini ; Pauthier ; Petit A. ; Petit-Radel ; Percy ; Pétequin ; Philostrate ; Pidoux ; Pilos ; Piorry ; Pisistrate ; Platon ; Plempius ; Pline ; Polycaste ; Portal ; Pouteau ; Praxagore ; Puel ; Pythagore ; Quesnoy ; Raulin ; Razin ; Récamier ; Ribes ; Richet ; Richter ; Rizet ; Rivinus ; Royle ; Rufus (d'Éphèse) ; Sabatier ; Sanctorius ; Sarlandières ; Savary ; Sédillot ; Séguin ; Sénèque ; Séré ; Soma Koros ; Sthal ; Suétone ; van Swieten ; Sydenham ; Tacite [☞](#) ; Télémaque ; Théon ; Tissot ; Trousseau ; Ulysse ; Valleix ; Valles ; Velpeau ; Vessel ; Vidal ; Villars ; Virgile ; Wilson ; William Jones ; Wise ; Wright ;

**Noms communs cités** : massage, pédotribe, friction, apothérapie, frotte, huile, progymnaste, oindre, rubéfaction, malaxer, excoriation, strigiles, palestrique, luxation, fracture ; xystarque ; Cong-Fou ; Tao-ssé ; Frigidaire ; baptistère ; onctuaire ; Hypocauste ; zetes ; stibade ; heliocamine ; onctuaire ; onction ; Apodytaire ; chamboning ; confrication ; schampooing ; flagellation ; fêrûle ; palette ; tapette ; battoir ; Etrille ; Roulette ; magnétiseurs ; rebouteurs, dames blanches, souffleuses d'entorses, *écrasement*.

**Type de massages cités** : massage thérapeutique, au **Gant**, à plusieurs mains, **abdominal**, de la tête, du cou, de la poitrine, des mains & des doigts, **massage** par piétinement avec les pieds (p.38), **massage** par **flagellation**, **massage** des poumon, du coeur, des seins, (**frictions**) p.55.

**Massage** des indiens, des chinois p.37, des **Turcs**, de l'**Afrique**, de l'**Égypte**, des Russes, des Finlandais,

**Villes ou pays cités** : Égypte, Grèce, Chine, Océanie (**Tahiti**, **Tonga**), Amérique, Inde, **Alexandrie**, Suède, Allemagne, Angleterre, France, Russie, Finlande, Turquie. Villes : **Surate**, Paris, rue du temple (Paris), **Bagnères-de-Luchon** [☞](#).

## Index

<b>Première partie</b> , Histoire et définition du massage, ses manipulations.	Page 7
Chapitre Ier. HISTORIQUE ET DÉFINITION DU MASSAGE	
<b>I. — Période d'invention.</b> <i>Recherches dans les écrits des anciens</i>	page 13
<b>II. — Période de rénovation.</b>	
<b>III. — Période de perfectionnement.</b> <i>Etude chez les auteurs contemporains.</i>	page 31
<b>Chapitre II</b> DE L'ART DE MASSER	page 53

Article I <sup>er</sup> . <b>CONDITIONS QUE DOIT REMPLIR UN BON MASSEUR.</b>	" "
Article II. <b>INSTRUMENTS OU ARSENAL DU MASSEUR.</b>	page 55
Article III. <b>MANOEUVRE CONCERNANT LE MASSAGE.</b>	page 65
_Ier. — <b>Des frictions.</b>	page 66
_ II. — <b>Des Pressions.</b>	page 68
_ III. — <b>Des Percussions.</b>	page 70
_ IV. — <b>Des mouvements.</b>	page 72
<b>Article IV. MANIERE DE FAIRE UN MASSAGE.</b>	page 74
A. — <b>Massage hygiénique.</b>	page 75
B. — <b>Massage thérapeutique.</b>	page 85
I. — <b>Massages particuliers des membres thoraciques.</b>	page 86
II. — <b>Massages thérapeutiques particuliers du membre inférieur.</b>	page 91
III. — <b>Massages thérapeutiques particuliers de la tête.</b>	page 97
IV. — <b>Massages thérapeutiques particuliers du cou.</b>	page 99
V. — <b>Massages thérapeutiques particuliers du tronc.</b>	page 102
<b>Massages thérapeutiques particuliers de l'abdomen.</b>	page 103
VI. — <b>Massages thérapeutiques des organes.</b>	page 109
<b>Deuxième partie. Effets physiologique du massage, ses indications</b>	page 114
Chapitre II Effets thérapeutiques du massage ; ces indications.	page 128
Ier Maladie chirurgicales et médicales de l'appareil circulatoire	page 132
II. — Maladies de l'appareil respiratoire	page 136
III. — Maladies de l'appareil locomoteur	page 139
IV. — Maladies de l'appareil digestif	page 149
V. — Maladies des l'appareils de sécrétion et d'excrétion.	page 151
VI. — Maladies des fonctions d'innervation	page 153
VII. — Maladies des organes génito-urinaire	page 159
VIII. — Maladies constitutionnelles, diasthésique et intoxications	page 161

## Bibliographie citée par Estradère :

Chacun des noms répertoriés plus haut renvoient dans leur grande majorité à des ouvrages mais ci-dessous je ne cite que les noms associés à un titre spécifié dans le présent ouvrage.

1. **Meding** nombreux écrits dans (*Gazette des hôpitaux*, 1862, n°92)
2. **Savary** *Lettres sur l'Égypte* de 1785 et aussi la onzième lettre sur les *Bains du Grand-Caire*.
3. Abbé **Jean-Jacques Barthélemy**, *Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de 1788
4. Les relations du voyage du capitaine **Cook** dans les îles de l'Archipel ; celles du capitaine **Valles**
5. **Hippocrate** liv. *Des articulations*
6. – Ainsi que, *Traité des règles du massage (perdu)* TDM p. 11
7. **Sénèque** Lettre 66 du livre VII ((53)
8. *Les oeuvres complètes d'Hippocrate* Traduites par **Littré**, (1839-1861), Ed. Association Médicale d'Action Culturelle et Artistique de 1979 à 1989 (vol. IV, f° 103.) & (Vol. III, f° 329.) & (Vol. II, f° 367.) & (Vol. V, f°205.)  
Toujours de Littré mais non encore identifié (Ep. II, 6, 26.) & (Ep. IV, 45) & (Ep. IV, 56) & (Ep. V, 1).
9. **Cœlius Aurelianus** (Ac. morb., III, 17) = De Morbis Acutis & Chronicis
10. *Traité de gymnastique* de **Philostrate**, nouvellement découvert et traduit en 1858 par M. **Daremberg**
11. *Les œuvres d'Oribase* par Bussemaker et **Daremberg** (vol. I, fol. 473, trad. Daremberg, en fait "page 474") & (Vol.1, f° 497) 2ème volume, folio 399.
12. Le procès **Moltenot**
13. **Blache** Ainsi que *Traitement de la chorée par la gymnastique*, 1865
14. **Du Choul** *Des bains et antiques exercices grecques et romaines* de 1555 TDM
15. **Mercurialis Jérôme** *De arte gymnastica*, 1573
16. Dans son introduction des oeuvres d'Oribase (**Malgaigne**, 1840), au chapitre XV.
17. **Malgaigne** *Leçons d'orthopédie* (1862) mais aussi (*Leçons cliniques d'orthopédie*, 1862, p. 52)
- 18.– Ainsi que *Traité des fractures et des luxations* Ed. Baillièrre 1847 et 1855 en 2 volumes TDM
19. *Operum Latinorum*, parue à Frankfort (1<sup>ère</sup> Edition en 1582) chez Heredes Andrea Wecheli (André Wechel), par **Laurent Joubert**, qui a parlé d'un :
20. **Dionis**, *Des frictions et des exercices*.
21. **Paracelse** (*Libri de vita longa*, 1583)
22. **Alpinus** *De Medicina Egyptiorum* 1591 pages 11, 25, 27 et 47
23. **Faber de Saint-Jory** *Agonisticon* de 1595
24. **Guyon Louis** *Miroir de la beauté* (1615) page 26
25. **Borelli** (*De motu animalium*, 1681. )
- 26.– Ainsi que (*Flagellum salutis*, 1698) .
27. **Hoffmann** (*Dissertationes physico-medicae*, 1708)
28. **Andry Nicolas** *L'orthopédie*, 1741, (t.I, folio 178).
29. *Les exercices du corps chez les anciens : pour servir à l'éducation de la jeunesse en 1772* par **Sabatier François**
30. **Nicolas Dally**, la **Cinésiologie** de 1857 (folio 155),
31. **Tissot**, *Gymnastique médicale et chirurgicale ou essai sur l'utilité du mouvement ou des différents exercices du corps et du repos dans la cure des maladies*, 1780 **Asclépiade folio 3) & folio 255 & (f°)338)**

32. **Meibomius** *L'Utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage et des fonctions des lombes et des reins* ( 1795) .
33. **Amiot** *Mémoires sur les Chinois - Cong-Fou* des bonzes de **Tao-Ssé**, de 1779 .
34. **Georgii** *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling et de son successeur Branting* (1847) (folio 47, 81, 83, 84, 91)
35. **San-tsai-tou-hoeï**, publié à la fin du XVIIe siècle .
36. **Lepage** (thèse de 1813) *Recherche historique sur la médecine des chinois* .
37. **Arrien**, dans ses *Indiques*, II, 15
38. **Wise** *Commentary on the hindou System of medecine*, publié à Calcutta (1845)
39. **Hessler** a traduit en latin l'*Ayur-veda* de **Suçruta** (1854) .
40. **Liétard**, dans sa thèse inaugurale (Strasbourg, 1858) intitulée : *Médecine chez les Indous* .
41. Monuments thérapeutiques et exercices des Indiens publié par *'Athenœum de Berlin* (Vol. I, 4° partie, avril 1854) traduit par le : **Bouchardat** dans *Supplément à l'Annuaire de thérapeutique pour l'année 1861*, p. 180 .
42. **Tchang-seng** "passage d'un ancien texte chinois traduit par le Père d'**Entrecolles** et publié dans le 3eme tome de *Description géographique, Historique, chronologique, politique, et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* par **Jean-Baptiste Du Halde** de 1735 .
43. L'*Encyclopédie* par **Petit-Radel**, probablement le *Dictionnaire des sciences médicales*, Volume 31 de 1819, page 77. *Dictionnaire des sciences médicales*
44. **Piorry** *Traité de médecine pratique*, n°1028, vol. III pages 12, 23, 40, 106, 116, 118, 134 et 150.
45. – Ainsi que, dans le tome III, p.81 de sa *Pathologie*
46. – Ainsi qu'un article de M. Piorry "Le capitaine **Wallis**, dans son voyage dans la mer du Sud et à **Tahiti**... ( Il s'agit du tome 2 de *Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté britannique* Auteurs multiples dont Samuel Wallis en 1774 )
47. **Forster**, dans le voyage du capitaine **Cook\***, dont il restitue un paragraphe provient de *Observations faites pendant le second voyage de M. Cook, dans un voyage autour du monde, sur la géographie, la physique, l'histoire naturelle* par Forster en 1778 en anglais. <sup>TDM</sup> .
48. **Baudin**, dans ses voyages dans la Nouvelle-Hollande (1800) restitué dans *Voyage aux Terres australes* rédigé par François Péron usurpant ses écrits <sup>TDM</sup> .
49. **Ardouin** (thèse, 1815) .
50. **Trousseau** et **Pidoux**, *Traité de matière médicales et de thérapeutique* de 1821 .
51. **Percy** et **Laurent** article sur la **Percussion** du *Dictionnaire des sciences médicales* en 1819 .
52. **Sarlandières** *Traité du système nerveux dans l'état actuel de la science* de 1840 <sup>TDM</sup> .
53. **Bonnet Amédée** *Traité des maladies des articulations* de 1845 (3e Ed.) <sup>TDM</sup> .
54. **Girard** (*Gazette hebdomadaire*, 1858)
55. **Bouvier** *Leçons cliniques sur les maladies chroniques de l'appareil locomoteur*, 1858
56. **Maisonneuve** lui-même (*Gaz. des hôp.* 1849)
57. **Maisonneuve** (thèse de concours, 1844)
58. **Meding**, *Gymn. suédoise*, p.33.)
59. **Martin aîné**, de Lyon ( *Mémoire*, 1837
60. **Cazeaux** dans son *Traité d'accouchements* .
61. **Londe** *Nouveau éléments d'hygiène* de 1827 .



62. *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique*, MM. **Mérat** et **Lens**
63. **Arétée** (*De curatione cardiacorum*) un des chapitres du second Livre sur huit que compose *Traité des signes, des causes et de la cure des maladies aiguës et chroniques* par Ermerins, 1847 (traduit par Laennec) .
64. (**Arétée**, *Morb. acut.*, lib. II.) *Gestationes et corporis concussionis ad movendum propellendumque calculum bene faciunt.*
65. **Gabin-Saint-Marcel** (thèse, 1853)
66. **Houzé** (thèse, 1843)
67. **Richet** (thèse de concours, 1850)
68. **Villars** (thèse, 1854)
69. **Barnier** *Des paralysies musculaires* de 1860
70. **Friedlander** *Education physique des enfants*
71. **Désessarts** *Education corporelle des enfants*
72. **Raulin** *De la Conservation des enfants* .
73. **Morel-Lavallée** *Des rétractions accidentelles des membres* Concours de thèse pour l'agrégation de chirurgie de 1844
74. **Cruveilhier** *Anatomie pathologique du corps humain*, Ed. Baillière de 1828-1842 TDM .
75. **Grisolle** (*Gastralgie, entéralgie, etc.*)
76. **Valleix** (*Traité des névralgies*)
77. **Récamier** (*Colliques nerveuses, etc.*)
78. (journal de droit, 1849)

#### Poésie

79. **Lib. III épigramme. 81** de **Martial**
80. Vers de Perse (sat. v) de **Juvénal**
81. **Plempius** *Uti aquae divides putrescunt ita et corpora nostro corrumpi otio atque ignavia.*
82. Ovide dit, dans son livre des Pontiques : *Cernis ut ignaviem corrumpant otia corpus. Ut vitium capiant, ni moveantur aquae.*
83. Ovide, Les Amours, Livre I Elégie 8 vers 45)
84. Horace ☞ **épode** 14. : *Mollis inertia cur tantam diffuderit oblivionem sensibus. Pocula letheos ut si ducentia somnos arcute fauce traxerim ?*
85. *Géorgiques*, Oeuvre de **Virgile**.



DU

# MASSAGE

SON HISTORIQUE, SES MANIPULATIONS

SES EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

Par

**J. ESTRADÈRE**

Docteur en médecine de la Faculté de Paris,

Médecin consultant auprès de l'établissement thermal de [Bagnères-de-Luchon](#).

**PARIS**

Adrien Delahaye et Émile Lecrosnier

Place de l'École-de-Médecine

**1863**

## INTRODUCTION

En prenant pour sujet de ma thèse inaugurale cette partie de la **thérapeutique**, peut-être un peu trop négligée de notre temps, je ne me suis pas proposé de faire un traité didactique du massage. Il ne m'appartient pas, en effet, d'apporter dans cette oeuvre ni l'expérience ni les lumières des maîtres dans la science. Trop jeune encore pour pouvoir donner à ce travail toute l'érudition et la pratique qu'il comporterait, je ne me dissimule pas toute la responsabilité qui m'incombe en publiant ce petit travail ; aussi, loin de croire que j'ai dit le dernier mot sur cette matière, je ferai observer que je n'ai eu que l'intention de préparer le champs de ceux qui me liront. Je leur aurai ainsi facilité les recherches dans le cas où ils voudraient bien faire une étude plus approfondie de ce sujet.

Mon but en faisant ce travail a été double.

Celui de grouper sommairement en quelques pages ce que peut attendre l'homme de cet agent, soit à l'état de santé parfaite, soit pendant qu'il est malade. Cette étude, qui n'est qu'une ébauche, sera, je l'espère, complétée par des maîtres consommés de la pratique médicale, qui en révéleront avec plus d'autorité que moi les merveilleux effets.

Mon deuxième but a été de donner aux praticiens qui, de temps en temps, trouvent dans la presse médicale la relation de l'heureuse influence de cet agent dans les diverses affections, le moyen de faire

pratiquer ou de pratiquer eux-mêmes les diverses manoeuvres qui constituent l'art de **masser**. Cette dernière partie, l'ose l'espérer, sera traitée de la manière la plus complète. Peut-être ne serai-je pas assez heureux pour être compris dans les diverses manipulations que j'indique. Je me suis pourtant attaché à préciser de mon mieux ces opérations, et pour cela, j'ai recueilli mes notes pendant ces manipulations elles-mêmes, que j'ai fait pratiquer par un **masseur** habile de l'établissement thermal de **Bagnères-de-Luchon**, qui a bien voulu les répéter devant moi toutes les fois que je l'ai jugé nécessaire.

Trop heureux si, en faisant le premier pas dans la carrière médicale, j'ai pu, par la vulgarisation de cet agent thérapeutique, me rendre utile et à mes confrères et à l'humanité.

*Divisions.* — Mon sujet sera divisé en deux parties. Dans la première partie, je définirai ce que l'on doit attendre par le **massage**. Je donnerai en même temps que l'historique complet de cet

agent thérapeutique toutes les règles qui constituent l'art de **masser**.

Dans la deuxième partie, je ferai la thérapeutique du **massage** en commençant par un aperçu sur ces effets physiologiques, et en déduisant ensuite de ceux-ci l'action **thérapeutique** de cet agent dans diverses maladies.

---

Page 7

# DU MASSAGE

SON HISTORIQUE, SES MANIPULATIONS

SES EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET THERAPEUTIQUES

---

☉

## ☒ PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE ET DÉFINITION DU MASSAGE, SES MANIPULATIONS.

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

HISTORIQUE ET DÉFINITION DU MASSAGE

J'aurais cru tout le monde d'accord sur ce que l'on doit entendre par le mot **massage**, surtout depuis l'article qui ne date certes pas d'aujourd'hui, et qui a été publié dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, si je n'eusse eu tout récemment la preuve du contraire. C'est pourquoi je me suis vu dans la nécessité, en faisant son historique, d'en déduire les diverses manoeuvres qui le

constituent, et de faire connaître ainsi ce que l'on doit entendre par le mot **massage**.

Lorsque **Pouteau**, **Martin**, **Récamier**, etc., etc., ont publié les

## Page 8

résultats qu'ils obtenaient du **massage**, personne ne leur a demandé le sens de ce mot, bien qu'on leur ait contesté les résultats brillants de leur pratique ; il a fallu arriver à ces mois derniers pour voir M. **Meding** écrire (*Gazette des hôpitaux*, 1862, n°92) : « Ce mot (**massage**) comprend aujourd'hui trop, et est si mal compris et exécuté dans tous les **bains** qu'il ne dit plus rien, et il faudra désormais scinder le **massage** dans ses différents temps pour en déterminer l'effet. » Il donne ensuite le nom de mouvements synergiques, c'est-à-dire ce faisant avec l'assistance d'un individu, à la **hachure**, la **friction**, le **fouillage**, le **pétrissage**, le **sciage**, le **claquement**, la **lubrification**, le **frappement**, le **pointillage** ou la **vibration pointée**, la **percussion**, la **vibration** profonde, circulaire et rectiligne, etc. « On s'étonnera, ajoute-il encore, de ne pas trouver ici le **massage**. »

Mais quelle nécessité avons-nous de scinder le **massage** ? Les raisons qu'en donne M. Meding dans son argumentation sont d'une valeur à peu près nulle, comme on va le voir.

Serait-ce parce que le **massage** est généralement mal fait et mal compris, selon les expressions de M. Meding, que nous devrions abandonner une telle pratique qui date des temps les plus reculés et que l'on a trouvée chez tous les peuples même les plus sauvages ?

Sans doute, pour expliquer les effets du le **massage**, il est nécessaire d'examiner l'action de chacune des manipulations en particulier sur les différentes fonctions de notre économie toute entière, pour arriver ensuite à la connaissance des effets de toutes ces manipulations faites en même temps ; mais il n'est nullement nécessaire de scinder le **massage** pour l'expliquer.

Faut-il dire, comme lui, que le **massage** comprend trop ? Qu'il déclare pourquoi, et qu'il ne raisonne pas à priori sans alléguer de motifs, et alors peut-être pourra-t-il convaincre.

Cependant il faut tout dire. Que laissera-t-il comme manipulations appartenant au **massage**, puisqu'il conserve ce nom, s'il ne lui réserve pas ce qui, aux yeux de tout le monde, comme nous le verrons bientôt, constitue le **massage** ? Que M. Meding sacrifie le nom de **massage** ; qu'il raye de la **thérapeutique** et de la **kinésithérapie** suédoise qu'il vante tant ; ou bien qu'il démontre, puisqu'il tient à

## Page 9

le conserver, pourquoi le mot **massage** comprend trop aujourd'hui est si mal compris et exécuté.

Mais il se serait bien gardé d'assigner des limites au **massage**, car l'on l'on aurait vu que, si dans la notice qu'il a publié sur la **gymnastique** médicale suédoise, le 15 juillet 1862, il avait fait une part au **massage** dans les diverses manoeuvres qui constituent la gymnastique dite suédoise, il en aurait retranché une partie des mouvements pour les rendre les uns à la gymnastique proprement dite des **anciens**, d'autres au **massage**, d'autres enfin à la gymnastique médicale des

anciens. Et alors en quoi consisterait cette nouvelle méthode de gymnastique médicale dite suédoise ? Qu'aurait-elle créée pour la rendre si supérieure à la gymnastique des anciens ? Quel en serait enfin le mérite ? Quelle serait la gloire qui reviendrait à **Ling**, l'inventeur de gymnastique dite suédoise ?

Après avoir lu divers écrits sur la gymnastique de Ling, par MM. **Berend**, **Georgii**, **Dally**, **Meding** lui-même, je suis resté convaincu que Ling n'a rien ajouté à la gymnastique des anciens, si ce n'est deux nouvelles dénominations : celles de mouvements **passifs-actifs** et d'**actifs-passifs** que les anciens nommaient simplement mixtes ou **actifs** et passifs à la fois. Les fauteurs de Ling n'ont même pas respecté ces dénominations et les ont changées, avec raison, pour celles de mouvements doubles concentriques et **doubles excentriques**. Réduite à cette innovation, la gymnastique suédoise ne mérite pas le nom d'une méthode nouvelle. Tout au plus si l'on doit ajouter à notre gymnastique ces nouvelles dénominations de certains exercices. Je ne citerai qu'un mot de M. Berend pour justifier ce que je viens d'avancer : « On peut rapporter aux mouvements passifs et actifs, déjà connus des anciens, les mouvements doubles qui caractérisent la gymnastique suédoise. Ce serait fort injustement que la méthode de Ling s'appropriât les grandes et immuables vérités mises en lumière par les travaux de tant de siècles, alors que tous les meilleurs auteurs, qui ont étudié et pratiqué la gymnastique, ont appuyé leurs principes sur ces vérités. Ce que la gymnastique suédoise nous offre de vrai sous ce rapport n'est pas chose nouvelle. » D'ailleurs, les rapprochements que l'on peut faire de cette

## Page 10

méthode avec celle des Indiens, des Chinois et des autres peuples, justifient cette critique sévère mais juste.

Cette petite digression était nécessaire avant de définir le **massage**, car plus loin on verra que les mouvements semi-actifs des **anciens** ou doubles excentriques et **doubles concentriques** des **gymnasiarques** suédois, sont des mouvements que le **masseur** est obligé d'exécuter ou de faire pratiquer par le patient.

Le **massage** fait partie des exercices passifs des anciens ; certaines de ces manipulations comptent parmi les exercices semi-passifs des anciens, doubles excentriques et doubles concentriques des gymnasiarques suédois, donc ceux-ci pratiquent le **massage**. D'ailleurs **Ling** lui-même l'indique dans plusieurs formules de sa **kinésithérapie**, c'est tout ce que je tenais à constater pour le moment afin de prouver d'abord : que cette pratique, loin de tomber dans l'oubli, est aujourd'hui plus en vogue que jamais dans les gymnases nationaux de Suède, et de l'aveu de M. **Meding** lui-même, il serait devenu un abus dans les établissements de Paris ; ensuite, que les gymnasiarques qui ont continué l'oeuvre de Ling et ce dernier lui-même, n'ont pas eu besoin de scinder le **massage** pour l'appliquer en thérapies et pour en constater les effets, chose que M. Meding trouve si nécessaire !

Je veux bien admettre avec M. Meding qu'à Paris le **massage** est pratiqué sur une autre échelle, mais il n'en est pas ainsi dans les autres parties de la France. Peut-être est-ce faute de gens capables de la pratiquer que les médecins le prescrivent rarement, car je n'oserais dire

qu'ils ignorent ce moyen thérapeutique, qui n'est pas cependant de création récente, et que tous les **rebouteurs**, **dames blanches**, **souffleuses d'entorses**, mettent tous les jours en pratique ! Sans doute, si son origine n'était pas aussi ancienne que celle des exercices de **gymnastiques** eux-mêmes, il serait moins ignoré, et pourtant il n'est pas d'auteur ancien ou moderne qui ne mentionne le **massage** comme un agent thérapeutique dont on a obtenu des effets vraiment merveilleux !

Les historiens, les poètes, les **voyageurs**, tous en font mention. Qu'on lise, en dehors des ouvrages de médecine, les relations du

## Page 11

voyage du capitaine **Cook** dans les îles de l'Archipel ; celles du capitaine **Valles** ; qu'on lise les diverses histoires de l'Orient ; les *Lettres sur l'Égypte* par **Savary** ; le *Voyage du jeune Anacharsis* en Grèce, etc., etc., et l'on sera convaincu que cette manœuvre, pour ainsi dire naturelle chez les peuples sauvages, en pratique chez les peuples civilisés de l'ancien continent, a peut-être été créée avant la gymnastique régulière et rationnelle !

Quoi qu'il en soit, je vais citer quelques passages prouvant que le **massage** a été pratiqué dès les premiers âges de la médecine.

"Le médecin, dit **Hippocrate**, (liv. *Des articulations*) à propos du traitement consécutif à la luxation de l'épaule, doit posséder l'expérience de beaucoup de choses et entre autre celle du **massage**. Le **massage** resserrera une articulation trop lâche, et relâchera une articulation trop rigide ; mais nous déterminerons les règles du **massage** dans un autre traité".

Cette citation suffirait à elle seule pour prouver que déjà à l'époque d'Hippocrate, le **massage** était parfaitement connu et appliqué en thérapeutique ; qu'il est regrettable que ce traité (*Traité sur les frictions*, par Hippocrate (Oeuvre perdue) <sup>TDM</sup>), dans lequel Hippocrate a donné les règles du **massage**, ait disparu ! Cependant, j'ai hâte de le dire, dans quelques autres passages il comble en quelque sorte la lacune. On peut, en regroupant les divers textes, en tirer pour conclusion les diverses manœuvres qui constituent l'art de **masser**.

Après cette citation, il est presque superflu d'indiquer d'autres textes **anciens** attestant l'origine antique du **massage**. **Galien**, **Antylus**, **Oribase**, parlent du **massage**, ainsi que j'aurais l'occasion de le montrer en reproduisant quelques passages de leurs écrits. D'après **Alpinus**, les Égyptiens se servaient aussi du **massage**. Les jésuites nous ont prouvé que le **massage** sert même d'agent **thérapeutique** dans l'Inde et la Chine depuis les temps les plus reculés. Les **Romains**, dignes continuateurs des Égyptiens et des **Grecs**, le mirent en pratique aussi, comme le prouve ces deux vers de **Martial** :

Percurrit agili corpus arte **tractatrix**  
manumque doctam spargit omnibus membris.\*

(\*) Il s'agit de l'**épigramme**. 81 de Martial contre un riche romain de son époque dont voici la traduction "Une

**masseuse** exerce son art léger sur toutes les parties de son corps, et promène sa main habile sur chacun de ses membres." voir la suite.

## Page 12

M. **Piorry** dit fort habilement : « **Sénèque** ne reproche-t-il pas avec amertume aux Romains une coutume dans laquelle on ne peut, ce me semble, méconnaître le **massage** : An potius optem ut **malaxandos articulos** exoletis meis porrigam ? Ut muliercula aut aliquis in mulierculam ex uiro uersus digitulos meos ducat. »<sup>1)</sup>

Ce serait faire preuve de banalité si je ne m'arrêtais pas à ce simple exposé ; d'autres preuves viendront s'y adjoindre dans le cours de mon travail.

Il est donc bien établi que le **massage** était connu dès les temps les plus reculés, et si M. **Rizet** avait fait quelques recherches historiques, il n'eût certainement pas exprimés, il y a quelques jours à peine, le doute suivant : « C'est peut-être à tort que la découverte du **massage** a été rapporté à **Fabrice d'Aquapendent**. »

D'ailleurs, voici les textes tirés d'auteurs tant **anciens** que modernes qui prouvent l'usage du **massage** et les manoeuvres qui le constituent chez les divers peuples ; je ferai ainsi l'historique du **massage**.

Je commencerai par faire cette étude, d'abord chez les  **Grecs**, les **Romains** et les anciens Égyptiens, puis je citerai des passages de quelques auteurs modernes indiquant cette opération ; je décrirai ensuite le **massage** chez les Chinois, chez les Indiens, chez les habitants primitifs des îles de l'Archipel, chez les peuples actuels de l'**Afrique** et de l'**Égypte**, enfin chez les Russes, les Finlandais, les **Turcs** les autres peuples de l'Europe. De ce tout je ferai ressortir des manoeuvres communes qui permettront de déterminer facilement ce qu'on doit attendre par le **massage**. En décrivant ces manoeuvres, j'indiquerai les légères modifications qu'y ont apportées les modernes, ce qui m'amènera à donner les règles du **massage** selon la méthode usitée dans les divers établissements français.

Afin d'exécuter ponctuellement ce programme, je partagerai les temps qui nous ont précédés en trois périodes.

La première périodes, ou *période d'innovation*, sera caractérisée par l'institution de cette pratique qui, d'abord **empirique**, devint partie constituante de la **thérapeutique** des anciens, en suivant probablement, ainsi qu'il en est pour toute chose, diverses modifications

<sup>1)</sup> Il s'agit de la Lettre 66 du livre VII ((53) Appellerai-je de préférence de jeunes garçons pour **m'assouplir les articulations** ; ou bien, à défaut d'une femme, un homme changé en femme, pour **détendre** mes chers petits doigts ?) voir la suite.

## Page 13



jusqu'à son perfectionnement. Cette période s'étend jusqu'à l'invasion des barbares.

La deuxième période, ou *période d'innovation*, prend naissance avec le XVI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on fit tant d'importantes recherches. Ce fut pendant cette époque que l'on déterra tout ce qu'avaient fait les Grecs, les Egyptiens et les Romains. Cette période a pour caractère de ne rien créer. Les auteurs se contentent de dire : les anciens ont fait, sans qu'un seul auteur, si ce n'est vers la fin de cette période que je fais arriver jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, se soit demandé compte des effets que l'on voulait obtenir.

La troisième période, que je fais commencer vers le XIX<sup>e</sup> siècle, est une période que je nomme *période de perfectionnement*. C'est dans cette période que nous verrons les auteurs s'inquiéter des causes physiologiques et anatomiques, des effets obtenus par le **massage** et les divers exercices. C'est donc la vraie période de progrès, et elle mérite seule le nom de période de perfectionnement.

C'est dans cette période que je comprendrai le **massage** chez les peuples restés éloignés de toute relation avec les peuples de l'ancien continent, par la raison bien simple que ces peuples ont conservé religieusement les préceptes indiqués par leurs livres sacrés, et que dès lors qu'ils n'ont pu y apporter le moindre perfectionnement et n'ont en quelque sorte qu'une seule période historique. Le rapprochement que je ferai de leur méthode avec la nôtre permettra de juger des légères modifications que les temps ont pu apporter aux **massage**.

## ☒ I. — Période d'invention.

### *Recherches dans les écrits des anciens.*

**Œuvres d'Hippocrate.** — "Le médecin doit posséder l'expérience de beaucoup de choses, et entre autre celle du **massage**.... Il convient de **masser** l'épaule dans cet état avec des mains douces et dans tous les cas avec ménagement. On communiquera des mouvements à l'articulation avec violence, mais autant que cela se pourra sans douleur." (Trad. Littré, vol. IV, f° 103.)<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> En fait, Littré a publié ses *Oeuvres complètes d'Hippocrate* aux Ed. Baillière 1839-1861 en 10 volumes <sup>TDM</sup> , voir, notre fac simile Ed. Association Médicale d'Action Culturelle et Artistique de 1979 à 1989 .

## Page 14

A propos des luxations et entorses, **diastases** : "On emploiera des bandes....., les extensions, les **frictions**, les redressements." (Vol. III, f° 329.)

« Celui qui prend un bain doit être paisible, garder le silence et ne rien faire par lui-même, mais il laissera les autres l'arroser et le **frictionner**.... On se servira, pour le sécher, d'**éponges** ou de **brosses**, et l'on **oindra d'huile** le corps avant qu'il soit sec." (Vol. II, f°367.)

« A Élis, la femme d'un jardinier. Une fièvre continue la saisit ; buvant des remèdes évacuants, elle ne fut aucunement soulagée. Dans le ventre, au-dessous de l'ombilic, était une dureté s'élevant au-dessus du niveau et causant de violentes douleurs ; cette dureté fut **malaxée**

fortement avec les mains enduites **d'huile** ; ensuite du sang fut évacué en abondance par le bas. Cette femme se rétablit et guérit. (Vol. V, f°205.) Monsieur **Litré** fait suivre cette observation de l'argumentation suivante :

« De la **pression** exercée sur le ventre avec les mains. Il est dit (Ep. II, 6, 26.) si l'**hypocondre** est **tendu**, **presser** avec la main et donner un **bain**. **Praxagore** employait une pratique analogue pour l'**iléus** produit par engouement. Dans ce cas, dit **Cœlius Aurelianus** (Ac. morb., III, 17) <sup>(1)</sup>, où le **caecum** rempli de matières **fécales** était devenu une poche, **Praxagore pressait** avec les mains, fatiguait le malade.

» On trouve des traces de cette habitude de **presser le ventre** (Ep. IV, 45), où l'auteur dit que le gonflement des hypocondres, s'il se produit des **borborygmes**, quand on le presse avec la main, n'est pas de mauvaise nature. C'est encore, sans doute, à une pratique de ce genre qu'il a fait allusion dans une phrase obscure (Ep. IV, 56) : "même pratique dans le cas de la femme du jardinier" (Ep. V, 1). Il paraît résulter de là que les médecins hippocratiques avaient l'usage, dans le cas de gonflements abdominaux et sans doute aussi dans le cas d'iléus, de **presser l'abdomen** avec les **mains**. Cette pratique, comme on le voit dans la citation de **Cœlius Aurelianus**, se retrouvait dans **Praxagore**. **Praxagore** fut le maître d'**Hé-**

(1) De Morbis Acutis & Chronicis

## Page 15

**rophyle** et appartient, par conséquent, aux temps qui ont précédé la formation de **l'école d'Alexandrie**."

De l'examen de ces divers textes, je conclus que le **massage** se composait, pendant les temps hippocratiques, de **malaxation**, de **pressions**, de **frictions sèches** ou avec de l'huile, ou à l'aide de la **brosse** ou d'une **éponge**, et enfin de mouvements **imprimés** aux articulations allant jusqu'à la douleur. De l'annotation de M. **Litré**, il résulte que le **massage** date d'avant l'école d'Alexandrie et d'**Hippocrate** ; ce qui confirme l'opinion que j'avais annoncée plus haut lorsque j'ai dit que le **massage** remontait aux temps les plus reculés.

Dans le *Traité de gymnastique* de **Philostrate**, nouvellement découvert et traduit en 1858 par M. **Darembert**, il est question des mouvements et des **frictions** tels que les pratiquaient les **malaxeurs** et les **frictionneurs**. Le phénicien **Elix**, par cette pratique "devint plus admirable qu'on ne saurait le dire". Le **massage** était donc appliqué en hygiène et en **thérapeutique**.

**Œuvres d'Oribase**. \_ Dans son chapitre sur les exercices, tiré de **Galien**, après avoir énuméré diverses manoeuvres, **Oribase** ajoute (vol. I, fol. 473, trad. **Darembert** <sup>1)</sup> : « Il y a des milliers d'autres exercices... L'expérience et l'habitude de tous ces exercices se trouvent chez le **pédotribe**. » — **Meursius**, dans sa classification des exercices, nous apprend que le **pédotribe massait** les enfants pour leur rendre les mouvements plus libres et les membres plus souples.

Plus loins, Oribase parle de **friction apothérapique** que je vais donner presque in extenso,

parce que certains mouvements **doubles excentriques** et **doubles concentriques**, inventés, selon M. **Meding**, par **Ling**, s'y trouvent parfaitement décrits. "La dernière partie de tout exercice qui se fait comme il faut, s'appelle **apothérapie**. Elle a deux buts, celui de renforcer les parties solides du corps et celui d'évacuer les superfluidités. Le but propre de l'apothérapie est de combattre et d'empêcher la fatigue qui suit habituellement les

1) – Tome 1, livre 6 de l'édition originale de 1851 des Oeuvres complètes d'**Oribase** en quatre ou six volumes (à vérifier), écrits par Bussemaker et Charles **Daremberg** disponibles au CFDRM. <sup>⋮</sup>, néanmoins il s'agit de la page **474** et non de la 473 sachant que je ne pense pas qu'il y ait eu d'autres éditions entre 1851 et 1863 date de publication de sa thèse alors que les autres pages qu'il mentionne du même ouvrage sont justes. Il faut aussi savoir que **Dally**, dans sa **Cinésiologie** de 1857 <sup>⋮</sup> donne la même info.

## Page 16

exercices les plus ou moins immodérés, et la nature du but nous indiquera comment il fait faire l'**apothérapie**, car comme l'on se propose d'évacuer exactement les superfluidités des parties solides de l'**économie** qui, après avoir été échauffées et atténuées par l'exercice restent encore dans l'organisme, il faut employer la **friction** qui se fait par un grand nombre de mains changées avec rapidité, afin qu'autant que possible aucune partie de l'individu que l'on **frictionnera** ne soit à découvert. On doit tendre, pendant la **friction**, les parties que l'on **frotte**, et, en outre, on prescrira ce que l'on appelle rétention de souffle. Il faut verser beaucoup d'**huile** sur le corps de celui qu'on **frotte**, car cette **huile** aide à la rapidité et à la douceur de la **friction**, et en même temps un procure un autre avantage très considérable, celui d'affaiblir la tension et de ramollir les parties qui se sont fatiguées pendant les exercices un peu forts. Que la **friction** tienne le milieu de la **friction** rude et la molle, ce qui constitue en effet la **friction** moyenne ; ceci aura lieu si les mains de celui qui **frotte** sont fortement appliquées, de sorte que la pression qu'elle causent se rapproche en quelque sorte de la **friction** rude. Il faut modérer la quantité de l'**huile** et la rapidité des mouvements des mains jusqu'à ce que la **friction** tienne exactement le milieu. Nous sommes d'avis alors de tendre les parties que l'on **frotte** pour évacuer à travers la peau toutes les superfluidités qui se trouvent entre elle et la chair sous-jacente. C'est pour la même raison qu'une partie importante de l'apothérapie consiste dans la rétention du souffle qui se fait par la tension de tous les muscles de la poitrine et le relâchement de tous ceux du ventre et du diaphragme ; ainsi les excréments seront poussés vers le bas. En second lieu il faut, pour soumettre à l'apothérapie les viscères sous-diaphragmatiques, recourir à l'espèce de rétention de souffle qui tend modérément les muscles du ventre ; c'est pour obtenir le même effet qu'il convient d'employer les **frictions** opérées par des enroulements de bandes autour du corps. Celui qu'on **frotte** doit se **roidir** contre les mouvements des bandes... Souvent, enfin étant placé derrière le **progymnaste**, il enlacera ses jambes, tantôt l'une, tantôt l'autre autour du progymnaste, avec une certaine tension qui ne doit pas être trop

## Page 17

forte. Dans cette position il doit être frotté par des gens qui le massent convenablement, car c'est là la meilleure manière de conserver l'augmentation de chaleur qu'il doit à ses exercices, et en même temps d'évacuer les superfluités par ses tensions et ses mouvements propres... Quant à l'humidité produite par les excès de boisson, il n'y a que les **frictions sèches** avec des linges de coton ou des **Gants** qui la guérissent, quelquefois aussi celles qui se font avec les mains toutes seules... Il existe quelquefois un sentiment de fatigue ou s'il survient une sécheresse trop grande dans les muscles qui forment ses parois (ventre), il faut **oindre** modérément en **malaxant** doucement." <sup>1)</sup>

Dans un passage tiré d'**Hérodote** on ne peut s'empêcher de reconnaître le **massage** tel qu'il est décrit par les **voyageurs** qui ont visité les mers du Sud et que je rapporterai plus loin : 2 )

" La **friction** (Vol.1, f° 497) doit être pratiqué chez les sujets jeunes et de petite taille par quatre hommes et par six hommes chez ceux qui ont atteint l'âge viril et qui ont une taille plus élevée. Les uns **frotteront** les membres supérieurs jusqu'aux doigts ; d'autres le tronc jusqu'aux pieds. Après avoir versé sur le corps le mélange gras, on doit **frictionner** chaque partie en passant les mains de haut en bas, ensuite on couchera le malade sur le ventre et on le **frictionnera** de la même manière. Au commencement, la **friction** devra être légère et lente, ensuite elle deviendra rapide et accompagnée de pressions, tandis que vers la fin la **friction** redeviendra douce. Ceux qui **frottent** doivent aussi **malaxer** la tête et le cou après avoir versé dessus le mélange **gras**." <sup>(3)</sup>

Enfin, dans le passage suivant tiré du deuxième volume, **folio** 399, le **massage** est également décrit : "Souvent on a affaire à des individus qui sont sensibles au froid lorsqu'ils se déshabillent ; il faudra, quand ils auront leurs vêtements sur le corps, leur donner des mouvements... Après cela on produira une **rubéfaction** au moyen de **frictions** intenses avec des linges rudes, poussées jusqu'aux **massage** et pratiquées en partie par des baigneurs eux-mêmes et en partie par d'autres individus. La meilleure méthode pour cela est de donner aux esclaves des **Gants** faits avec du linge, autrement il se pro-

(1) En fait de restitution "presque in extenso", Estradère ne se limite pas aux seuls points de suspension qu'il met pour indiquer les coupures qu'il fait, il adapte le texte qui s'étend de la page 482 à la page 496.

(2) Il en parlera à plusieurs reprises dont **page 19** mais aussi **page 61**.

(3) Ici aussi le texte est coupé et s'étend de la page 497 à la page 498.

## Page 18

duit quelquefois des **excoriations**, attendu que l'opération se fait inégalement par la suite du plissement du linge. Puis les **baigneurs** devront être **frictionnés à sec**, en partie avec les mains nues, en partie avec celles d'autres individus. En effet, outre que cette pratique, réchauffe cela donne un ton admirable aux parties... Après cela on se rougira le corps en se le raclant fortement avec des **strigiles** qui ne doivent pas être trop obtus ; de cette façon on renforce et on lisse la surface du corps."

**Oribase**, auquel j'ai emprunté ces divers extraits, vivait du temps de l'empereur **Julien** vers l'an 360 de notre ère. Il semblera surprenant à quelques-uns de passer du temps d'**Hippocrate** aux oeuvres d'Oribase ; mais comme ce dernier n'a fait que résumer en quelque sorte les oeuvres de ses devanciers, j'ai cru pouvoir passer d'Hippocrate à Oribase. Au reste lui-même a la précaution de dire où il a extrait son travail, et les citations que j'ai faites sont tirées par Oribase, de **Galien**, d'**Hérodite**, d'**Antylus**.

Quelles conclusions tirerons-nous des textes que j'ai rapportés ? Les voici :

Dans le premier article Oribase cite le **pédotribe** comme connaissant les milliers d'exercices qu'on met en pratique ; or, **Meursius** nous apprend, de son côté, que le **pédotribe** (briseur d'enfants), le premier des officiers occupant l'échelon inférieur de la hiérarchie des officiers **palestriques**, avait pour fonctions d'apprendre aux enfants à exécuter toutes les inflexions, tous les mouvements possibles dans des conditions déterminées et de pratiquer le **massage** propre à assouplir les membres. Il les prédisposait ainsi à recevoir avec plus de fruit et sans danger de luxation ni de fracture les leçons du **xystarque** ou deuxième officier palestrique. Il semble que les fonctions du **pédotribe** avait une grande **analogie** avec les manoeuvres qu'opèrent nos bateleurs sur leurs jeunes enfants auxquels ils apprennent à exécuter des mouvements si variés et si souples et à prendre des positions, des attitudes à nul autre possible.

Dans les articles suivant, Oribase, d'accord avec Galien, indique la **friction**, la **pression**, la **malaxation**, le **massage** en un mot ; mais il

## Page 19

ne décrit que les divers genres de **friction**, et la faculté et le devoir quelquefois de pratiquer des **onctions**.

Plus explicite en citant des extraits d'**Hérodite** et d'**Antylus**, il parle de la **malaxation** et de la **friction** du cou et de la tête comme **Récamier**, et en ces derniers temps, M. **Bouvier** et bien d'autres les font pratiquer dans certains **torticolis**, le premier sous le nom de **massage** et M. Bouvier sous le nom de manipulation. Je me borne ici à faire ces rapprochements que j'aurai l'occasion de rappeler plus bas.

Enfin, dans la dernière citation, **Oribase** ne dit-il pas que les **frictions** intenses doivent être poussées jusqu'au **massage**, et qu'après cela on doit **racler** fortement le corps avec un **strigile** ? Chose bien remarquable, dans les divers passages que je viens de citer, on voit que le **massage** fait partie de la **gymnastique** et de la **thérapeutique** des **anciens**, et qu'ils qu'il consiste dans les **frictions sèches** ou avec un corps gras, dans les **pressions**, des **malaxations** et dans le **raclage** de la peau avec des strigiles. Il n'est pas question des mouvements imprimés aux articulations allant jusqu'à la douleur, comme les a fort bien indiqués **Hippocrate** ; mais comme le **pédotribe** était chargé de mouvoir les articulations des enfants, d'un autre côté, comme c'étaient les esclaves **frotteurs** qui **massaient** et **frictionnaient**, bien qu'il ne soit pas fait littéralement mention de cette manoeuvre dans les quelques textes que j'ai cités, il n'en est pas moins certain que, conseillant les **frictions** par les esclaves **frotteurs**, cela indique que, livré

aux fonctions de ces derniers, on était **frictionné**, **frotté**, **malaxé**, **massé** en un mot, car le **massage** faisait partie de leurs fonctions, puisque Hippocrate dit d'une manière formelle que, par eux, les muscles étaient pétris, les articulations tirées et mues selon leurs mouvements propres ; en un mot, ils se **massaient**. D'ailleurs, dans ses divers passages, **Galien**, **Hérodote**, **Antylus**, **Oribase** n'ont pas l'intention d'indiquer les règles du **massage** ; leur but se borne à indiquer les divers traitements qui conviennent dans certains cas, et en nommant le **massage**, ils entrent, sans avoir l'intention de les décrire, dans quelques détails sur les manoeuvres qui constituent le **massage**.

## Page 20

Je pourrais citer de nombreux passages tirés des écrivains célèbres **Grecs** et latins, ainsi que j'en ai indiqué deux de **Martial** et de **Sénèque**, mais ils trouveront leur place ailleurs, ces écrits pouvant être accusés d'être de simples vues d'esprit de littérateurs plutôt qu'un argument sans réplique attestant l'existence du **massage**, ses manoeuvres et ses effets, attendu qu'on peut reprocher aux littérateurs de n'avoir pas des connaissances médicales suffisantes.

Je devrais, avant de me rapprocher davantage de notre époque, rechercher si les autres peuples de l'antiquité avaient décrit le **massage**, mais des raisons que je suis tenu d'exposer maintenant m'ont forcé à ne pas suivre l'ordre chronologique absolu.

Il ne peut faire doute pour personne que les anciens peuples ont connu le **massage**. Certainement les Indiens et les Chinois ont été les premiers peuples qui l'on mis en pratique ; le **Cong-Fou** des **Tao-Ssé** en fait foi. De l'Asie, cette pratique dut se propager d'un côté vers l'Amérique, où nous la retrouvons dans toute sa naïveté grotesque, d'un autre côté, vers l'occident. Les **Egyptiens** furent sans doute les premiers qui le mirent en pratique dans l'ancien monde civilisé, et, après eux, les Grecs et tout le reste de l'ancien monde.

En retrouvant cette pratique écrite et bien détaillée dans les livres sacrés de l'Inde, il est facile de concevoir comment elle a pu se propager dans l'univers entier, et comment, après la découverte du nouveau monde, on a pu trouver ces mêmes manoeuvres chez les peuples primitifs de l'Amérique et de l'Océanie.

Si je n'ai pas commencé par exposer le **massage** chez ces divers peuples, c'est parce que, chez eux, il a conservé toute son originalité primitive. C'est aussi par l'exposition des manoeuvres qui le constituent chez ces divers peuples que je terminerai le tableau de mes recherches historiques. Il me sera alors plus facile de comparer leur pratique avec celle des **masseurs** modernes.

J'arrête ici la première période appelée avec raison période d'invention pour rechercher les traces de ces manoeuvres déjà bien connues, mais abandonnées entre des mains ignorantes le plus souvent, et que l'on voit cependant reparaître dans les écrits des divers

## Page 21

médecins du XVI<sup>e</sup> siècle. Je commencerai avec eux la deuxième période dite de rénovation, et pendant laquelle on a rien inventé, mais on s'est mis à l'oeuvre pour réédifier l'édifice construit à



grand'peine par les **anciens** et détruit en peu de temps par les barbares.

## ↑ II. — Période de rénovation

Cette période s'étend jusqu'au XIXe siècle à peu près ; cependant le principe bien avéré : *Natura nom facit saltus*, vrai pour toute chose, ne lui assigne pas la limite rigoureuse que j'ai semblé préciser. J'ai rapporté à la troisième période beaucoup d'écrits qui m'ont paru, soit pendant la première, soit pendant la deuxième période. C'est pour donner plus d'unité, plus de liaison à mon travail que j'ai dû, tout en le scindant par périodes, abandonner quelquefois le rigorisme chronologique ; aussi ne devrait-on pas s'étonner si, avec les oeuvres contemporaines qui constituent la troisième période, je fais mention d'écrits qui ne datent de pas moins de 2689 ans avant notre ère, et font pour les chronologistes rigoureusement partie de la première période.

Dans cette période nous trouvons les noms des médecins les plus illustres ; et au point de vue qui m'occupe, je leur reconnais les caractères suivants :

Tous ont résumé l'état de la science à leur époque ; ils ont entassé à grand frais les divers matériaux que leur ont fournis et les papyrus et les monuments et les traditions, pour nous transmettre précieusement les travaux de leurs devanciers ; et comme il sera facile de s'en convaincre, le **massage** et avec lui la **gymnastique** médicale sont arrivés, sans addition aucune, jusqu'à l'époque moderne. On peut même dire que, malgré les travaux de ces auteurs, si la gymnastique médicale n'était pas abandonnée, elle était du moins prescrite bien rarement. D'ailleurs la gymnastique et ses divers exercices ne s'étaient conservés que dans les traditions de certaines familles qui passaient pour avoir le secret de la guérison de certaines maladies.

### Page 22

Une période qui a trait au **massage** naquit pour ainsi dire pendant cette période ; je veux parler de la méthode **iatraleptique**. Sans doute on faisait des **frictions** et des **onctions** bien auparavant, et j'en ai donné les preuves ; mais les **frictions** médicamenteuses, bien qu'usitées au auparavant, n'ont constitué une véritable méthode **thérapeutique** qu'à cette époque. Et nous savons tous ce que la médecine a eu le droit d'exiger d'elle, surtout entre les mains de Cirillo.

Déjà vers la fin de cette période, au XVIIe siècle, la gymnastique médicale, avec tout son cortège d'exercices **actifs**, passifs et mixtes, avait secoué depuis quelque temps ses cendres **tumulaires** ; déjà des esprits droits, comme **Hoffmann**, **Tissot**, avaient tâché de sortir de l'**empirisme** des **gymnasiarques** précédents pour donner des règles physiologiques et thérapeutiques des exercices gymnastiques ; mais ces travaux ne furent qu'une ébauche ; ce n'est vraiment que depuis le XIXe siècle, époque de rénovation générale, que la **gymnastique** médicale des **anciens** a reçu une nouvelle impulsion en s'appuyant sur une base immuable et ferme fournie par l'anatomie et la physiologie, véritables conquêtes contemporaines, deux fleurons de la gloire médicale de ce siècle.

La gymnastique médicale, appuyée sur ses bases fortes et solides, s'est d'abord répandue en



Suède et en Allemagne, puis en Angleterre, mais en France, malgré les efforts de certains esprits droits, elle est restée bien longtemps sous le domaine de l'empirisme. Ce n'est qu'après de longs efforts, ce n'est que grâce à la persévérante énergie d'un grand nombre de personnes notables, soit dans la gymnastique, soit dans l'orthopédie, soit dans la médecine, que l'on a admis les diverses manoeuvres gymnastiques dans les hôpitaux.

Bien que de nombreuses observations sur les bienfaits du **massage**, dans certaines affections, eussent été communiquées à l'Académie et aux autres Sociétés savantes ; bien que des médecins s'alarmant de la proportion énorme que prenait la clientèle d'un **empirique** qui **massait** en 1833, à Orléans, eussent réclamé au tribunal correctionnel une condamnation contre **Moltenot** ; bien que **Récamier** et ses élèves, **Séguin** et **Maisonneuve**, l'eussent prôné devant les sociétés savantes ; bien que de nos jours encore les médecins les plus distin-

## Page 23



gués de Paris ordonnent très souvent le **massage**, celui-ci n'en est pas moins encore sous le domaine de l'empirisme, et cela parce que les médecins se contentent d'en indiquer les résultats **thérapeutiques**, sans interroger la physiologie et l'anatomie pour leur en demander raison. Cependant, j'ai hâte de le dire, ce siècle a la tendance que je viens d'indiquer, et déjà la physiologistes et les **gymnasiarques** ont donné des explications satisfaisantes des effets des exercices corporels, **actifs**, **passifs** ou mixtes. MM. **Sarlandière**, **Piorry**, Trousseau et **Pidoux**, etc., sont entrés dans quelques détails sur cette matière, et pour n'en citer qu'un autre, M. **Blache** par l'organe de son rapporteur M. **Bouvier**, a pu dire (Mém. Accd. de méd., 1855) que, dans la plupart des cas, la **gymnastique** ne cède en efficacité à aucun des autres modes de traitement de la **chorée**, et qu'elle n'a point les inconvénients attachés à plusieurs d'entre eux.

Je dois faire remarquer que ces conclusions ne prouvaient rien en faveur du **massage**, si l'on ne s'en rapportait pas au mémoire lui-même de M. Blache, mémoire dont je citerai de nombreux extraits quand je parlerai du **massage** dans la chorée, et dans lequel M. Blache déclare qu'après chaque séance de **massage** le malade éprouve beaucoup de **bien-être**.

Ce résumé à grand traits de la marche de la gymnastique et avec elle des exercices passifs et du **massage**, facilitera l'étude du **massage** pendant le période de rénovation. Je vais donc maintenant, revenant sur mes pas, citer les divers auteurs qui, pendant cette deuxième période, ont écrit sur le sujet qui nous occupe.

En 1567, par ordre du roi Henri II, **Du Choul**, conseillé du roi, fit un travail très curieux et très fidèles sur les bains et antiques exercitations grecques et romaines<sup>1</sup>). Il décrit les bains des **anciens**, le **Frigidaire**, le **baptistère**, l'**onctuaire**, l'**Hypocauste**, la piscine chaude, les **zetes**, le **stibade**, & l'**heliocamine**<sup>2</sup>). L'**onctuaire**, dit-il, était une habitation agréable et élégante qui se trouvait pleine de délicates et précieuses **onction**<sup>3</sup>). Il décrit ensuite la gymnastique et ses principaux exercices.

Son travail est très important, parce qu'il rappelle les diverses pratiques en usage dans les **bains**, il nous annonce ce que j'avais

1) Il s'agit de "*Discours des bains et antiques exercitations grecques et romaines* de **Guillaume Du Choul** de 1555 dont nous possédons un exemplaire de 1559  en latin et un second en vieux français de 1672 .

2) Phrase provenant du **verso de la feuille 3**.

3) La phrase exacte est "Au plus près de l'**Apodytaire** était l'**Unctuaire**, habitation amène & élégante qui se trouvait pleine de délicates & prestigieuses **unctions**..." au **recto de la feuille 7**.

## Page 24

Déjà dit à propos des **anciens**, que, dans ces bains, il s'y trouvait des esclaves chargés de pratiquer le **massage**.

**Mercurialis**, dans son traité (*De arte gymnastica*, 1573 <sup>1</sup>), ne s'occupe que de la gymnastique qu'il essaye, à l'image de **Du Choul**, de remettre en honneur. Il donne de la gymnastique une définition très large, quand il dit : "Quod gymnastica est quæ omnium exercitatio

" num facultates movit, aut potius quod gymnastica ars est scientia

"potentia omnium exercitationum." Puis il décrit les divers exercices tant **actifs** que passifs et mixtes, et, il n'oublie pas de décrire les diverses **frictions** et **massage** qu'on exécute dans les bains. Il cite ensuite le vers de Perse (sat. v), qui indique l'usage du **strigil** :

*I, puer, et strigiles Crispini ad balnea defer.* <sup>2)</sup>

Cet instrument est encore en usage aujourd'hui et j'en parlerai quand je traiterai de l'arsenal du **masseur**.

**Ambroise Paré** publia ses oeuvres en 1575. Dans son introduction (**Malgaigne**, 1840), au chapitre XV relatif au mouvement et au repos, il dit que la **friction** était en grande estime chez les anciens et encore de son temps. Il décrit trois ordres de **frictions** : la douce, moyenne et la rude, et les effets de chacune d'elles. La même idée domine cette description que celle que donne **Oribase**, d'après **Galien** <sup>3)</sup>.

Quelques années après lui (1582), **Joubert** publia ses oeuvres latines. Il décrivit les exercices **gymnastiques**, les bains, les **onctions**, la **friction** préparatoire, l'action du strigil et l'**apothérapie**. Il y a eu, dit-il, un grand nombre d'écrits, l'un, entre autres, de **Dionis**, qui avait pour titre : *Des frictions et des exercices*, mais tous ces écrits sont perdus.

Il est inutile de dire que toutes les fois qu'il question de bains avec **friction**, **onction**, emploi du **strigil** et de l'**apothérapie**, le **massage** aussi en fait fatalement partie essentielle.

**Paracelse** (*Libri de vita longa*, 1583) se contente de vanter les exercices comme indispensables pour bien se porter.

<sup>1</sup>) En fait il cite la 2ème édition qui est probablement celle qu'il a eu entre les mains, car la première de *De arte gymnastica* est de 1569, celle que nous avons au CFDRM. Bien des auteurs qui puiseront dans cette thèse comme **George Berne**, dans son livre *Le Massage* de 1894 à la page 3 de la **chronologie des massages** reprendront cette date. Il s'agirait de lire cette seconde édition qui pourrait s'avérer plus précise sur l'utilisation que l'on faisait alors du **massage**.

<sup>2</sup>) « Va, esclave, porte "les ou mes" strigiles aux bains de **Crispinus** ». Vers provenant des oeuvres de **Juvénal** "les Satires de Perse" Il s'agit là de la satire n°3.

<sup>3</sup>) Il semble qu'il cite la page 470, chapitre 13 *De la friction préparatoire* tome 1, livre 6 de l'édition originale de 1851 des Oeuvres complètes d'**Oribase** en six volumes, écrit par Bussemaker et Charles **Daremberg** disponible au CFDRM.

## Page 25

**Alpinus** (*Medicina aegyptia*, 1591), dans le chapitre XVIII sur les **frictions** en usage dans les bains égyptiens, dit à **Guilandinus**, son élève : Les **frictions** sont tellement en usage chez les égyptiens que personne ne se retire d'un bain sans être **frictionné (fricatus)**. Pour cela on étend la personne, puis on **malaxe** et l'on **presse** de diverses manières avec les mains les diverses parties du corps. On fait ensuite exécuter des mouvements aux diverses articulations. On pratique ces manoeuvres en avant d'abord, en arrière, sur les côtés, enfin de toute parts. Puis, prenant les mains, on pratique sur elles les mêmes manoeuvres ; on fléchit ou l'on tend ensuite les diverses articulations de la main, puis de chaque doigt en particulier. Enfin on pratique les mêmes manoeuvres sur les avant-bras, les bras, les épaules, le cou, la poitrine, le dos, qu'on fait fléchir de tous côtés. On ne se contente pas de fléchir, d'étendre et de **masser** les articulations, on exerce aussi les mêmes **pressions**, les mêmes **frictions** sur tous les muscles.

Cette citation que j'ai abrégée en la traduisant ne peut laisser de doute sur les manoeuvres du **massage**. Cette description sera complétée quand, dans la troisième période, je citerai les lettres de **Savary** sur l'Egypte.

En 1595 **Faber de Saint-Jory** publia son *Agonisticon*. Il décrit avec beaucoup de détails les divers exercices **gymnastiques** des **anciens**, et dans le troisième livre il parla des **frictions**, des **onctions** et de l'**apothérapie** d'après **Galien**.

Or celle-ci nous est parfaitement connue d'après les écrits d'**Oribase**.

En résumé, on peut dire que jusqu'à la fin du XVIe siècle, les divers auteurs se sont occupés des exercices corporels, parmi lesquels ils comprennent le **massage**, n'ont dirigés leurs efforts que vers un but unique, celui de scruter, de rechercher dans les écrits de leurs devanciers quels étaient les divers exercices gymnastiques, comment ils les pratiquaient ainsi que le **massage**. C'est donc une période préparatoire, une période de recherches, mais non d'innovations. Elle a pourtant son mérite, car elle a préparé l'oeuvre pour

## Page 26

les siècles suivants, ainsi que nous allons le voir pour les auteurs du siècle qui la suivit.

Pendant le XVIIe siècle **Guyon, Borelli, Paullini**, entre autres, continuèrent les anciennes traditions et regardèrent comme indispensable à la santé les exercices corporels **actifs**, passifs ou mixtes. On trouve dans le *Miroir de la beauté* de Guyon (1615) <sup>1</sup>, bon nombre de fois l'exercice et les **frictions** conseillés : il faut se faire **frotter** doucement le corps avec les mains de quelque personne qui les ait douces.

Borelli fut le fondateur de l'école **iatro-mathématique**. Il rendit de grands services en appliquant la statistique et les mathématiques à la théorie du mouvement musculaire. (*De motu animalium*, 1681. <sup>2</sup>)

Le titre seul de l'ouvrage de Paullini (*Flagellum salutis*, 1698) suffirait pour prouver l'importance qu'on attachait à certaines manoeuvres et tout ce que les libertins pouvaient en espérer. Paullini cite des passages historiques que la **flagellation**, la **percussion**, le **claquement**, l'ébranlement ont guéri de la mélancolie, de la folie, la paralysie, l'**épilepsie**, la surdité, le mal de dents, la luxation maxillaire, le **mutisme**, le goître, l'**esquinancie**, l'**empyème**, la **pleurésie**, les **écrouelles**, le hoquet opiniâtre, les maladies abdominales, les irrégularités menstruelles, la goutte, les fièvres etc., etc. Sans trop s'arrêter sur ces nombreuses guérisons prétendues, ces citations n'en méritent pas moins d'être prises en considération.

Le XVIIe siècle, ainsi que je l'avais fait pressentir, se fait remarquer par son élément nouveau. Non-seulement les auteurs s'efforcent de retracer **derechef** les exercices divers des **anciens**, mais encore ils insistent sur les propriétés physiologiques et **thérapeutiques** de certaines manoeuvres. C'est ainsi qu'on voit Guyon citer les règles pour acquérir toute la beauté que l'on est en droit d'attendre d'une bonne hygiène et que **Paullini** offre aux libertins comme aux personnes souffrantes, un remède très efficace, la **flagellation**, la **percussion**, le **claquement**, etc. Ne voyons-nous pas, dans le détail de ces manoeuvres, la description à peu près complète du **massage** ?

Abordons maintenant le XVIIIe siècle, bien plus fécond encore que

## Page 27

ses prédécesseurs. Ce siècle est très important, car bon nombre d'auteurs se sont occupés des divers exercices **gymnastiques** et en particulier de la gymnastique médicale. Je ne citerai que les plus importants, parmi lesquels sont : **Hoffmann, Andry, Sabatier, Tissot** et **Meibomius**.

Hoffmann (*Dissertationes physico-medicae*, 1708 <sup>3</sup>) dit que l'exercice est la meilleure médecine du corps : *motus optima medicina corporis*. Après avoir dit dans sa deuxième dissertation que l'exercice et le travail sont le mobile de la santé, il ajoute : On ne peut se figurer combien ils sont salutaires et favorable à la santé : l'exercice corporel excite le mouvement des esprits, facilite les excréations du sang et des humeurs ; puis il cite à l'appui de son opinion **Hippocrate, Cicéron, Suétone, Tacite, Celse**, etc. Enfin dans sa sixième dissertation, il décrit les **mouvements passifs, actifs** et mixtes des **anciens**, ainsi que l'**apothérapie**. Or, d'après la

description de l'apothérapie qu'en a donné **Oribase** en l'empruntant à **Galien** <sup>2)</sup>, on sait que le **massage** faisait partie de cette opération.

En 1741, Andry publia deux volumes sur l'Orthopédie <sup>3)</sup>, et dans le passage suivant il indiqua suffisamment le **massage** : Pied dont le talon ne touche pas aisément terre. (t.I, folio 178). Si le mal ne vient pas d'un estropiement, on peut y remédier par des remèdes propres à **ramollir** le tendon, & les muscles, c'est de **frotter** la jambe depuis le jarret jusqu'au dessous du talon, avec de l'**huile de vers**, matin et soir, et après avoir continué plusieurs jours ces **frictions**, qui doivent se faire avec la main nue...<sup>3)</sup> Pour faire les mouvements, le malade devra être coucher tout du long et à la renverse sur le plancher. Deux hommes forts lui pratiqueront les divers mouvements...<sup>4)</sup> Les **frictions** seront faites comme les rappelle **Alpinus**."

J'ai déjà dit qu'**Alpinus** a décrit les divers **massages** et **manipulation** qui se pratiquaient dans les bains de l'**Egypte** ancienne.

Après Andry vint **Sabatier**, qui, en 1772, dans son travail sur les exercices du corps chez les anciens <sup>4)</sup>, décrivit tous les **mouvements actifs, passifs** et mixtes qu'il est inutile de rappeler.

Cette publication fut bientôt suivie d'une autre, bien autrement importante, sortie de la plume de **Tissot**, je veux parler de sa *Gym-*

<sup>1)</sup> *Dissertationes physico-medicae*, 1708 que nous restitue entièrement **Dally** dans son ouvrage sur la **Cinésiologie** de 1857 <sup>5)</sup>.

<sup>2)</sup> Voir la **page 15** paragraphe *Œuvres d'Oribase* d'**Estradère**.

<sup>3)</sup> Le passage que nous cite ici **Estradère** se trouve **page 179**, est en réalité écourtée et traduite en français moderne. Vous pouvez lire le paragraphe exact dans les travaux de restitution de textes que nous a patiemment retranscrit **Alain Cabello** pour le CFDRM en mars 2010, en suivant **ce lien**.

<sup>4)</sup> La phrase "Pour faire les mouvements... etc" nous vient de la **page 180** et le texte est encore une fois pas mal remanié.

## Page 28

*nastique médicale*<sup>1</sup> et chirurgicale ou essai sur l'utilité du mouvement ou des différents exercices du corps et du repos dans la cure des maladies, 1780 <sup>2)</sup>). Cet ouvrage, au point de vue qui m'occupe, est un des plus importants du XVIIIe siècle, et nécessite une analyse courte, mais rigoureuse.

Il définit la **gymnastique**, cette partie de la médecine qui enseigne la manière de conserver ou de rétablir la santé par l'usage de l'exercice.

"**Asclépiade** (folio 3) pratiquait la médecine sans l'aide des médicaments. De son temps, il n'y avait que cinq choses desquelles on usait en toutes sortes de maladies, savoir : faire diète de boire et de manger ; **frotter** le corps, faire exercice, se promener à pied et à cheval, faire bercer le malade pour l'endormir." **Asclépiade** et **Médée**<sup>1)</sup> faisaient pratiquer à leurs malades à peu près les mêmes exercices qu'**Esculape** aux siens, et, selon le témoignage de **Platon**, **Hérodicus** alla plus loin et fut le premier qui fit un art de la gymnastique appliquer à la santé... Ceux qui vinrent

après Hérodicus et **Hippocrate** embrassèrent avec tant d'ardeur la gymnastique médicale qu'il n'y en eut aucun qui ne la jugeât une partie essentielle de la médecine... Nous n'avons plus les écrits de **Dioclès**, **Praxagore**, **Asclépiade**, **Théon**, **Diotine** et plusieurs autres avaient composés sur cette matière ; mais ce qui s'en trouve dans Galien et dans les auteurs qui les citent suffit pour nous convaincre que la gymnastique médicale était dans la plus grande estime et du plus grand usage chez les anciens. Les modernes n'en n'ont pas moins fait de cas sans doute. La preuve en est en descendant de siècle en siècle jusqu'à nos jours, nous trouvons **Galien**, **Celse**, **Oribase**, **Ætius** , **Mercurialis**, **Massilius Cognatus**, **Sanctorius**, **Rivinus**, **Sthal**, **Jonsthorpe**, **Fuller**, **Sydenham**, **Baglivi**, **Boerhaave**, **van Swieten**, en un mot tout ce qu'il y eu de grands maîtres et d'excellents praticiens... D'ailleurs le repos a du danger. **Plempius** dit : Uti aquae divides putrescunt ita et corpora nostro corrumpi otio atque ignavia." 4)

Ovide dit également :

Cernis ut ignaviem corrumpant otia corpus.

Ut vitium capiant, ni moveantur aquae.<sup>5)</sup>

1) Note interne Concernant le livre de **Tissot**, se n'est pas *médicale* mais *médicinale* , il a peut-être eu pour source le livre de **Dally** qui fait la même erreur page 84 et 248 de la *Cinésiologie* Ed. Librairie Centrale des Sciences, de 1857 . **George Berne** fait la même dans *Le Massage* Rueff et Cie, Editeurs en 1894 page 13.

2) Voir la phrase exacte (**lire**) tirée de l'ouvrage de Tissot.

3) "Cet **Asclépiade** dont M. **Tissot** associe le nom à celui de **Médée**, et qu'il place avant **Hérodicus**, est né, suivant **Plinie**, à Prusa dans la Bithynie ; il vint à Rome vers l'an 616 de la fondation de cette ville. C'est lui dont Plinie appelle la méthode thérapeutique, Jucundus curandi methodus. Il finit sa carrière à l'âge de quatre-vingt ans, et 98 ans avant l'ère chrétienne. Il exista donc longtemps après Hérodicus. L'on voit d'ailleurs, dans sa vie, qu'il décriait la doctrine d'**Hippocrate** touchant les jours critiques et raillait la médecine des anciens en disant qu'elle n'était qu'une méditation sur la mort, etc. etc. Tout cela prouve encore qu'il était au moins postérieur à Hérodicus et à son immortel disciple, Hippocrate. A l'heure actuelle nous ne savons pas de qui il s'agit." Issu de *Gymnastique médicale* de 1821 Par **Charles Londe** page 12.

4) Il nous reste à traduire le sens des vers de **Plempius** mais c'est probablement dans *De sanitate tuenda*, p. 284) au sujet de **Médée** comme le relate *Dissertationum physico-mediarum curiosarum selectiorum, ad sanitatem tuendam maxime pertinentium* par **Frédéric Hoffmann** 1708 (latin) <sup>TDM</sup> page 215/216.

5) Il nous reste à traduire le sens des vers d'Ovide publié dans son livre des Pontiques.

## Page 29

Horace :

Mollis inertia cur tantam diffuderit oblivionem sensibus.

Pocula letheos ut si ducentia somnos arcute fauce traxerim ?<sup>1)</sup>

Passant au traitement des entorses, folio 255 : "On a proposé bien des moyens de guérison, dit-il ; il en est un auquel on a peut-être pas assez souvent recours. C'est une espèce de **pétrissage** que l'on ferait de la partie affectée. En broyant pour ainsi dire (cependant avec une certaine précaution), en triturant les sucres visqueux arrêtés dans les ligaments des articulations, on donne à la circulation une activité qu'elle allait perdre ; on empêche que tous ces ligaments ne fassent, pour ainsi dire, une masse obstruée dans laquelle le mouvement se perdrait tout à fait. Ne sait-on pas que l'on fait disparaître des ganglions assez considérables en se contentant de les **pétrir** plusieurs fois dans la journée ? Autrefois, la volupté avait donné l'idée de se faire **pétrir** les membres dans les climats chauds où l'exercice ne se fait qu'avec peine, et cette pratique avait ses avantages dans l'ancienne Rome. Cette opération était confiée aux mains de ces beautés qu'on soudoie. En condamnant ce qui se faisait que pour des vues condamnables en elles-mêmes, ne pourrait-on pas profiter de ce que cette méthode à de bon en soi, et en faire l'application aux parties qui, ne pouvant pas se mouvoir par elles-mêmes, ont besoin d'un mouvement d'emprunt ?"

Au sujet de certaines ankyloses, "Le mouvement de la partie, dit-il (f° 338), est le seul moyen sur le succès duquel on puisse compter... Il faut mouvoir les parties sans rien forcer pour ne pas attirer une nouvelle fluxion,... et dans ces tentatives de mouvement qui doivent être continuées tous les jours, en les augmentant par degrés, il ne faut donner que celui que la construction de l'articulation permet. Par exemple, on ne remuera en rond que les articulations par **ginglyme** ; on fléchira, on étendra seulement les articulations par charnière, se gardant bien de porter ces mouvements au delà des bornes prescrites par la conformation naturelle."

Enfin, à la page 382, il entend par **friction** "l'action de **frotter** quelques parties du corps humain, soit avec la main, une **éponge**, de

1) "Pourquoi une molle indolence a répandu l'oubli dans tous mes sens, comme si j'avais bu, d'une gorge altérée, les coupes du sommeil **Léthaen**" Horace ☞ **épode** 14.

## Page 30

la **flanelle**, du linge neuf, une **brosse**, du crin, etc." Dans les chapitres suivants, il décrit les diverses sortes de **frictions**, leurs effets, les règles générales pour les pratiquer et leurs indications.

Par ce court exposé on peut voir que **Tissot** fait **pétrir**, **malaxer**, **triturer**, mouvoir et **frictionner** dans les entorses et l'ankylose ; or, toutes ces manoeuvres sont les parties constituantes et essentielles du **massage**. D'ailleurs, Tissot lui-même n'observe-t-il pas que ces manoeuvres se pratiquaient dans l'ancienne Rome dans un but peu médical ? Or, ces manoeuvres à Rome n'étaient autres que celles du **massage** ; c'est donc à lui qu'il fait allusion.

Qu'il me soit permis de relever une erreur qui a échappé à Tissot, Non-seulement le **massage** était pratiqué dans l'ancienne Rome dans un but de sensualité, mais encore par les citations que j'ai faites plus haut, on ne peut soupçonner qu'il n'ait été considéré comme un agent **thérapeutique** du premier ordre. Du reste, sans s'en douter, Tissot se trouve en contradiction avec lui-même, car ne dit-il pas que du temps d'**Asclépiade** on pratiquait la médecine sans l'aide des



médicaments, et que l'on usait de cinq choses, parmi lesquelles sont les **frictions** et les divers exercices ? Or, nous savons déjà que le **massage** était au nombre des exercices passifs et mixtes.

Après le traité de Tissot, je ne citerai que celui de **Meibomius** sur l'*Utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage et des fonctions des lombes et des reins* ( 1795) ¶

Je me serais très volontiers dispensé de citer cet ouvrage, si je n'y eusse trouvé une remarque très importante, et qui prouve que le **massage** par **percussion**, que l'on a cru naguère d'invention récente n'est rien moins que nouveau.

Le petit instrument que l'on nomme **férule** a été appliqué en médecine déjà du temps de **Cœlius Aurelianus**, ainsi que le rapporte **Meibomius**. Je reviendrai sur cet article <sup>1)</sup> pour relever l'erreur que MM. **Trousseau** et **Pidoux** imprimant dans leur savant *Traité de matière médicales et de thérapeutique* ¶, lorsqu'ils rapportent à M. **Sarlandières** l'invention du **massage** par **percussion**. Cette invention

<sup>1)</sup> En fait il y revient page 62.

## Page 31

n'est nullement récente ; j'apporterai d'ailleurs d'autres preuves à l'appui de mon opinion, quand je parlerai de la **percussion**.

Là se bornent en quelque sorte les longues recherches que j'ai faites sur cette matière, à travers les siècles qui ont précédé le nôtre. Sans doute j'ai fait de nombreuses et regrettables omissions, mais comme je n'ai d'autre guide que mes faibles connaissances, malgré tous les soins les plus minutieux, j'ai pu laisser dans l'oubli des travaux importants, et des noms auxquels j'aurais dû rendre hommage en ne les passant pas sous silence.

### ✚ III. — Période de perfectionnement.

*Etude chez les auteurs contemporains.*

J'ai eu soin de prévenir que j'oubliais à dessein à leur époque, pour les rapprocher des travaux du XIXe siècle les oeuvres d'écrivains célèbres, d'historiens et de missionnaires honorables, qui, dans leurs **pérégrinations** évangéliques, n'ont pas dédaigné de s'occuper des intérêts de notre santé, aussi chers à d'autres titres que ceux de notre éternité. Ce sera donc par le résumé des mémoires des pères **Huc** et **Amiot**, etc., par ceux de l'abbé **Barthélemy**, par les lettres de **Savary** ¶, et., que je commencerai l'étude du **massage** au XIXe siècle.

Bien que ces savant n'appartiennent ni par le sujet de leurs écrits ni par l'époque où ils les ont rédigés, à notre siècle, on trouve cependant une si grande relation, une si grande parité même entre leurs écrits et ceux de certains auteurs modernes, que l'on ne peut s'empêcher de les confronter ensemble, de les peser, de les examiner à fond, pour en retirer des conclusions

souhaitables pour tous. Ne faut-il pas rendre à chacun son mérite ? Et si quelque inventeur n'a rien imaginé, n'est-ce pas un devoir sacré pour nous tous de ne pas laisser des erreurs se perpétuer, et de faire rendre justice à ceux qui, oubliés dans la tombe, ne sont plus là pour attester leur mérite et pour protester contre l'ingratitude de leurs neveux ?

Le père Amiot et avec lui les missionnaires de Pékin sont de ce nombre. Voyez cependant avec quelle sainte sollicitude il s'exprimait

## Page 32

en 1779, après avoir péniblement traduit le **Cong-Fou** des bonzes de **Tao-Ssé**, inséré dans les mémoires sur les Chinois 中國 : « Le Cong-Fou a réellement tous les caractères d'une antique méthode scientifique. Cette assertion curieuse est appuyée de raisons qui nous ont fait imaginer de proposer aux physiciens et aux médecins de l'Europe d'examiner si la partie médicale du Cong-Fou des Tao-Ssé est réellement une pratique de médecine dont on peut tirer parti pour le soulagement et la guérison de quelques maladies. Si cela était, nous nous croirions bien dédommagé de la peine que nous avons eue à nous mettre au fait d'une matière aussi ennuyeuse pour une personne de notre état et si étrangère à nos études et à nos occupations. Nous fussions-nous trompé dans nos conjectures, nous ne croirions pas avoir à rougir d'une méprise qu'on ne doit imputer qu'à notre sensibilité aux maux qui affligent la vie des hommes et à notre amour pour la patrie. »<sup>1)</sup>

Beaucoup répondirent à cet appel. **Ling**, le premier, créa sa **gymnastique** sur ce model ; car, ainsi que l'ont reconnu par une comparaison attentive et sévère, mais juste, M. **Bérend** et tout récemment M. **Dally**, la gymnastique de Ling n'a pas le mérite de la nouveauté ; elle est écrite dans le Cong-Fou. Les mémoires sur les Chinois, envoyée par le père **Amiot** et les autres missionnaires, eurent un grand retentissement en Europe, et il est impossible que Ling n'en eût pas connaissance.

Ling n'a pas mentionné la gymnastique des Chinois : c'est un oubli ; mais Ling n'a pas eu la témérité de penser qu'il était l'auteur d'une école, et cependant il est bon nombre d'écrivains qui ne dédaignent pas à chaque page de leurs écrits de s'extasier devant le grand oeuvre de Ling.

Ling n'a pas créé une méthode ; Ling n'a fait que rationaliser ce qui est en pratique depuis bien des siècles en Chine. Pourquoi s'obstiner à lui attribuer le mérite d'une invention, lorsque sa méthode est la copie d'une foule de méthodes, ainsi que l'a fort bien dit M. Dally dans le passage suivant : La méthode de Ling, c'est la méthode des **brahmanes** de l'Inde, c'est celle des prêtres égyptiens, c'est celle des **Asclépiades**, c'est celle de **Pythagore**, c'est celle d'**Héro-**

<sup>1)</sup> Ce paragraphe, à l'exception de la première phrase qui ne lui appartient pas, est assez fidèlement retranscrite de l'édition originale de 1779, page 442. Nous vous en donnons le **texte exact**.

## Page 33

**dicus**, l'un des maître **Hippocrate** ; c'est celle dont Hippocrate, **Asclépiade**, **Celse**, **Galien**, **Rufus** (d'**Éphèse**), et les autres médecins **Grecs** et romains, nous ont conservé quelques fragments, etc.

Je m'étendrai pas davantage sur la gymnastique suédoise ; ce serait sortir de mon sujet que de venir prouver ici que tous les mouvements que **Ling** a indiqué sont décrit dans le **Cong-Fou des Tao-Ssé**. Pour ceux qui désireront des preuves plus péremptoires que mes simples assertions, il suffira d'ouvrir les mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les moeurs, les usages, etc., des Chinois, par les missionnaires de Pékin (1779) <sup>1)</sup>, de parcourir les judicieuses comparaisons qu'ont faites de cette méthode et celle de Ling, MM. **Bérend, Richter et Dally**. Je ne citerai qu'un dernier mot de M. Dally : « La doctrine de Ling (*Cinésiologie* <sup>2)</sup>, folio 155), tout entière théorique et pratique, n'est qu'une sorte de décalque **daguerrotype** du Cong-Fou des Tao-Ssé ; c'est le vase royal de Dresde, le splendide vase chinois, avec ses figures chinoises revêtues de teintes européennes. »

Les auteurs que je viens de vous citer ont attaqué la doctrine de Ling au point de vue de la **gymnastique** pure et simple ; cette partie ne m'intéressait qu'à un seul point, celui de prouver que son oeuvre entière n'est qu'un compilage de tous les exercices qui ont été pratiqués avant lui dans toutes les nations. Je vais essayer à mon tour de prouver qu'il a également copié les **anciens** dans les diverses manoeuvres qui constituent le **massage**.

M. **Georgii**, dans sa *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling et de son successeur Branting* (1847) <sup>3)</sup>, <sup>1)</sup> dit à la **page 47** : « Abordons la série des **mouvements passifs** inventés ou déterminés par Ling. Ici l'influence vient uniquement du dehors, et le patient se soumet à l'impression mécanique. **Ling** entend par **mouvements passifs** tout mouvements communiqués, tels que **pressions, frictions, percussions, Froissements, (massages), tremblements, soulèvements, balancements**, ligatures, mouvements ou attitudes propres à produire des congestions sanguines passagères et artificielles dans un organe quelconque. » <sup>2)</sup>

Pourquoi dire que ces mouvements **passifs** ont été inventés ou dé-

<sup>1)</sup> Le titre qu'il met en italique à deux reprises n'est pas celui qui correspond à la première édition de 1847 de *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling* (1847) <sup>4)</sup>. "... et de son successeur Branting" n'y paraît pas c'est juste un rappel historique.

<sup>2)</sup> La citation est quasi juste, voir la retranscription exacte **page 47**.

## Page 34

terminé par Ling ? Y en a-t-il un seul imaginé par Ling ? Non, ni les **pressions**, ni les **frictions**, ni les **percussions**, ni les **Froissements**, ni les **tremblements**, etc., n'ont été inventés par lui. Les textes que j'ai cité plus haut pour attester que le **massage** à été connu de tout temps le prouvent suffisamment pour que je ne sois pas obligé d'apporter d'autres preuves.

Aurait-il déterminé quelques mouvements ? Je réponds encore par la négative. Ce qu'il a fait, Ling, c'est de déterminer quelques maladies dans lesquelles les manoeuvres du **massage** devront être appliquées d'une certaine façon plutôt que de telle autre. M. **Georgii** cite même un grand nombre de formules tirées de **Ling**, dans lesquelles le **massage** est spécifié. Je n'en apporterai que quelques-une à l'appui de mon assertion.

Il dit page 81 : « Les formules de mouvements appropriés aux organes de l'**abdomen** se sont multipliées ; en voici : Dans les cas d'engorgement du foie, si l'on applique un mouvement de **tremblement** en même temps qu'une pression sous les fausses côtes de la partie droite du corps, les muscles du ventre ayant été préalablement mis en état de relâchement complet par la position du malade on obtient une réduction de masse de l'organe affecté.

Un mouvement de **tremblement**, appliqué sous les fausses côtes de la partie gauche du corps, dans la direction de bas en haut et de dehors en dedans, agit sur la membrane musculaire de l'estomac, ou bien opère une diminution dans la sécrétion des fluides gastriques (**folio** 83).

Des hémorragies chroniques du nez très abondantes ont cédé à un mouvement de **tremblement** appliqué à la partie supérieure de la racine du nez, ou en recommandant de tenir les bras élevés et **roides** au-dessus de la tête pendant quelques minutes (**folio** 91). »

Je pourrais citer un grand nombre de ces formules, mais elles trouveront leur place ailleurs, quand il sera question des procédés de **massage** qui conviennent le mieux dans telle ou telle affection ou dans tel ou tel organe. C'est là un des mérites que je me plais à reconnaître à la **gymnastique** de Ling, non que je veuille inférer de là qu'il

## Page 35

en est l'inventeur, mais dans les nombreux procédés de **massage** que j'ai lus, il est bon nombre de formules, indiquées par Ling, que je n'ai trouvées chez aucun de ses prédécesseurs.

Les formules qu'il a données sont-elles préférables au **massage** simple ? C'est ce que l'expérience seule peut démontrer. Mais quand on voit **Ling** lui-même, ainsi que je l'ai rapporté dans la dernière citation de M. **Georgii**, dire que l'épistaxie s'arrête par un mouvement de **tremblement** du nez ou bien par la position des bras levés et immobiles sur la tête, on peut en conclure que la plupart de ses formules sont plutôt des particularités spécieuses que des formules dont l'exécution inexacte pourrait être suivie d'un insuccès.

L'étude du **massage** chez les Chinois m'a amené à parler de Ling et de la **gymnastique suédoise**. Celle-ci a donné naissance aux gymnastiques allemande et anglaise ; il me paraît inutile d'étudier la gymnastique chez ces peuples pour y retrouver la pratique du **massage**. Cette pratique est dans l'oeuvre de Ling et de **Branting** ; elle doit être nécessairement chez les deux nations dont les **gymnasiarques** s'accordent à prendre **Ling** pour model. D'ailleurs, c'est à l'étude du **massage**, chez les Chinois, que je dois encore quelques lignes.

Dans le *San-tsai-tou-hoeï*, publié à la fin du XVIe siècle, on trouve une collection de gravure représentant des figures d'anatomiques et des exercices de gymnastiques. Parmi ces exercices figurent les **frictions**, les **pressions**, la **percussion**, les **vibrations**, le **massage** en un mot et beaucoup d'autres mouvements passifs. Ces mouvements d'après les traducteurs (missionnaires de Pékin), sont en usage depuis les temps reculés. On les emploie pour dissiper la rigidité des muscles occasionné par la fatigue, les contractions **spasmodiques**, les douleurs rhumatismales, et après la résolution des fractures. Ceux qui en sont chargés sont ordinairement des barbiers ou

des gens qui se promènent dans les rues, en avertissant les habitants de leur présence par des bruits de quelque instrument.

Suivant **Osbeck**, les Chinois **frottent** de leurs mains tout le corps, **pressent** doucement les muscles entre les doigts, exercent un tiraillement particulier sur les articulations. Ce tiraillement est accompagné d'un craquement que l'on peut entendre à une assez grande

## Page 36

distance. Les gens qui exercent cette profession n'ont point de demeure fixe ; ils se promènent dans les rues en avertissant les habitants par le bruit d'une chaîne et par le son d'instruments.

**Lepage**, dans ses recherches historiques sur la médecine chez les Chinois (thèse de 1813 <sup>⚡⚡⚡</sup>), dit que le **massage** est une pratique particulière que les Chinois ont empruntés aux Indiens, et qui est consisté à **pétrir** lentement et avec douceur les différentes articulations du corps, à **piler** quelquefois avec les deux poings fermés, à distendre les membres de l'individu qui se soumet à cette opération.

**Cossigny**, **John Kerr** (de Canton), s'expriment à peu près dans le même sens. M. **Georgii** dit qu'il est en usage chez tous les peuples de l'Orient ; enfin Hue, **Pauthier**, Davis, Hausmann font mention de **massage** chez les Chinois.

Les Indiens mettent aussi en pratique ces manipulations ainsi que le prouvent et le passage que je viens de citer de la thèse de Lepage et les citations que je vais faire.

Le passage suivant que j'ai extrait presque mot à mot de la *Cinésiologie* de M. **Dally** <sup>⚡⚡⚡</sup> (page 114), prouve l'usage du **massage** chez les Indiens et offre, en outre, un intérêt tout particulier au point de vue de la biographie médicale de l'Inde.

« **Alexandre** pénétra dans l'Inde 327 ans avant notre ère. Son armée eut beaucoup à souffrir de la morsure des serpents contre laquelle les médecins **Grecs** n'avaient point de remèdes. Alexandre qui avait réuni auprès de sa personne les médecins indiens les plus habiles, fit proclamer dans son camp que tout soldat atteint de morsure de serpent eût à se rendre à la tente royale pour y être traité. Tel est le fait qu'**Arrien**, dans ses Indiques, II, 15, rapporte d'après **Néarque**, amiral de la flotte macédonienne. Il ajoute que, lorsque les habitants de l'Inde sont malades, ils ont recours à leurs sophistes ou brahmanes qui les guérissent par des moyens admirables et plus qu'humains.

» La médecine était donc cultivée chez les Indiens dès la plus haute antiquité, mais les révolutions dont ce pays a été le théâtre y ont troublé la culture des sciences. Ce fut surtout depuis la conquête

## Page 37

mahométane au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, que leur système de médecine fut méprisé, leurs livres négligés et oubliés. Cependant quelques-uns de ces livres ont été conservés héréditairement par de riches familles **brahmaniques**.

» Sir William Jones découvrit l'*Atharva-Veda* contenant un traité de médecine, intitulé *Ayur-Veda*. D'autres savants indianistes ont publié différents écrits sur la médecine Indienne, entre autres Wilson, Soma Koros, Heyne, Ainslie, Royle ; enfin, le docteur Wise ayant réussi à se procurer des copies d'anciens livres de médecine, les a comparées et réunies sous le titre de *Commentary on the hindou System of medecine*, publié à Calcutta (1845). Cet ouvrage nous révèle un ensemble de connaissances et de pratiques médicales qui sont loin d'être inférieures à celles de l'Europe actuelle.

» Nous y avons remarqué, parmi les préceptes hygiéniques, le devoir pour chacun de se lever de bonne heure, de purifier sa bouche, d'**oindre** son corps, de le soumettre à l'exercice, au **schampooing** ou **massage**, à la **friction**, au bain. »

Ce résumé, que l'on dirait fait à l'intention du sujet qui m'occupe, me dispose à faire l'analyse du travail de M. Wise, car M. Dally l'a résumé de la manière la plus concise et la plus fidèle. Retenons, avant d'aller plus loin, que le **massage** prend le nom de **schampooing** chez les Indiens.

M. Hessler a traduit en latin l'*Ayur-Veda* de Suçruta (1854<sup>1</sup>) . Dans la 4<sup>o</sup> partie, intitulée *Chikitsita-Sthana* ou *Thérapie*, il est question du **schampooing**. M. Liétard, dans sa thèse inaugurale (Strasbourg, 1858) intitulée : *Médecine chez les Indous* , donne un résumé complet de la traduction d'Hessler, et mentionne également le **massage**.

« Au rapport des Européens qui habitent dans l'Inde, dit M. Dally, c'est ordinairement après le **bain** que s'administrent le **schampooing** et **friction**. Celui qui veut se faire **masser** est étendu sur un siège où l'opérateur manie les membres comme s'il **pétrissait** de la pâte. Puis il les **frappe** légèrement avec le bord de la main, les parfume, les **frictionne**, et termine en faisant **craquer** les articulations du poignet, des doigts et même celles du cou. »

Un document publié par *l'Athenæum de Berlin* (Vol. I, 4<sup>o</sup> partie,

<sup>1</sup> L'*Ayur-Veda* de Suçruta par le Docteur Hessler Franciscus date en faite de 1844.

## Page 38

avril 1854) : *Monuments thérapeutiques et exercices des Indiens*, en même temps qu'il prouve l'usage du **massage** chez les Indiens, démontre que l'entraînement des **pugilistes** n'est qu'une émanation des pratiques des exercices chez les Indiens. On pourra en juger en comparant les documents qu'à publié M. le professeur Bouchardat, sur l'entraînement des pugilistes, dans sont *Supplément à l'Annuaire de thérapeutique pour l'année 1861* , p. 180 et suivants, et la traduction qu'a donné de cet article *l'Athenæum*.

M. Dally en a donné une traduction française dans sa *Cinésiologie*, et j'en extrais le passage suivant : « Avant de commencer les exercices (p. 130)), le lutteur s'accroupit par terre, les jambes reployées, et une autre personne vient le **frictionneur** en tous sens avec le doux et le fin limon du delta du Gange ; ensuite les muscles des bras, des mains, de la poitrine, du dos, du ventre, des cuisses sont pressés en descendant jusqu'aux pieds, les uns après les autres, dans




l'ordre indiqué ici, et cela d'une façon toute particulière qui peut bien être indiquée, mais non décrite exactement. Une ou deux personnes (dans ce dernier cas, une personne de chaque côté) s'occupent à **presser** les muscles, les tournant ou les **tordant** transversalement aux fibres musculaires. Cela ne doit pas se faire d'une manière arbitraire, mais bien après certaines *règles observées religieusement*. Ainsi, par exemple, les muscles de la partie supérieure du bras sont constamment tournés en dedans par celui qui les maintient fortement tendus dans ses deux mains ; ceux de la partie supérieure de la cuisse sont tournés en dedans, et ceux de la partie inférieure de la cuisse sont tournés en dehors, etc. Cela s'appelle *éveiller le corps*, et l'on éprouve, en effet, un sentiment de **bien-être** et de vigueur incroyable. »

» Puis viennent quelques exercices pour essayer ses forces. Quand ils sont terminés, on reprend de la même manière la tension transversale des muscles que nous avons déjà décrite, ou bien le corps est encore traité d'une façon toute particulière. Le lutteur se couche à plat ventre, tous les membres étendus, tandis qu'une autre personne se met sur son dos, et, les pieds nus, piétine lentement sur tous ses membres, opérant avec les pieds cette tension musculaire et ce

### Page 39

pressement **latéral** qui est produit par les mains de l'autre manière que nous avons décrite d'abord.

» Dans certaines maladies, les Indous emploient aussi très souvent le *chamboning*, mot traduit en anglais par *schampooing*, qui consiste à pétrir doucement tout le corps du malade, en allant toujours des extrémités supérieures du corps et des parties supérieures membres vers les parties inférieures. »

Si au **massage** que nous voyons parfaitement indiqué on ajoute les autres exercices **actifs** et **passifs** que les Indiens font faire aux lutteurs, ainsi que l'observation rigoureuse du *Tchang-seng* <sup>1)</sup> , ou l'art de procurer une vie saine et longue, traduit par le P. d'Entrecolles, dont les préceptes sont compris dans quatre articles qui consistent à régler : 1° le coeur et ses affections ; 2° l'usage des aliments ; 3° les règles ont été ajoutées à celles-ci par les célèbres **pugilistes** anglais ; peut-être même pourrait-on trouver le germe de ces additions chez les Indiens ou les Chinois, mais ce n'est pas le lieu de m'en occuper. Revenons donc au **massage**.

D'autres auteurs ont encore fait mention du **massage** dans l'Inde. Grosse <sup>2)</sup> rapporte que chez les Indiens, celui qui veut se faire **masser** est étendu sur un lit où l'opérateur manie ses membres comme s'il **pétrissait** de la pâte, puis les frappe légèrement avec le bord de la main, les parfume, les **frictionne**, et termine le **massage** en faisant craquer les articulations du poignet, des doigts et même du cou.

**Petit-Radel**, qui avait vu la manière dont les Indiens combinaient à **Surate** les bains de vapeur et le **massage**, dit dans l'*Encyclopédie* : « On jette sur des plaques de fer, à mesure qu'elles rougissent au feu, une certaine quantité d'eau qui, vaporisée par la chaleur, se répand dans l'espace et pénètre le corps de chacun qui la reçoit, n'ayant sur lui aucun vêtement. Quand le corps est bien pénétré d'humidité, on l'étend sur le sol et deux serviteurs de chaque côté



**compriment** successivement, et par divers degrés de force, les membres dont les muscles sont dans le plus grand degré de relâchement, puis sur le ventre, le thorax. L'individu est ensuite retourné pour pouvoir subir une pareille suite de **pressions** sur la partie postérieure du corps. »<sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Il s'agit d'un passage d'un ancien texte chinois traduit par le Père d'**Entrecolles** et notamment publié dans le 3eme tome de *Description géographique, historique, chronologique, politique, et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* par **Jean-Baptiste Du Halde** de 1735 .

<sup>2)</sup> Il veut en fait parler de **Jean-Henri Grose** auteur de *Voyage aux Indes orientales* de 1758 .

<sup>3)</sup> Je pense qu'il emprunte ce passage au *Dictionnaire des sciences médicales*, Volume 31 de 1819, page 77, voir le scan [Google-Livres](#). La mention relative aux membres qui craquent qu'on retrouve chez **Anquetil** et que Petit-Radel ne nomme pas, est ici aussi spécifiée.

## Page 40

**Anquetil** parle dans le même sens que **Petit-Radel** du **massage**, seulement il fait mention du craquement des articulations dont ce dernier n'a point parlé. Ainsi, « un des serviteurs des bains vous étend sur une **planche** et vous arrose d'eau chaude, ensuite il vous **presse** tout le corps avec un art admirable. Il fait craquer les jointures de tous les doigts et même celles de tous les membres ; il vous retourne et vous étend sur le ventre ; il s'agenouille sur vos reins, vous saisit par les épaules, fait craquer l'épine du dos en agitant toutes les vertèbres, donne de grands coups sur les parties les plus charnues et les plus musculeuses, puis il revêt un **Gant** de crin et il vous **frotte** tout le corps, au point de se mettre lui-même en sueur. Il vous lime avec une pierre ponce la chair épaisse et dure des pieds ; il vous **oint** de savon et d'odeurs ; enfin il vous rase et vous épile. Ce manège dure bien trois quarts d'heure ; après on ne se reconnaît plus ; il semble qu'on soit un homme nouveau ; on sent dans tout le corps une sorte de quiétude et le désir de se reproduire. La peau est quelque temps couverte de sueur légère qui lui donne une douce fraîcheur, etc..... Les femmes indiennes prennent le **bain** de la même manière, et prolonge cette cérémonie, qui porte le nom de **massage**, une grande partie de la journée. Des femmes esclaves accroupies autour d'elles, pendant qu'elles sont mollement étendues sur un canapé, leur rendent ce service dont la volupté semble faire son profit encore plus que la santé. »<sup>1)</sup>

Je me bornerai à ces citations pour passer à la description du **massage** chez les peuples du nouveau continent.

Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*\*, article **Massage**, M. **Piorry** s'exprime ainsi :

« Les peuples où l'on a trouvé le **massage** le plus simple sont ceux

<sup>1)</sup> Il s'agit du tome 1 de *Zend Avesta* de **Anquetil Duperron** de 1771 TDM page 355.

\* Ici, *Dictionnaire* est écrit avec un seul N.

qui se sont le moins éloignés de cet heureux état de simplicité dans lequel la nature nous a fait naître.

« Le capitaine Wallis, dans son voyage dans la mer du Sud et à Tahiti <sup>1)</sup>, descendit dans cette île avec quelques malades de l'équipage de son vaisseau. Quatre jeunes filles vinrent auprès d'eux, et après les avoir déshabillés, elles leurs **frottèrent** doucement la peau avec les mains, et ils se trouvèrent très bien des soins qui leur furent prodigués. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces insulaires réservaient ce moyen contre les maladies, car ils ne les pratiquèrent pas sur les gens de l'équipage qui ne paraissaient pas malades. »

On pourrait ne pas reconnaître ici le **massage**, si Forster, dans le voyage du capitaine Cook\*, ne s'expliquait pas plus clairement sur cette coutume des habitants de Tahiti. « Dans un coin de la cabane, fermée partout de roseaux, on étendit pour nous une très belle natte par-dessus l'herbe sèche. Un grand nombre de parents de notre ami s'assirent à l'instant près de nous, et sa fille qui, par l'agrément de ses traits, l'élégance de ses formes, la blancheur de son teint, égalait et surpassait peut-être toutes les autres beautés que nous avons vues jusqu'alors à Tahiti, souriait amicalement et fit beaucoup d'effort pour nous être agréable..... Afin de nous **délasser**, elles **frottèrent** de leurs mains nos bras et nos jambes, et elles **pressèrent** doucement nos muscles entre leurs doigts.

» Je ne puis dire si cette opération facilite la circulation du sang ou rend leur élasticité naturelle aux muscles fatigués, mais son effet fut extrêmement salutaire, notre force entièrement rétablie ; la fatigue du voyage n'eut pas de longues suites. »

Un récit aussi simple n'a pas besoin de commentaires.

La *Gazette des hôpitaux* de 1839 <sup>2)</sup> raconte comment se pratique le **massage** dans l'île de Tonga (Océanie), dans les termes suivants :

« Lorsqu'une personne se sent fatiguée de marcher, ou par tout autre exercice, elle se couche, et quelques-uns de ses domestiques pratiquent les diverses opérations connues sous le nom de *Toogi-Toogi, Mili* ou *Fota*. Le premier de ses mots exprime l'action de **frapper** constamment et doucement avec le poing ; le deuxième, l'action de **frotter** avec la paume de la main ; le troisième, l'action

<sup>1)</sup> Il s'agit du tome 2 de *Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté britannique* Auteurs multiples dont Samuel Wallis en 1774

<sup>2)</sup> En fait de *Gazette des hôpitaux* de 1839 on retrouve ce texte dans (*Journ. of Sciences*, n° 41, 1826.) que cite *Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les Sciences, les Arts et les Manufactures tant en France que dans les pays étrangers pendant l'année 1827* page 176.

\* Observations faites pendant le second voyage de M. Cook, dans un voyage autour du monde, sur la géographie, la physique, l'histoire naturelle par Forster en 1778 en anglais. TDM

## Page 42

de **presser** et de **serrer** les **téguments** entre les doigts et le pouce. Ces opérations sont ordinairement faites par les femmes ; elles contribuent à diminuer la douleur et la fatigue, et produisent ordinairement un effet agréable qui dispose au sommeil. Quand on pratique le **massage** dans l'intention seulement de diminuer la fatigue, ce sont les bras et les jambes sur lesquels on agit ordinairement; mais lorsqu'il y a douleur dans quelque endroit, c'est la partie affectée ou les parties environnantes qui sont le lieu de l'action. Ainsi, dans les maux de tête, la peau du front et celle du crâne est soumise au *fota*, et souvent ce moyen a été employé avec succès. Quelquefois aussi, dans les cas de fatigue, on met en usage un procédé qui diffère des procédés ordinairement suivis. Trois ou quatre petits enfants sont employés à fouler aux pieds tout le corps du malade, qui est étendu nu sur l'herbe. »

**Baudin**, dans ses voyages dans la Nouvelle-Hollande (1800)<sup>1)</sup> raconte, à propos des moeurs des habitants primitifs de cette contrée, le passage suivant : « Les individus qui ont le plus d'influence parmi ces sauvages sont les **Mulgaradocks**, ou médecins charlatants. Il y en a de plusieurs classe, lesquelles indiquent la nature et l'étendue du pouvoir d'un chacun. Un Mulgaradock est regardé comme possédant le pouvoir de dissiper le vent ou la pluie, de faire descendre la foudre ou la maladie sur un objet quelconque de sa haine. Quand il secoue son manteau de peau et gesticule violemment pendant assez longtemps ; il procède à peu près de même pour éloigner la maladie, en faisant moins de bruit, en pratiquant souvent des **frictions** avec des baguettes de bois vert auparavant chauffées au feu, et en lâchant par intervalles une bouffée de vent soit-même propre à enlever la douleur. On suppose que la mains du Mulgaradock peut conférer la force ou l'adresse, et il est fréquemment visité par les **naturels** qui désirent l'une ou l'autre. L'opération consiste à lui **tirer** la main plusieurs fois de suite avec une forte **pression** de l'épaule aux doigts, et il l'étend alors jusqu'à ce que les articulations craquent. L'office habituel du Mulgaradock est de guérir les blessures de lance, qui, du reste, inquiètent peu les naturels. »

<sup>1)</sup> En fait uniquement dans *Voyage aux Terres australes* par François Péron usurpant des écrits de Baudin TDM

## Page 43

Les divers passages que je viens de citer sont la preuve irrécusable de l'existence du **massage** chez les peuples encore sauvages qui habitaient les îles de l'Océanie et de la Nouvelle-Hollande. Ceux-ci étaient en relation, d'un côté avec les Chinois et les Indiens ; d'autre part, avec les peuples de l'Amérique. Ne peut-on pas admettre, ou bien qu'ils ont appris le **massage** des Indiens et des Chinois, ou bien que le **massage** a pris naissance avec les besoins hygiéniques ou médicaux de la localité ?

J'aurais désiré trouver des traces du **massage** dans les livres qui parlent de conquêtes de l'Amérique, mais je n'ai pu découvrir aucun texte où cette manoeuvre soit indiquée. Aujourd'hui

le **massage** se pratique en Amérique avec autant d'enthousiasme que chez tous les peuples de l'ancien continent ; mais j'ignore si cette pratique est d'institution européenne, ou bien si les indigènes en avaient été dotés par leurs relations, soit avec les habitants des îles de l'Océanie ou de la Nouvelle-Hollande, où j'ai trouvé cette institution, soit avec les habitants du Nord de l'Asie, dont les sépare à peine le détroit de Behring, ou mieux si le **massage** n'est pas chez tous les peuples une institution primitive.

Ce rapprochement géographique m'amène à parler **massage** grossier qui se pratique en Russie et dans les pays avoisinant le pôle arctique. Il paraîtra sans doute étonnant à certains que je considère cette **flagellation** et cette **friction** si rudes et si cruelles que s'infligent les Russes comme un **massage** grossier. Quelles différences n'existe-t-il pas, en effet, entre ces **pressions** si douces, ces **frictions** si légères décrites par **Forster** et exercées par les mains des ravissantes Tahitiennes, et les coups si rudement appliqués par les Russes ! M. **Georgii** me paraît avoir donné la véritable cause de ces différences extrêmes entre des manoeuvres qui ont le même but hygiénique et médicale : « Il n'est pas sans intérêt, il dit-il, de remarquer que les peuples des contrées méridionales de notre hémisphère ont généralement donné la préférence aux mouvements passifs, tandis que les peuples du Nord ont préféré les **mouvements actifs** dans leur hygiène et leur **thérapeutique**. Il est aisé d'en retrouver la raison physiologique et d'en déduire des conséquences. Dans le Nord, on a besoin

#### Page 44

d'activer la circulation périphérique, d'autant plus que le froid tend à la contrer et à dérober la chaleur animal. De là la convenance des mouvements actifs. Dans le midi, au contraire, où l'on a à combattre cette tendance à l'accroissement de l'**exhalation** cutanée aux dépens de l'activité intestinale, il faut agir sur l'absorption veineuse extérieure. De là la nécessité de l'emploi des **frictions**, du **massage**, etc. »

Activer la circulation périphérique chez les habitants du Nord, activer la sécrétion intestinale et modérer l'exhalation cutanée chez les méridionaux, tel est donc le but que se proposent instinctivement les habitants de ces climats à température si différente.

Pour atteindre leur but, les habitants des pays froids avaient besoin d'une excitation très grande à la peau, et ils y sont arrivés par le procédé qu'ils mettent en usage et dont je vais dire quelques mots.

Les Russes et les Finlandais, après avoir pris leur bain, entrent dans une **étuve** fortement chauffée. Là un serviteur les **fouette** avec des **verges** de bouleau amollies dans l'eau, puis les **frotte** avec du savon, ensuite ils les lave à l'eau tiède, à l'eau froide, dont ils verse plusieurs seaux sur la tête.

Cette **flagellation**, dit **Arduin** (thèse, 1815) <sup>⚠</sup>, n'est autre chose qu'une **friction** très forte au moyen de laquelle ils montent le ton de leur peau à un degré tel d'activité qu'au sortir de l'étuve non-seulement ils supportent sans peine l'impression du froid le plus rigoureux, mais encore ils se plongent impunément dans un bain à la glace, ou se roulent dans la neige.

Les auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales* <sup>⚠</sup> s'expriment dans le même sens, et

ajoutent des réflexions qui laissent entrevoir que cette pratique n'est pas l'utilisation grossière et rustre du **massage** pratiquée chez les peuples civilisés. La **flagellation**, disent-ils, est pratiquée dans les bains de vapeur chez les Russes ; elle y est accompagnée de **frictions** violentes que l'on exerce, en saisissant par les extrémités les verges qui ont servi à la **flagellation** et promenant le milieu de ces verges sur toute la peau, que l'on ratisse et que l'on tourmente ainsi de haut en bas.

#### Page 45

» Cette double pratique semble avoir pour effet de monter la peau au plus haut degré d'excitation et d'assurer ainsi l'innocuité de l'immersion dans la neige au sortir du bain chaud.

» Ainsi l'on remarque, chez les peuples que la civilisation n'a encore imparfaitement éclairés, des pratiques utiles, fruit de l'instinct et d'une expérience grossière, et qui, pour être rustiques comme eux, n'en sont pas moins, quant aux effets produits, équivalents à des méthodes découvertes chez les peuples civilisés.

» Les **frictions**, que l'on voit employer chez les autres peuples avec des tissus plus ou moins âpres et durs ou avec des **brosses**, etc., le sont dans les mêmes intentions. Après le bain froid pris dans la mesure tonique, elles sont usitées comme favorisant le développement de la réaction qu'il a approuvée ; s'il a été prolongé dans la mesure sédative, elles peuvent aider à contrebalancer l'excès de cette effet. Enfin elles s'opposent après le bain d'une température modérée au refroidissement qui le suit. Elles perfectionnent le nettoyage de la peau commencé dans ce bain, et elles excitent la sueur après avoir rougi la peau. Les **onctions** employées, avant et après le bain très chaud, était destinées à s'opposer à la déperdition rapide de la sueur ; on les employait encore bien avant le bain froid dans l'intention de diminuer l'impression subite que ce bain allait produire sur les papilles nerveuses de la peau. »

L'appréciation dont Hallé, Guilbert et Nysten ont fait suivre leur article sur la **flagellation**, m'autorise une fois de plus à considérer la **flagellation** accompagnée de **friction**, telles qu'elles se pratiquent en Russie et dans la Finlande, comme un **massage** grossier. Du reste, la **percussion**, la **friction**, la **pression** et l'**onction**, qu'elles sont appliquées simultanément, constitue l'art de **masser** chez certains peuples : pourquoi n'accepterions-nous pas ces manipulations russes comme un **massage** grossier, sachant que l'**onction** y est remplacée par le savonnage, ce qui, incontestablement et sans analogie forcée aucune, est bien une **onction** médicamenteuse ?

La **pression** s'exerce chez les uns, tantôt avec la main à plat, tantôt avec le bord externe de la main, tantôt avec une **férule**, une **palette**, comme le dit **Galien**, chez d'autres avec une poignée de pe-

#### Page 46

tites branches. Ne savons-nous pas qu'à Cordoue, **Rhazès** guérit un **moribond** en lui faisant **fouetter** tout le corps par plusieurs assistants armés de petites branches ? La pratique russe n'est donc pas si singulière qu'elle paraît de prime abord, et je peux même affirmer que les bains

russes pris à Paris sont loin d'être désagréables. Dans l'établissement situé rue du temple, au sortir du bain de vapeur, le garçon fait une **friktion** avec une **brosse** de **chiendent**, exerce quelques **pressions** sur les muscles, applique ensuite un savonnage avec la main ; puis avec des branches de bouleau amollies inflige une légère correction, et l'on passe ensuite à la douche froide, à la douche chaude ; après la douche, on enveloppe le patient dans une couverture de laine et on le fait passer au lit de repos.

Je n'ai pu voir dans cette sorte de pratique qu'un **massage** grossier ; c'est pourquoi il m'a semblé que ces manoeuvres devaient figurer dans mon travail.

Après avoir étudié le **massage** chez tous les peuples de l'antiquité, **Grecs**, Latins, Égyptiens ; après l'avoir étudié chez les peuples barbares, c'est-à-dire chez les Chinois et les Indiens, j'ai cherché les traces de ces manoeuvres chez les peuples du nouveau monde. Revenant en Europe, chez les Russes et les Finlandais, j'ai recherché l'analogie qui existe entre les manoeuvres qu'ils font et celles qui, chez les peuples que j'avais passé en revue, constituent le **massage**. Il me reste maintenant à jeter un coup d'oeil chez les peuples qui, aujourd'hui couvrent l'**Afrique**, l'**Égypte** et la **Turquie** pour arriver enfin à décrire le **massage** tel qu'il se pratique en Europe et surtout dans certains établissements français.

L'habitude, si répandue dans l'Égypte ancienne, d'aller aux bains somptueux, contribua sans doute à faire adopter les mêmes usages par les conquérants ; et, d'ailleurs, les besoins du pays sont aussi bien que les lois bibliques pour les uns, les lois de Mahomet ☞ pour les autres, firent que les pays conquis par les **Arabes** conservèrent l'usage des ablutions. Les thermes restèrent fréquentés comme du temps des anciens peuples de ces pays, et le **massage** s'y est conservé presque dans toute sa pureté. **Savary** dans ses *Lettres sur l'Égypte* ☞, nous donne des détails qu'on trouve bien plus étendus dans **Du Choul**,

## Page 47

**Faber de Saint-Jory**, **Alpinus**, etc., qui, bien avant lui, avait décrit la **gymnastique**, chez les **Romains**, les beautés de leurs **thermes** et l'emploi des diverses salles dont ils étaient composés, et les **manoeuvres** qui s'y pratiquaient.

J'ai donné plus haut quelques détails sur ce sujet.

Les Égyptiens contemporains ont-ils modifié les diverses manoeuvres du **massage** des **anciens** ? Non. Tous les **voyageurs** les décrivent à peu près dans les mêmes termes. **Larrey** à son retour d'Égypte, aussi bien qu'**Anquetil**, **Savary** et bien d'autres voyageurs et historiens, sont d'accord sur ce sujet. Je vais reproduire textuellement une partie de la onzième lettre de Savary sur les *Bains du Grand-Caire*. Je crois qu'il ne sera pas dépourvu d'intérêt de lire la manière dont on prend les bains au Grand-Caire et la manière dont on est **massé** dans ces établissements. Je laisse parler Savary :

« Les bains chauds connus de la plus haute antiquité et célébrés par Homère ☞, le peintre des moeurs de son temps, ont conservé dans l'Égypte leur agrément et leur salubrité. Le besoin d'être propre dans un climat où l'on transpire abondamment les a rendu nécessaires ; le bien-aise qu'ils procurent en conserve l'usage. Mahomet ☞, qui connaissait leur utilité, en a fait un

précepte. La plupart des voyageurs les ont décrits superficiellement. L'habitude où je suis d'y aller m'ayant donné le loisir de les examiner avec attention, j'entrerai dans tous les détails propres à vous les faire bien connaître.

» Le premier appartement que l'on trouve en allant au bain est une grande salle qui s'élève en forme de rotonde ; elle est ouverte au sommet, afin que l'air pur y circule librement. Une large estrade, couverte d'un tapis et divisée en compartiments, règne alentour ; c'est là qu'on dépose les vêtements. Au milieu de l'édifice un jet d'eau qui jaillit d'un bassin recrée agréablement la vue.

» Quand on est déshabillé, on se ceint d'une serviette, on prend des sandales, et l'on entre dans une allée étroite où la chaleur commence à se faire sentir. La porte se referme. A vingt pas on en trouve une seconde et l'on suit une allée qui forme un angle droit avec la première. La chaleur augmente ; ceux craignent de s'exposer subitement à une plus forte dose s'arrêtent dans une salle de

#### Page 48

marbre qui précède le bain proprement dit. Ce bain est un appartement spacieux et voûté. Il est pavé et revêtu de marbre. Quatre cabinets l'entourent. La vapeur sans cesse renaissante d'une fontaine et d'un bassin d'eau chaude s'y mêle aux parfums qu'on y brûle.

» Les personnes qui prennent le bain ne sont point emprisonnées comme en France dans une espèce de cuvier où l'on est jamais bien à son aise. Couchées sur un drap étendu, la tête appuyée sur un petit coussin, elles prennent librement toutes les postures qui leur conviennent. Cependant un nuage de vapeurs odorantes les enveloppe et pénètre dans tous les pores.

» Lorsque l'on s'est reposé quelque temps, qu'une douce moiteur s'est répandue dans tout le corps, un serviteur vient, vous **presse** mollement, vous retourne, et quand les membres sont devenus souples et flexibles, il fait craquer les jointures sans effort. Il **masse** et semble **pétrir** les chairs sans que l'on éprouve la plus légère douleur.

» Cette opération finie, il s'arme d'un **Gant** d'étoffe et vous **frotte** longtemps. Pendant ce travail il détache du corps du patient tout en nage une des espèces d'écaillés, et enlève jusqu'aux saletés imperceptibles qui bouchent les pores. La peau devient douce et unie comme le satin. Il vous conduit ensuite dans un cabinet, vous verse sur la tête de l'écume de savon parfumé et se retire.

» Les **anciens** faisaient l'honneur à leurs hôtes et les traitaient d'une manière plus voluptueuse. En effet, pendant que **Télémaque** était à la cour de **Nestor**, la belle **Polycaste**, la plus jeune des filles du roi de **Pilos**, conduisit le fils d'**Ulysse** au bain, le lava de ses propres mains, et après avoir répandu sur son corps des essences précieuses, le couvrit de riches habits et d'un manteau éclatant. **Pisistrate** et **Télémaque** ne furent pas moins bien traités dans le palais de **Ménélas**. Lorsqu'ils eurent admiré les beautés on les conduisit à des bassins de marbres où le bain était préparé. De belles esclaves les y lavèrent, et après avoir **répandu** sur eux de l'huile parfumée, les revêtirent de fines tuniques et de superbes pelisses.



» Le cabinet où l'on a été conduit offre un bassin avec deux robinets : l'un pour l'eau froide, l'autre pour l'eau chaude. On s'y lave

### Page 49

soi-même. Bientôt le serviteur revient avec une pommade épilatoire, qui dans un instant fait tomber les poils à l'endroit où on l'applique. Les hommes et les femmes en font un usage générale en Égypte. Quand on est bien lavé, bien purifié, on s'enveloppe de linges chauds, et l'on suit le guide à travers les détours qui conduisent à l'appartement extérieur. Ce passage insensible du chaud au froid empêche qu'on en soit incommodé. Arrivé sur l'estrade, on trouve un lit préparé. A peine y est-on couché qu'un enfant vient **presser** de ses doigts délicats toutes les parties du corps, afin de les sécher parfaitement. On change une seconde fois de linge, et l'enfant râpe légèrement avec la pierre ponce les **calus** des pieds. Il apporte ensuite la pipe et le café moka.

» Sorti d'une **étuve** où l'on était environné d'un brouillard chaud et humide, et où la sueur ruisselait de tous les membres, transporté dans un appartement spacieux et ouvert à l'air extérieur, la poitrine se dilate et l'on respire avec volupté. Parfaitement **massé** et comme régénéré, on sent un bien-être universel. Le sang circule avec facilité et l'on se trouve dégagé d'un poids énorme. On éprouve une souplesse, une légèreté jusqu'alors inconnue. Il semble que l'on vient de naître, et que l'on vit pour la première fois. Un sentiment de vif de l'existence se répand jusqu'aux extrémités du corps, tandis qu'il est livré aux plus flatteuses sensations ; l'âme qui en a conscience jouit des plus agréables pensées ; l'imagination se promenant sur l'univers qu'elle embellit voit partout de riants tableaux, partout l'image du bonheur. Si la vie n'est que la succession de nos idées, la rapidité avec laquelle la mémoire les retrace alors, la vigueur avec laquelle l'esprit en parcourt la chaîne ferait croire que dans les deux heures de calme délicieux qui suit ces bains, on vit un grand nombre d'années.

» Tels sont les **bains** dont les **anciens** recommandaient si fort l'usage, et dont les Égyptiens font encore leurs délices. C'est là qu'ils parviennent ou font disparaître les rhumatismes, les **catarrhes** et les maladies de la peau, qui ont pour principe le défaut de transpiration ; c'est là qu'ils guérissent radicalement ce mal funeste qui attaque les sources de la **génération**, et dont le remède est si dange-

### Page 50

reux en Europe. (L'auteur fait allusion à la **phthisie**, ainsi qu'il le dit dans une note.) C'est là qu'ils se défont du malaise si ordinaire aux autres nations, qui n'ont pas autant de soin d'entretenir la propreté de leur corps, etc. »

Le reste de l'**Afrique** et tout l'Orient pratiquent le **massage** avec autant de soins, mais moins de luxe que l'Égypte, et comme le dit M. **Quesnoy**, chez les indigènes de l'Afrique comme chez tous les Orientaux, il n'est pas une **douleur** qui ne soit au début soumise au **massage**. Il faut que

l'expérience ait bien souvent confirmé l'efficacité de cette pratique pour qu'elle soit conservée avec autant de foi, et que chaque tribu ait ses hommes spéciaux pour le **massage**.

« Quel est le touriste, dit M. Séré (*Echo de la Presse*, juillet et septembre 1862 <sup>1</sup>), quel est le colon ou le militaire qui, dans nos possessions d'Afrique, n'ait visité ce que l'on appelle les bains maures, et ne se soit livré, au moins une fois, aux mains d'un indigène, habile **masseur** qui, plonge avec son **baigneur** dans une atmosphère de vapeur chaude, l'étend sur une table, et tout en gambadant et chantant sa chanson nasillarde, se livre sur son corps, dont les tissus sont distendus par la température ambiante, à des **frictions** rapides et graduées, et à des torsions agiles des articulations ? En sortant de ses mains après l'opération, n'ont-ils pas éprouvé ce **bien-être** général qui résulte d'une circulation libre et active du sang, d'un jeu régulier de tous les organes, et si un peu de fatigue a provoqué chez eux un peu de sommeil, de quelle souplesse, de quelle force ne sont-ils pas doués après leur réveil ? Et ceux qui étaient entrés au bain avec de la lassitude, de l'empâtement des articulations, de vieilles douleurs rhumatismales ou musculaires, enfin avec des affections anciennes, de quelques natures qu'elles fussent, et caractérisées par la persistance de l'engorgement ou de l'**induration**, n'en sont-ils pas sortis au moins soulagés, sinon guéris ? C'est qu'en effet le **massage**, outre qu'il est un dégraisseur par excellence, et par conséquent le meilleur auxiliaire des fonctions cutanées à l'aide desquelles s'opère le double courant d'absorption et d'excrétion d'où dépend l'équilibre du travail organique, s'oppose encore à la **stase** des liquides, et dévelop-

## Page 51

pant la chaleur par le **frottement**, devient pour le corps un véritable agent électro-magnétique. »

M. Séré a tracé à grands traits les effets physiologiques et thérapeutiques du **massage** sur lesquels je reviendrai plus tard, et il a donné en même temps les preuves irrécusables de l'exercice du **massage** dans toute l'**Afrique**.

Voulons-nous savoir s'il entend le **massage** comme nous le comprenons ? Écoutons-le : « Voulons-nous parler du **massage**, c'est-à-dire du **frottement** et de la **pression** exercée avec les mains sur le corps de l'homme, soit au point de vue hygiénique, soit au point de vue **thérapeutique**. » On ne peut donner une définition plus large et plus précise du **massage** ; c'est celle que j'adopte.

Les **Turcs**, eux qui font partie de la grande famille arabe, **massent** comme les Égyptiens et les Africains, selon le témoignage de M. **Ardouin** (thèse, 1815) <sup>2</sup> : ils **frictionnent** et **pressent** avec les doigts ; ils **pétrissent**, pour ainsi dire, toutes les parties du corps. On se fait pratiquer ce genre de **friction** nommée **massage**, pendant qu'on est dans le bain, par des femmes ou des enfants, qui ont les mains délicates.

Selon **Thévenot** et les auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales* <sup>3</sup>, le **massage** des Turcs est assez analogue des Égyptiens ; car, les salles étant chauffées, on ne tarde pas d'y suer ; alors on y est lavé, essuyé, peigné et longtemps **frotté** avec un morceau de **camelot** qui débarrasse la peau des débris épidermiques ; puis l'on passe sur le corps du savon et d'autres

cosmétiques. Le **massage** diffère cependant en quelque chose ; c'est dans une **étuve** sèche que l'on se fait **masser** en Turquie, mais on peut y faire à volonté des ablutions d'eau tiède ou fraîche sur les différentes parties du corps. Le marbre qui forme le pavé de l'étuve est chauffé par le feu que l'on allume dans une salle située au-dessous ; c'est sur ce marbre que l'on est couché. Un esclave étend sur le dos celui qui vient se faire **masser** ; il pose les genoux sur le ventre et sur l'estomac, et faire craquer les divers articulations. Bientôt après on fait retourner le baigneur sur le ventre, et l'on pratique sur la partie postérieure du corps ce que l'on avait fait sur l'antérieure. Ces différentes modifica-

## Page 52

tion (ajoutent-ils) influent sans doute assez peu sur les effets qui doivent dans tous les cas être à peu près analogue.

Il me reste à parler maintenant des médecins qui, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, ont traité du **massage**, et à terminer cette première partie par la description de l'art de masser.

Les médecins **hygiéniste** et thérapeutistes, les **praticiens** de toute sorte qui se sont occupés du **massage** sont très nombreux parmi nos contemporains, et cependant nous en comptons fort peu qui aient fait des articles spécieux sur cette partie. Les **gymnasiarques**, en particulier, en ont traité presque tous ; nos bains publics ont chacun un ou plusieurs **masseurs** ; des personnes faisant profession du **massage** sont établis dans quelques quartier de Paris ; quelques-uns des établissement thermaux français ont l'avantage de posséder des **masseurs**, et je citerai en première ligne celui de **Bagnères-de-Luchon**, et cependant personne, que je sache, n'a songé à donner des règles générales et particulières qu'il faut suivre dans l'art de **masser**. Cette lacune existe encore, et je tâcherai de la combler.

Je sais que chacun des médecins et gymnasiarques qui ont conseillé le **massage** dans telle ou telle affection, ont donné le moyen de **masser** la partie malade, et en même temps quelques principes généraux sur le **massage** en général ; mais si les manipulations sont bien indiqués par le **massage** particulier, il n'en est pas ainsi pour celui qui doit affecter tout le corps ou une partie quelconque. Ils n'ont eu tous qu'un but, celui de prouver que le **massage** est aussi utile, sinon plus, que n'importe quel autre agent thérapeutique dans une affection déterminée. A cet effet, ils ont donné le moyen de le pratiquer dans la région qui les occupait ; mais, quant à rassembler tous les **massages** particuliers institués pour en créer une méthode générale capable de faire un **masseur**, personne, que je sache, n'y a songé jusqu'à ce jour.

Je vais donc tâcher de combler cette lacune, et pour cela je m'appuierai sur tous les différents procédés de **massage** qui ont été donnés jusqu'à ce jour. Beaucoup nous sont déjà connus par les divers textes que j'ai cités pour prouver que le **massage** a été connu dès les temps les plus reculés, et qu'il nous a été transmis dans la suite des siècles

## Page 53

sans aucune modifications importante. D'autres seront tirés des auteurs contemporains que je n'ai pas encore mentionnés ; comme j'aurais l'occasion de les citer en exposant les manoeuvres

de l'art de **masser**, ou en décrivant les effets physiologiques et thérapeutiques, je ne crois pas utile, afin d'éviter des redites, de donner un résumé des travaux relatifs à mon sujet, tirés des auteurs nombreux qui durant cette époque se sont occupés du **massage**. J'aurai soin, à mesure que je décrirai un procédé ou bien que j'indiquerai un effet **thérapeutique** ou physiologique, de nommer l'auteur auquel je l'ai emprunté. Par ce moyen, j'abrègerai un exposé qui serait trop long, et que cependant je n'aurai pas négligé s'il ne m'eût paru inutile.

J'ai donc ainsi terminé l'historique du **massage** ; je vais maintenant, dans un second chapitre, traiter de l'art de **masser**.

## ↑ CHAPITRE II.

### DE L'ART DE MASSER

L'art de **masser** comprend diverses parties qui nécessitent une division pour le bien décrire. Je traiterai successivement dans quatre articles distincts :

1. ° Des conditions que doit remplir un bon **masseur** ;
2. ° Des instruments dont il doit être nanti ;
3. ° Des manoeuvres qu'il exécute sur la personne qui se fait **masser** ou bien que cette personne fera sur son invitation, et de la définition de chacune de ces manoeuvres ;
4. ° De la manière dont il doit procéder à ces manipulations.

### ARTICLE I<sup>er</sup>.

#### CONDITIONS QUE DOIT REMPLIR UN BON MASSEUR.

Si l'on songe que le **massage** était pratiqué chez les anciens peuples par des personnes non-seulement d'âges différent, mais encore d'un sexe particulier ; si l'on se rappelle que chez les uns c'étaient des jeunes enfants, chez les autres des femmes, chez d'autres des serviteurs ou esclaves, chez d'autres peuples des barbiers, chez

#### Page 54

d'autre enfin des personnes revêtues d'un caractère sacré et mystérieux ; dans cette promiscuité si étrange il sera difficile d'établir les conditions nécessaires à un bon **masseur** ; mais si l'on considère les judicieuses observations de M. **Sarlandières**, en raison de la fatigue extrême que nécessite de la part de l'opérateur un **massage** bien fait, on pourra sans difficulté aucune établir ces conditions.

*L'âge adulte* est une première condition qui doit revêtir le **masseur**. Trop jeune, en effet, il ne

peut soutenir ce pénible travail ; trop âgé, la même raison l'oblige de s'y souscrire. Eût-il même toutes les conditions de force et d'agilité dont le nombre des années n'aurait pu encore lui arracher la jouissance, que dans l'intérêt de sa santé personnelle et en raison des exigences de clients trop souvent harceleur et ennuyeux, il serait obligé d'abandonner un état pour l'exercice duquel l'âge adulte est presque une nécessité.

Le *sexe* ne doit pas nous occuper, attendu qu'il est inutile de rappeler que dans tout ce qui tient dans un lien quelconque à l'exercice de la médecine, un sentiment de haute moralité doit toujours y présider.

Il ne sera pas sans intérêt de lire quelques lignes que j'ai extraites de *l'Introduction de la clinique*, de M. **Trousseau**, et qui ont été écrites pour le médecin concernant sa carrière. Le **masseur**, qu'il appartienne ou non au corps médical, y trouvera une règle de conduite très sage.

« Il n'y a pas en somme un grand inconvénient au point de vue la pudeur et de la convenance à découvrir un homme ; il n'est pas permis pourtant de le faire si cet examen peut avoir quelque inconvénient pour la santé.

« Ce que je dis là s'applique aux deux sexe ; mais quand il s'agit de femmes, le médecin doit se souvenir qu'il a une fille ou une soeur, et que jamais l'examen ne doit prendre les apparences d'une coupable curiosité.... On peut faire avec la plus grande chasteté les investigations qui semblent être les moins chastes, pourvu que ces recherches soient utiles, et surtout jugées telles par les malades ; elles sont acceptées souvent, même avec reconnaissance. Il ne s'agit pas de pruderie, mais seulement de savoir-vivre, et rappelez-vous

## Page 55

que le médecin a d'autant plus de chance de réussir dans sa carrière si difficile, qu'il oubliera moins vis-à-vis de ses malades de ses malades les règles de bienséance, qui sont l'apanage de la bonne éducation. »

Cependant, comme on a vu maintes fois des personnes du sexe éprouver une certaine répugnance à se montrer à des hommes qui ne revêtent pas le caractère indifférent du médecin, je suis obligé d'accepter que les femmes pratiquent le **massage** ; mais n'oublions pas que la fatigue que nécessite un **massage** bien fait de la part du **masseur** est une dépense physique qu'une femme, fût-elle douée de la santé la plus florissante, ne pourrait supporter longtemps, si, surtout, elle pratiquait plusieurs **massages** par jour.

Inutile de dire qu'étant obligé de dépenser une certaine quantité de force, le **masseur** doit être bien portant et jouir complètement de toutes les fonctions physiologiques de ses membres supérieurs.

Il serait désirable que ses mains fussent larges, grandes et très musculeuses, la pulpe des doigts très épaisse, afin que dans les diverses **pressions** il ne fatigue point le patient. Il devrait avoir la peau des mains lisse, afin de pouvoir exercer des **frictions** prolongées sans entamer l'épiderme ; enfin le pouce doit être facilement opposable aux autres doigts, afin que le **masseur**

puisse bien saisir les membres à main pleine, et fixer solidement une partie du corps, quand il est nécessaire.

## ↑ARTICLE II.

### INSTRUMENTS OU ARSENAL DU MASSEUR.

L'arsenal des **masseurs** n'est pas compliqué, car à peine s'il doit compter quelques instruments d'un petit volume ; ce sont : la **brosse**, le **Gant**, la raclette ou **strigil**, la **Roulette**, la **palette**, un **faisceau** de branches, et accessoirement un corps gras.

1° **Brosse**. — C'est en générale une brosse ordinaire de **chiendent** qu'ils se servent ; à défaut, on pourrait se servir d'une brosse de crin, comme on peut en avoir toujours sous la main. On se sert également d'un morceau de tissu de laine grossière ou de **flanelle**.

#### Page 56

Ces divers objets servent à faire des **frictions** douces, modérées ou rudes, suivant les cas.

2° **Gant**. — On désigne sous le nom de gant une espèce de sac de la longueur de la main, fermé à l'extrémité **unguéale**, et présentant au niveau du poignet un petit cordon, qui, passant par une coulisse, permet de fixer le gant au poignet. L'extrémité digitale présente deux compartiments, l'un très large, permettant l'introduction des quatre derniers doigts, et l'autre plus étroit, destiné à la réception du pouce. La partie dorsale de ce **gant** est d'une étoffe de nature et de couleur différente, tandis que la face **palmaire** est revêtue dans toute son étendue d'une espèce de tissu faisant **brosse**, construit généralement avec du poil de chameau. C'est une **brosse** plus douce que la **brosse** ordinaire, et dont la flexibilité permet de **frictionner** uniformément les parties du corps les plus irrégulièrement contournées. Cette **brosse**, molle et flexible, mérite d'être conservée, car elle est réellement utile. Quant à la nature du poil qui forme la partie essentiel de ce gant, elle n'est d'aucune importance.

**Galien** raconte que de son temps on se servait d'un gant de peau pour éviter l'**excoriations** de la peau ; aujourd'hui nos **masseurs**, peut-être plus habiles, se servent de la main toute nue et ne craignent point d'excorier la peau. Le **gant** qu'ils emploient sert pour faire des **frictions** excitantes, ainsi que je viens de l'indiquer. Quelquefois aussi il sert à percuter sur les diverses parties du corps que l'on **masse**.

3° **Strigil**, raclette, **éponge**. — Le strigil, instrument qu'emploient les **masseurs** depuis les temps les plus reculés, se trouve décrit par tous les auteurs qui se sont occupés de **gymnastique**, et **Hippocrate** n'a pas dédaigné d'en donner la description. Le strigil est un instrument courbé en forme de faucille, **mousse** sur ses bords et terminé par un manche à l'une de ses extrémités, l'autre étant arrondie et mousse.

**Du Choul** dit que les strigils ou **Estrilles** à **estuves**, dont se servaient les anciens **Romains**,

étaient en or ou en argent, ou en bronze doré.

## Page 57

**Strabon**, raconte que les Indiens se servaient de **strigils** légers d'ébène.<sup>(1)</sup>

**Pline** dit à son tour que les anciens Romains remplaçaient le strigil par une éponge.

Nos **masseurs** actuels se servent d'un instrument analogue au strigil, fait en buis ou tout autre bois dur, et l'appellent indifféremment strigil ou **raclette**.


Le strigil ou **raclette** n'est donc pas un instrument indispensable.

Il serait préférable, à l'exemple des anciens Romains, selon Pline, que les **masseurs** se servissent d'une **éponge**, ou bien d'un **linge** avec lequel ils **frotteraient** avec une certaine force pour enlever les débris épidermiques, l'excrétion des **cryptes** de la peau, et les restes des produits médicamenteux dans le cas où l'on en aurait employé.

4° **Roulette**, — La roulette est un petit instrument composé de six à huit petites roues ordinairement en buis, large d'un centimètre. Ces petites roues sont perforées à leur centre et sont mobiles sur un axe terminé à l'une de ses extrémités par un manche que le **masseur** prend à pleine poignée. Le **masseur** promène la roulette en **pressant** plus ou moins fortement sur les parties qu'il **masse**, et imprime aux petites roues composant la roulette des mouvements d'autant plus rapides et plus uniformes qu'il exerce des mouvements de va-et-vient plus prompts. Il détermine avec cet instrument, qui mérite d'être conservé, une **pression** plus douce, plus égale et aussi certaine qu'avec l'extrémité des doigts.

J'ai vu cependant, dans ces derniers temps, un nouvel instrument destiné à remplacer la roulette. Il consiste en de petites roues analogues à de petits **pessaires** en **gimbelette**, et emmanchées comme les précédentes.

Ce dernier instrument manque, à mon avis, le but qu'on se propose en se servant de cet instrument, car la **pression** uniforme que l'on veut exercer sur les fibres musculaires, ou sur les vaisseaux qui se trouvent situés au-dessous et dans la direction de la force appliquée, ne s'applique pas, comme avec la roulette en bois dur, sur l'extré-

<sup>(1)</sup> Verso de la feuille 8 de "*Discours des bains et antiques exercices grecques et romaines*  " de Guillaume Du Choul ou le strigil d'Estradère est dans cet ouvrage écrit au féminin.

## Page 58

mité de l'axe de cette force représentée par une ligne, mais bien sur une surface représentée par la figure que forme la masse des petites roues s'aplatissant, en se pressant les unes contre les autres, et formant une espèce de corps **ovalaire**, représenté dans son grand diamètre par la longueur de l'axe de l'instrument, augmenté en raison de la **pression** imprimée par le **masseur**,



et, dans son petit diamètre, par l'aplatissement de ces petites roues d'autant plus grand que la **pression** sera forte.

A mon avis, cet instrument est une mauvaise innovation qui doit être rejetée par tous les **masseurs**.

5° **Palette**, la *férule* ou *battoir*. — La palette, que l'on nomme aussi férule, **tapette**, battoir, est un instrument de 25 à 30 centimètres de longueur, terminé à l'une de ses extrémité par un manche, tandis que l'extrémité opposée présente un disque de 7 à 10 centimètres de longueur sur 6 à 7 centimètres de largeur. Ce disque **ovoïde**, terminé à l'une de ses extrémités par un manche, sert à exercer la **percussion** sur les parties très charnues.

Cette **palette** a été en usage par les **masseurs** dès les temps les plus reculés.

Vraiment M. **Sarlandières** viendrait se déclarer l'auteur du **massage** qu'il nomme par **percussion**, et qui consiste, dans une certaine forme du **massage** des **anciens**, qu'à remplacer le mot **férule** ou **palette** par le mot *battoir*, car cet instrument ne diffère en rien de la **palette** des anciens dont je viens de donner la description.

Les écrits que je vais passer en revue prouvent de la manière la plus irrécusable que M. Sarlandières à voulu induire en erreur le monde médical, et il a réussi, car, ainsi que je l'ai dit au sujet du livre de **Meibomius** et des écrits de **Cœlius Aurelianus**, MM. **Trousseau** et **Pidoux**, dans leur savant *Traité de matière médicales et de thérapeutique* <sup>1819</sup>, ont été dupes de ses assertions. M. Sarlandières n'est nullement l'inventeur ni du **massage** par **percussion**, ni de la **palette** que je lui laisserai nommer **battoir**, bien que MM. Trousseau et Pidoux l'en déclarent.

## Page 59

Je ne citerai encore, à l'appui de mon assertion, que des extraits de l'article **Percussion** du *Dictionnaire des sciences médicales* <sup>1819</sup>, rédigé par **Percy** et **Laurent** en 1819, c'est-à-dire vingt-cinq ans avant que M. **Sarlandières** n'ait rédigé son *Traité du système nerveux* <sup>1844</sup>.

(1) \* « **Palette** (*instrument de percussion*), *palmula, ferula*. — Nous donnons ce nom à une espèce de spatule en forme de **raquette**, ayant un long manche, épaisse seulement de 4 à 5 lignes et faite avec du bois blanc très léger. L'usage de cet instrument est trop connu, et il nous a paru important de fixer un moment l'attention des médecins sur les avantages qu'on peut en tirer dans un assez grand nombre de circonstances.

« L'emploi de la **palette** rentre dans le domaine du **massage** et malheureusement cet art n'existe pas en France, et il n'a encore trouvé ni un maître, ni un **apologiste** qui eussent pu l'y naturaliser.

« En attendant, nous allons indiquer le parti que l'on peut tirer de notre **palette** et citer quelques-uns des cas dans lesquels il convient d'y avoir recours.

« Ce mode de **percussion** était familier aux médecins de l'antiquité qui probablement l'avaient emprunté à certains *aliptes* ou *orthopèdes* dont le métier consistait à corriger les vis de structure

et de conformation chez les adultes et chez les enfants, ou qui peut-être l'avaient vu pratiquer dans les *promalactériens*, endroits particuliers où, avant d'entrer au bain, on se soumettait à une sorte de **pétrissage** tant avec les mains trempées dans l'eau tiède ou dans un mélange d'eau de sel, de nitre et d'huile (*Celse* <sup>(2)</sup>) qu'avec des *battoirs* de diverses formes et de différents bois, lesquels n'étaient maniés que par des personnes bien exercées et plus souvent par des femmes, parce qu'elles ont la main plus douce et plus légères, dit encore Celse... *Galien* a recommandé l'emploi de la **palette** ou l'acte de la **férulation** en plusieurs articles des oeuvres, et, pour faire réussir l'application des emplâtres contre l'**atrophie**, il ne fallait pas négliger l'exténuation des membres à coups de **férules**, moyen si propre à remuer les sucs nourriciers dans la partie où ils semblent n'avoir plus accès. »

L'art d'embellir, selon Haller et *Guyon*, était très cultivé chez

<sup>(1)</sup> De là jusqu'au prochain astérisque à la page suivant (\*), il s'agit de la reprise, avec quelques retraits du 39eme volume du *Dictionnaire des sciences médicales* .

<sup>(2)</sup> *Celse*, livre III, chapitre 21 .

## Page 60

les **anciens**, et les médecins ne dédaignent pas de s'en servir ; c'étaient ceux de cette classe qui usaient le plus fréquemment de la **Palette**, et l'on sait que *Plinie* les comparait vulgairement pour cette raison, aux maîtres d'école : si pedagogis, medicis etiam ferulæ.

Il y avait dans les principales villes un établissement appelé [mot grec], où les esclaves à vendre et ayant quelque difformité trop apparente, étaient envoyés, aux frais du maître, pour y subir des épreuves capables de tromper les acheteurs, ou pour y acquérir réellement les formes et les agréments qui leur manquaient. C'est là surtout que la **palette** était usitée... Quelques femmes allaient, mais bien secrètement, chercher de la fraîcheur et de l'embonpoint dans ces lieux ordinairement mal famés, et leur mollesse cédant à la vanité, se prêtait aux coups de **palette** qu'il fallait y endurer. Tantôt c'étaient des **fesses** plates dont elles voulaient à toute force faire cesser la défectueuse dépression ; tantôt c'étaient des hanches rentrantes ou *ravalées*, comme disent nos **hippiatres**, qu'il fallait à tout prix rendre saillantes et évasées : alors la **palette** allait grand train, et son exercice n'était interrompu que par la **palpation**, la **contrectation** et toutes les ressources manuelles de la *psellaphie*, mot que nous désirerions voir adopter pour exprimer élégamment ce qu'on y appelle lourdement et grossièrement le **massage**, le **massement**.

Des hommes usés par les excès se rendaient, avec les mêmes précautions, dans ces maisons...

Les Arabes, héritiers des préceptes de l'ancienne médecine, ne négligèrent pas celui de la **palette**...

Le proverbe, *se battre les flancs*, vient de l'usage où l'on fut autrefois d'exercer, soit avec les mains, soit avec une pièce de cuir épais, soit avec une **palette** quelconque, des **percussions** en tous sens sur les **hypochondres**, dans les engouements du foie et de la rate. »\*

Suit l'énumération d'une foule d'affection dans lesquelles la **palette** a fait merveilles. Dans

certaines **dyspepsies**, ils conseillent la **percussion** avec une **palette** modifiée de la manière suivante :

« On attache un peu loin, au bout d'un petit bâton en forme de manche, une **vessie** de mouton ou d'agneau qu'on a gonflée d'air par

## Page 61

**l'insufflation**, et avec cette espèce de fléau on peut porter partout le bienveillant effet de la **percussion**. »

Dans d'autres circonstances, « la **Palette** doit le céder à la vessie enflée, quoique entre les mains d'un homme sage, qui en userait avec sobriété et précaution, et qui, au besoin, la couvrirait d'une enveloppe de peau de satin ou de velours très fin, elle puisse rivaliser avantageusement avec elle.

» Dans plus d'une conjoncture, l'enveloppe dont il vient d'être question peut être nécessaire, parce qu'elle adoucit le choc et la collision, et qu'elle ménage les **téguments** qui, chez quelques sujets, et chez les femmes surtout, sont d'une texture si délicate que le moindre **frottement** les enflamme et les **excorie**. »

« M. Bourdier a proposé pour **masser** les membres, et spécialement les articulations gonflées par l'effet du rhumatisme ancien et opiniâtre, une *baguette* terminée, comme celle des *grosses caisses* de musique turque, par un bouton du volume d'une pomme d'api, rembourré de laine et de crin, et recouvert de peau de chamois, etc. »

Croyez-vous que M. **Sarlandières** ait innové quelque chose en pareil matière ? Pour vous en convaincre, lisez ses considérants, qui ne sont pas moins étendus que dans la question de droit la plus épineuse.

« En me rendant, dit-il un compte physiologique de l'action modératrice du **massage** par **pression** employé ordinairement, et ayant égard au sentiment de **bien-être** éprouvé et à la prompte disparition de la fatigue par le déplacement d'un membre qui est longtemps resté dans une position invariable, ou, ce qui revient peut-être au même, qui a été longtemps exercé d'une manière semblable, j'ai pensé que tout ébranlement passivement imprimé aux organes musculaires sans trop intéresser leur irritabilité, et en changeant le mode d'action, pourrait avoir un résultat salutaire, d'autant plus que j'ai cru remarquer que, si une douleur dont un membre est affecté enchaîne, comme il arrive souvent, le mouvement que l'on exerce sous l'influence de la volonté, dans la direction naturelle des fibre charnues, un mouvement imprimé en sens contraire, et, par conséquent, au moyen d'une force étrange, rétablissait la sensibilité

## Page 62

dans son état d'intégrité et redonnait l'aptitude aux mouvements naturels et volontaires.

« D'autre part, j'avais remarqué l'extrême fatigue que cause à l'opérateur un **massage** bien fait. Voulant tenir compte de tous ces motifs et arriver à rendre ce moyen plus commode en même

temps que plus efficace, sachant d'ailleurs combien il est difficile de trouver hors de l'Orient des gens assez habiles pour exercer convenablement cet art, j'ai pensé qu'une **percussion** molle, plus ou moins forte, plus ou moins lente, à l'aide d'un corps contondant placé au bout d'un levier, afin de fatiguer moins l'opérateur, pourrait atteindre le même but que ce **massage** par **pression**.

« Je fis, à cet effet, confectionner des **battoirs** élastiques dont la **palette** circulaire, de 4 pouces de diamètre, est adaptée à un manche de 10 pouces de longueur. Les **palettes**, rembourrées de crin, sont couvertes de **flanelle** pour les **percussions** à sec, et de feutre ou de caoutchouc pour les **percussions** au milieu de la vapeur aqueuse. »

Je laisse le lecteur comparer les deux textes que je viens de reproduire, et je suis convaincu qu'il sera de mon avis.

Dans l'article de M. **Sarlandières**, il est question d'une **palette** couverte de caoutchouc. Les **anciens** ne pouvaient faire les **palettes** recouvertes de cette substance qu'ils ne connaissaient pas, mais ils y suppléaient par la **palette** faite avec une **vessie** enflée. Quant à la **palette** recouverte de laine, ou de crin et de feutre, elle était également connue des anciens. J'estime donc que M. Sarlandières n'est pas l'auteur du **massage** par **percussion**, inventé et pratiqué par le docteur Sarlandières. » Si MM. **Trousseau** et **Pidoux**, eussent pris connaissance de l'article *Dictionnaire des sciences médicales* que j'ai indiqué et reproduit presque en entier, ils n'auraient certainement pas dit : « On distingue deux sortes de **massage** : le **massage** par **pression**, c'est le mode employé de tout temps ; le **massage** par **percussion**, inventé et pratiqué par le docteur Sarlandières. » Si M. Trousseau n'eût pas été trop confiant dans les assertions de M. Sarlandières, il aurait pu le comprendre parmi ceux pour lesquels il dit dans sa *Clinique médicale* : « On comprendra, du reste, l'erreur de ces illustres praticiens, dont, malgré tout, nous devons dire que la Fontaine disait des poètes : « nous ne saurions

### Page 63

» aller plus avant que les anciens ; ils ne nous ont laissé, pour notre part, que la gloire de les bien suivre. »

6° **Faisceau de branches**, — Le sixième instrument faisant partie de l'arsenal du **masseur**, est un petit faisceau de branches unies ; ce faisceau, bien entendu, ne doit pas être trop volumineux, afin que le **masseur** puisse le saisir à main pleine, et s'en servir pour l'usage auquel il est affecté. La plupart des **masseurs** ont adopté les branches de bouleau amollies par l'eau. J'ignore pourquoi, dans les bains russes, la **flagellation** se fait uniquement avec des branches de cet arbre ; mais suivant l'exemple de **Rhazès**, que j'ai cité plus haut, on prendra des branches de n'importe quel arbre ; cependant il faut qu'elles ne soient pas noueuses, afin de ne pas blesser le patient.

Dans les bains russes cet instrument sert à la fois et d'instrument de **percussion** et de **strigil** ; car, après avoir **frictionné** le corps avec l'eau de savon, ils font tomber la mousse avec la main ou bien avec le corps du faisceau de branches de bouleau.

7° **Onguent, pommade, huiles, savons**. — Ces différents corps gras sont employés dans un but

tantôt **thérapeutique**, tantôt purement hygiénique.

Les **masseur** en général, peu soucieux du but de l'**onction**, vantent chacun un corps gras qu'il a adopté et auquel il teint essentiellement, parce qu'avec son aide, les mains glissent plus facilement. Il craint moins d'**excorier** la peau. Je crois donc qu'un corps gras, bien qu'il ne soit pas absolument nécessaire dans le **massage hygiénique**, est cependant d'une certaine utilité.

Le **masseur** devrait s'en tenir là, mais trop souvent il se croit médecin et dans l'obligation de donner des conseils au client, quelquefois même en dépit du bon sens. J'en ai vu appeler comme tout le vulgaire les tendons des fléchisseurs des doigts, des nerfs, et me faire un petit discours sur les effets du **massage** sur ces prétendus nerfs. Je vous laisse penser après une si bonne description anatomique, quel avantage je dus retirer de sa leçon de pathologie.

Sans doute, on peut-être masseur sans connaître les noms des

## Page 64

parties que l'on touche, mais il serait très utile et indispensable même d'avoir quelques notions d'anatomie et de physiologie, surtout si le **masseur** est appelé à exécuter un **massage thérapeutique** formulé par un médecin. Un bon **masseur**, capable de faire aussi bien le **massage** sur l'homme sain que sur l'homme malade, doit avoir des notions anatomiques et de physiologiques suffisantes, et en cela il ne fera qu'imiter les **masseurs** anciens. En effet, les gymnastes, dès les temps les plus reculés, avaient des notions médicales ; il est inutile de répéter que le **masseur** était un gymnastes. **Galien** raconte que les gymnastes devaient avoir des connaissances chirurgicales, être en état de réduire une luxation, d'appliquer à une fracture le système de déligation le mieux approprié. Presque toujours enfin à une connaissance approfondie de l'art de la **gymnastique**, ils ajoutaient des connaissances médicales si étendues, qu'à partir d'**Hérodicus**, c'est parmi les gymnastes qu'il faut chercher les noms les plus célèbres en médecine : **Hippocrate**, **Dioclès de Carystes** <sup>1)</sup>, **Antylus**, **Archigène**, Galien, etc. L'importance qu'attachaient les **anciens** aux connaissances médicales et chirurgicales de leurs gymnastes, justifie mon opinion sur la nécessité pour le **masseur** d'avoir des notions anatomiques et physiologiques.

Le **masseur** devait, s'il a l'avantage de posséder quelques notions médicales, s'abstenir rigoureusement de toute opinion personnelle sur la maladie du patient, car il doit songer ayant tout qu'il n'est qu'un exécuteur des ordres du médecin ; ce que le médecin a prescrit est chose sacrée, il doit l'exécuter ponctuellement sans commentaires ni en bien ni en mal. (*Magister dixit.*)

Pour revenir à mon sujet, je dis donc que les **masseurs** peuvent employer dans le **massage hygiénique** le savon, l'**huile**, ou comme certains les **baumes opodeldoch**, **nerval** et de **Fioraventi**, etc., mais que ces corps gras ne font pas absolument partie de l'arsenal, sachant que, lorsqu'ils font un **massage thérapeutique**, ils doivent employer en **onctions** les **pommades**, **onguents**, **huiles**, **baumes**, savons, etc., que les médecins prescrivent, et, dans ces cas, c'est le client qui doit fournir le médicament.

M. **Sarlandières**, quand il veut obtenir à la peau un effet calo-

1) Erreur typographique, il s'agit de la ville de Caryste, sans s.

## Page 65

rifique et stimulant de quelques heures de durée, emploie la pommade phosphorée. Il l'emploie aussi chez les individus qui ont perdu toute énergie des organes générateur.

### ↑ARTICLE III.

#### MANOEUVRE CONCERNANT LE MASSAGE.

Les manoeuvres qu'exercent les **masseurs** sur la personne qui désire se faire **masser**, sont très nombreuses ; mais certaines diffèrent par des nuances si peu importantes et si délicates, qu'il est presque impossible de ne pas les confondre.

Malgré le nombre de ces manipulations, j'ai pu, en réfléchissant à la manière dont on les effectue, sous quatre groupes principaux, et j'espère pouvoir, par le tableau suivant, montrer que réellement, malgré cette surcharge de noms et de manipulations à nuances si peu caractéristiques, les **masseurs** ne font, somme toute, que quatre genres de manoeuvres : la **friction**, la **pression**, la **percussion** et le mouvement.







qu'on ne pourrait en découvrir la signification sans une description passable.

### ↑Ier. — Des frictions.

Tout le monde sait ce que l'on doit entendre par **frictions** : ce sont des **frottements** avec plus ou moins de force, plus ou moins de rapidité exercés sur une ou toutes les parties du corps, soit avec la main, une **brosse** ou du linge comme la **flanelle**.

Les **frictions** sont dites sèches ou humides, suivant que l'on emploie ou non un corps gras ou un principe médicamenteux, comme huiles, **liniments**, onguents, baumes, pommades, etc.

L'**onction** est toujours humide ; elle a pour but d'étaler avec douceur un principe médicamenteux sur une ou plusieurs parties du corps. L'**onction** ne fait pas, à proprement parler, partie des manoeuvres classées parmi les **frictions**, puisque celles-ci réveillent l'idée d'un **frottement** ; mais comme elle est souvent prélude de la **friction**, je ne devais pas la passer sous silence, et, comme **Oribase** le dit avec **Galien**, elle aide à la rapidité et à la douceur de la **friction**, et en même temps elle procure un autre avantage très consi-

#### Page 67

dérable, celui d'affaiblir la tension et de ramollir les parties. Nous pouvons ajouter à ces avantages celui de faciliter l'absorption des médicaments par la peau, suivant la méthode **iatraleptique**.

Dans un article sur l'**apothérapie**, **Hippocrate** divise les **frictions**, qu'elles soient humides ou sèches, en douces, moyennes et rudes. La **friction** douce et modérée se reconnaît, dit **Oribase**, toutes les fois que la partie **frottée** ne dépasse pas la *rougeur fleurie* ; si elle est accompagnée de **pressions** fortes et prolongées, elle constitue des **frictions** rudes. Les moyens tiennent le milieu entre les rudes et les douces.

Les **passes**, les **frôlements** et les **attouchements** des **masseurs** actuels ne sont, selon moi, que des variétés de la **friction** douce, les **frictions** moyenne et rude n'étant autre chose que la **friction** proprement dite.

Les **passes** consistent dans l'application de la pulpe des doigts des deux mains sur la partie médiane du front, pour de là les faire glisser doucement, légèrement, sans jamais abandonner la partie, chacune des deux mains de chaque côté du front, en descendant sur les tempes, les paupières, les joues, sur les parties **latérales** du cou, les épaules et la racine des bras jusqu'aux extrémités des doigts ; puis, abandonnant brusquement les parties touchées, on réapplique les doigts sur le front du patient et l'on redescend soit jusqu'aux bras comme précédemment, ou bien le long de la paroi antérieure du tronc de chaque côté jusqu'à l'extrémité des pieds.

Ces **passes** sont loin de constituer une **friction** ; elles sont analogues aux **passes** magnétiques, et je les aurais supprimées si je ne les eusse trouvées indiquées dans plusieurs affections de M. **Georgii** et les élèves de **Ling**. Je me borne à les signaler, pensant, sans prétendre discuter la valeur **thérapeutique** du magnétisme, qu'elles font plutôt partie de ce dernier que du **massage**.

Les **frôlements** consistent dans des mouvements lents de va-et-vient, allant de la périphérie au centre du centre à périphérie ; ils sont fait avec la pulpe des doigts de l'une ou des deux mains accompagnés d'une **pression** modérée.

La promenade de la **roulette** avec une **pression** très modérée est moins fatigante pour le **masseur** et remplit le même but.

## Page 68

Les *attouchements* indiqués par quelques auteurs ne se trouvent pas définis, c'est pourquoi j'ai cru devoir les signaler et les confondre avec la **friction** douce, pensant qu'ils ont la signification que tout le monde leur donne.

Les **frictions** moyennes et rudes sont constituées par des **frottements** plus ou moins rapides et accompagnés d'un peu plus ou d'un peu moins de **pression**.

On s'accorde à reconnaître quatre sortes de **frictions**, suivant la direction que l'on imprime à la main ou à l'instrument avec lequel on **frictionne**.

Si l'on imprime à la main des mouvements de va-et-vient en droite ligne, les **frictions** sont dites *rectilignes* ; ne suit-on pas régulièrement le premier mouvement de va-et-vient, la **friction** prend le nom d'*anguleuse* ; si l'on fait décrire à la main, en allant d'un extrémité à l'autre de la partie **masser**, des lignes courbes formant la moitié ou les trois quarts du cercle, la **friction** se nomme *spirale* ; enfin la **friction** dite en *courbes concentriques ou excentriques*, lorsque, partant d'un point pris comme centre, on décrit, par des mouvements en cercle, des circonférences de plus en plus grandes jusqu'à la limite de la partie à **frictionner**, et que, de ce point-là, on revienne, par des circonférences de plus en plus petites, au premier point de départ.

## ↑II. — DES PRESSIONS.

La **pression** s'exerce à l'aide de l'extrémité des doigts seulement, ou bien de la main entière ou d'un instrument comme la **roulettes**. Elle a pour but de serrer, d'une manière subite et intermittente, la partie sur laquelle on veut exercer son action, soit entre les pouces et les quatre autres doigts opposés diamétralement, et séparés par la partie que l'on doit **presser**, soit entre les deux mains, dont l'une sert de point d'appui, tandis que l'autre sert de corps **comprimant**.

Quelquefois on se sert de la **roulette**, qui **imprime** une **pression** aussi forte, mais moins pénible à supporter.

## Page 69

La **pression**, suivant son degré de force, peut-être divisé en douce ou modérée et en forte.

1° La **pression** douce comprend l'**agacement**, le **chatouillement**, la **titillation** et le **taxis**.

a. L'**agacement** et le **chatouillement** qu'il n'est pas nécessaire de définir, ont été employé

plutôt dans un but lascif que **thérapeutique** ; aussi ne ferai-je que le mentionner.

*b.* La **titillation** a été employée dans certaines affections, et les accoucheurs s'en servent encore assez souvent. Il en sera question au sujet des affections des organes **génito-urinaires**.

*c.* Le **taxis**, que pratiquent les chirurgiens sur les tumeurs **herniaires**, n'est, d'après la définition qu'en donne MM. **Gosselin, Nélaton, Vidal** qu'une **pression** méthodique qu'on exerce avec la main sur la tumeur herniaire pour la réduire. Le chirurgien, disent-ils, applique avec un des ses mains sur la base de la tumeur, dont ses doigts embrassent la circonférence, et exerçant avec ceux-ci des mouvements variés, il la refoule peu à peu vers l'ouverture aponévrotique. Cette **pression** est analogue à celle que pratiquent les **masseurs** sur les tumeurs ganglionnaires.

Lorsqu'en thérapeutique je parlerai des tumeurs herniaires, j'indiquerai le **massage** qu'on leur applique, et l'on sera convaincu, je l'espère, que le **taxis** n'est qu'un **massage** suffisant très souvent, mais incomplet de la **hernie**.

2° La seconde classe de **pressions** comprend les **pressions** fortes, qui sont le **pétrissage**, la **malaxation**, le **froissement**, le **Pincement**, le **fouillage**, le **sciage**.

*a.* **Pétrissage**. — Il consiste dans l'application, avec une **pression** plus ou moins forte, des doigts écartés ou joints sur les masses charnues du corps en faisant ramper la main comme une chenille, selon l'expression de M. **Meding**.

*b.* **Malaxation**. — C'est la même manoeuvre, ne différant seulement que parce que la main est appliquée à plat avec plus ou moins de force avant de contracter les doigts pour exercer un **pétrissage**.

## Page 70

*c.* **Froissement**. — Le **froissement** n'est qu'un **pétrissage** de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané ; c'est un **pétrissage** superficiel, tandis que la **malaxation** et le **pétrissage** proprement dits doivent agir sur les parties plus profondément situées.

*d.* **Pincement**. — Ce mode de **pression** ne doit pas être poussé jusqu'à la déchirure des parties sous-jacente. Il a quelque utilité dans certaines affections nerveuses.

*e.* **Fouillage**. — Dans cette manipulation, les deux mains étant opposées roulent un membre en descendant plusieurs fois du centre du corps vers la périphérie, pour remonter ensuite vers le point de départ en pratiquant la même manipulation.

*f.* **Sciage**. — C'est une **pression** avec un mouvement de va-et-vient analogue au mouvement de scie, avec le bord **ulnaire** de la main.

La **percussion** est une manipulation qui a pour but de mettre en mouvement un agent qui vient **frapper** subitement et d'une manière intermittente, avec une force déterminée, les parties contre-lesquelles ont les diriges.

Elle s'exerce à l'aide de la main seule, ou bien à l'aide d'un instrument, tel que la **Palette**, le **Gant**, un linge mouillé, des **verges**, etc.

La **percussion** est toujours douce et modérée au début ; elle ne doit devenir forte que graduellement, à mesure que la partie percutée s'habitue, pour ainsi dire, à cette manipulation.

Les modes de **percussion** sont nombreux, tels sont : la **hachure**, le **claquement**, les **vibrations pointées** ou **Pointillage**, les vibrations profondes, la **percussion** à poing fermé, enfin la **percussion** avec la **palette** ou tout autre instrument, ce qui comprend la **flagellation**.

*a. Hachure.* — Cette sorte de **percussion** s'exécute toujours au moyen de la main seulement. On **frappe** plus ou moins fortement avec le bord **ulnaire** de la main et du petit doigt, en tenant les doigts écartés ou réunis à volonté.

## Page 71

Très souvent la hachure se fait avec les deux mains, alors on frappe alternativement avec l'une et l'autre.

*b. Claquement.* — C'est une **percussion** faite avec la face **palmaire** de la main et les doigts étendus modérément.

*c. Pointillage ou vibrations pointées.* — Le pointillage se fait en **frappant** avec les pointes des doigts réunis en petit ou grand cercle.

*d. Vibrations profondes.* — Elles se font avec le poing fermé, tantôt en **percutant** avec le bord **ulnaire** de la main fermée, tantôt avec la face dorsale des phalanges.

*e. Percussion proprement dite.* — On se sert communément d'une ou deux **Palettes** avec lesquelles on **frappe** alternativement avec une rapidité et une intensité plus ou moins forte. D'autres fois on se sert du **Gant**, ou de la **brosse**, ou de la **roulette**, d'un linge mouillé, ou bien encore de branches réunies en **faisceau**. Ce dernier mode de **percussion** constitue, ainsi que je l'ai dit plus haut, la **flagellation**.

Tous ces divers genres de **percussion** se font de quatre manières différentes, suivant les lignes fictives que l'on décrit en frappant.

Frappe-t-on en allant directement de droite à gauche ou d'avant en arrière, la **percussion** est dite *rectiligne*.

S'écarte-t-on de la ligne droite, la **percussion** prend le nom d'*anguleuse*.

Si l'on semble décrire fictivement les spires ou des courbes concentriques, la **percussion** est

dite *spirale* ou en courbes *concentriques* ou *excentriques*.

Ces distinctions paraissent minutieuses, je veux bien l'admettre ; mais il serait difficile, sans elles, de comprendre les formules de **massages** particuliers prescrite par **Ling** dans certaines affections.

**Page 72**

#### ↑IV. — DES MOUVEMENTS.

On doit entendre par mouvements les diverses attitudes passagères que l'on fait prendre aux diverses parties mobiles du corps, attitudes que le patient ne pouvait plus prendre, soit en raison d'une production nouvelle *pathologique*, soit par manque d'exercice.

Ces mouvements ne comprennent pas toutes les classes de mouvements indiqués par les **anciens** ; la classe des **mouvements actifs** n'y figure pas, car ils sont exercés par l'individu sans le concours d'une autre personne. Les deux autres classes de mouvements en font partie : tels sont les mouvements *passifs*, c'est-à-dire imprimés par le **masseur**, sans que le patient n'y concoure ou s'y oppose, et les mouvements *semi-actifs* ou *semi-passifs* que **Ling** avait divisés en *actifs-passifs* et *passifs-actifs*, mais qu'avec juste raison ses successeurs ont changés de nom, et qu'ils appellent *doubles-concentriques* et *doubles-excentriques*.

Ces deux expressions demandent à être éclaircies :

Si, pendant que le patient exécute un mouvement actif, le **masseur** y oppose de la résistance, la forme du mouvement est également double ; c'est un mouvement *double-concentrique* ou *actif-passif* de **Ling**.

Si au contraire, c'est le **masseur** qui exécute le mouvement sur le patient, tandis que ce dernier y fait résistance, la forme du mouvement est également double ; c'est un mouvement *double-excentrique* ou *passif-actif* de **Ling**.

L'explication que donne M. **Neumann** de ces deux formes de mouvements est claire ; mais le nom que leur donnaient les anciens, de mixtes ou actif-passif à la fois, désignait également les mêmes exercices. Ces deux formes de mouvements, que certains auteurs ont cru dans ces derniers temps avoir été introduites dans la *gymnastique* par le fondateur des gymnastes royaux de Suède, se trouvent décrites par presque tous les *gymnasiarques* anciens, et chez les Chinois surtout, de la manière la plus péremptoire. **Ling** n'a que le mérite d'avoir imaginé les mots d'actif-passif et de passif-actif ; et ces successeurs

**Page 73**

deux dénominations bien plus claires, à savoir : *double-excentrique* et de *double-concentrique*.

Ces mouvements faisant partie du **massage**, il était donc bien nécessaire qu'au commencement de ce travail, j'établisse que **Ling** n'a pas créé les mouvements qu'il indique, et que certains auteurs s'accordent à lui attribuer. Il a créé des formules de **massage** que j'aurai l'occasion de

citer bientôt, mais il n'a inventé aucune de ces manœuvres ; toutes étaient pratiquées bien avant lui par les **masseurs** de différents peuples.

Les mouvements que pratiquent les **masseurs**, ou qu'ils font pratiquer par le patient, sont : 1° les mouvements ordinaires que les articulations possèdent à l'état physiologique, tels que la flexion, l'extension, l'**abduction**, l'**adduction**, la **pronation**, la **supination**, les mouvements de **latéralité**, la **rotation** et la **circumduction** ; 2° enfin, des mouvements particuliers, telles sont les **tractions**, les **torsions** et les **secousses** qui s'appliquent plus spécialement aux muscles.

Les mouvements naturels n'ont besoin que d'être signalés ; d'ailleurs, en décrivant le **massage**, j'indiquerai la manière de les pratiquer. Je ferai remarquer seulement que l'on ne doit faire exercer à chaque articulation que les mouvements qu'elle possède physiologiquement.

Quant aux mouvements particuliers, je vais les décrire immédiatement.

1° **Tractions**. — Ce sont des mouvements imprimés aux articulations en tirant l'une des parties, tandis qu'on fixe l'autre, ou bien qu'on la tire en sens contraire de la première. Ces tractions sont surtout conseillées dans l'entorse pour faciliter le rétablissement normal des parties molles dans le cas où elles seraient restées déplacées.

2° **Torsions**. — Les torsions sont des mouvements qui ont pour siège les parties molles, les muscles principalement. A cet effet, on **presse** entre les doigts les muscles en les tournant, ou les tordant transversalement aux fibres musculaires. Les **brahmanes** insistent surtout sur cette manipulation.

## Page 74

3° **Secousses**. — Ce sont des mouvements d'agitation exercés vivement et en saccades. Ces mouvements sont appelés par les uns **tremblements**, par d'autres **ébranlements** ; mais tous s'accordent à les comparer au mouvement du **sonneur de cloches**.

Ils consistent, pour les membres thoraciques, à prendre l'extrémité des doigts du patient et à imprimer des secousses très rapides à tout le membre. Pour les membres **pelviens**, on secoue le membre après avoir saisi le **métatarse** entre les deux mains.

Telles sont les nombreuses manipulations qu'un **masseur** est obligé de faire pour qu'un **massage** soit bien fait ; non qu'il doive passer en revue toutes ces variétés de manipulation pour un **massage** ordinaire, mais il doit exercer une grande partie, variant d'ailleurs suivant la partie du corps qu'il **masse**, suivant que l'organe qu'il veut influencer est situé profondément ou superficiellement, suivant enfin la formule qu'aura donné le médecin.

Appliquons maintenant ces divers temps et ces diverses manipulations sur le sujet , c'est l'objet du quatrième article de ma division de l'art de **masser**.

## ARTICLE IV.

MANIERE DE FAIRE UN MASSAGE.

L'homme sain, l'homme bien portant, quand il va se faire **masser**, ne désire par retirer du **massage** tous les effets que la **thérapeutique** peut exiger de cette grande variété de manoeuvres ; il n'a qu'un but, celui de maintenir l'équilibre de ses fonctions. L'homme atteint d'une affection **morbide** doit lutter, au contraire, contre sa désorganisation incessante, troublant, altérant l'équilibre de ses fonctions et l'amenant plus ou moins vite à sa perte. De là la nécessité, pour le premier, d'un **massage** simple, rapide, réveillant, stimulant les fonctions de tout son organisme sans en exagérer aucune ; chez l'autre, au contraire, il faut activer les fonctions presque éteintes ; il faut suppléer par l'excès de certaines fonctions à celles qui font défaut ; il faut dans certains cas faire revivre celles qui depuis longtemps ne donnent plus signe de vie. De là la nécessité d'un **massage** général

## Page 75

activant, réveillant tous les fonctions, et la nécessité bien plus grande encore d'insister sur certaines manoeuvres, sur certaines parties, sur certains organes, afin tantôt d'exagérer les fonctions, tantôt de les exciter simplement, tantôt de les faire renaître.

A cet effet si variable, je diviserai le **massage** en celui de l'homme sain, ou **massage hygiénique**, et en **massage thérapeutique**, ou de l'homme malade. Mais comme certaines affections n'intéresse pas l'**économie** toute entière, il est nécessaire de subdiviser ce dernier en **massage** thérapeutique particulier ; le premier s'exerçant sur tout le corps, tandis que ce dernier ne se pratique que sur la partie malade et ses parties adjacentes seulement.

**Massage** hygiénique général, **massage thérapeutique** général et particulier, tels sont les trois genres de **massage** que je vais décrire.

### ↑A. — *Massage hygiénique.*

Nous ne sommes plus au temps où quatre, six et huit personnes étaient chargées à la fois de vous **masser** ; aujourd'hui une seule personne exécute cette opération ; ce sera aussi dans cette situation que je vais supposer les choses.

Comme il n'est d'aucune importance de commencer par telle partie du corps plutôt que par telle autre, je vais commencer a description du **massage** général par les membres supérieurs, puis je passerai aux membres inférieurs, ensuite à la tête et au cou, pour de là passer au **massage** de la partie antérieure du tronc et terminer enfin par la partie postérieure.

1° *Massage des membres thoraciques.* — Après avoir fait quelques **frictions** douces, rectilignes, spirales, en *courbes concentriques ou excentriques*, le **masseur** augmente peu à peu les **pressions** qu'il exerce avec sa main, et passe graduellement de la **friction** douce à la moyenne, et de celle-ci à la rude. S'armant ensuite de la **brosse** et mieux du **gant** pour un membre qui a si peu d'étendue, et



## Page 76

dont les contours sont si variés, il fait des **frictions** de plus en plus fortes, jusqu'à ce que la peau soit d'un rosé uniforme et légèrement **tuméfiées** ; alors il fait l'**onction** avec de l'eau de savon ou tout autre corps gras. Cette **onction** est accompagnée pendant quelques minutes de **frictions** assez rudes avec la main ou avec la **brosse**, ou le **gant**, ou un morceau de laine ou de **flanelle**, ou bien encore, si l'on se sert d'un **faisceau** de branches, avec celui-ci.

Ceci fait, le **masseur** exerce quelques modes de **pression**, dont les plus usités, dans le **massage** qui nous occupe, sont le **pétrissage**, la **malaxation**, le **foulage** et le **sciage**. Voici comment il y procède : prenant chaque doigt séparément, il exerce des **pressions latérales** avec son pouce et la pulpe des quatre autres doigts, qu'il oppose à ce dernier ; abandonnant les parties latérales de cet organe, il pratique la même manoeuvre sur les faces dorsale et **palmaire** du même doigt ; puis, embrassant entre la pulpe de ses cinq doigts celui du patient, il en pétrit toute la circonférence pendant quelques minutes. Cela fait, il saisit entre les doigts de sa main gauche, la **phalangine** du patient et la tient solidement, tandis que, prenant l'extrémité **unguéale** de la **phalangette** du même doigt, entre la pulpe du pouce et de l'index de la main droite, il imprime des mouvements de flexion, d'extension et de légère **circumduction** à la phalangette sur la phalangine. Ensuite, il saisit la **phalange** avec les doigts de la main gauche, la phalangine avec ceux de la main droite, et comme pour la phalangette, il répète les mêmes mouvements. Ce n'est pas tout : sans lâcher le **métacarpien**, qu'il tient de sa main gauche, il saisit entre le pouce, l'indicateur et le **médius** de sa main droite, l'extrémité unguéale de la phalangette de ce même doigt, fait fléchir la phalangette sur la phalangine, celle-ci sur la phalange, et cette dernière sur l'extrémité inférieure du métacarpien ; puis il force ces mêmes phalanges à s'étendre, et tour à tour, il fait exercer à ces trois articulations des mouvements de flexion, d'extension et de circumduction ; enfin, il saisit à main pleine les phalanges des quatre derniers doigts, et imprime des mouvements de flexion, d'extension et de circumduction très rapide aux articulations métacarpo-phalangiennes, phalango-phalangettes et phalangettes-phalanges des quatre dernier doigts.

## Page 77

Ces manoeuvres, que j'ai indiqué pour un seul doigt, doivent être répétés pour tous les autres.

Cette opération terminée, le **masseur** **pétrit** également entre ses doigts le **métacarpe** et le **carpe**, en dépassant celui-ci jusqu'au delà du poignet, vers le tiers inférieur de l'avant-bras, fait tour à tour le **pétrissage**, la **malaxation** des muscles de l'éminence **thénar**, de l'éminence **hypothénar**, presse fortement, en **pétrissant**, le centre de la main, afin d'agir sur les muscles interosseux, **pétrit**, **malaxe** dans tous les sens l'articulation du poignet, et enfin, fixant d'une main l'avant-bras au-dessus de l'articulation du poignet, de l'autre main, prenant à main pleine le métacarpe de la main qu'il **masse**, le **masseur** imprime à l'articulation du poignet des

mouvements de flexion, d'extension et de **latéralité**. Il ne pratique les mouvements de **pronation** et de **supination** qu'après avoir fait les **massages** de l'avant-bras et de l'articulation du coude, auxquels nous allons procéder après avoir signalé une dernière manoeuvre. Le **masseur**, saisissant les quatre derniers doigts d'une main, tandis que de l'autre il fixe l'avant-bras au-dessus du poignet, imprime des mouvements rapides d'extension, de flexion, de **circumduction** à toutes les articulations qui se trouvent à la main et au poignet du patient.

Après avoir fait de nouveau quelques **frictions** rapides sur l'avant-bras et la partie inférieure du bras, il reprend le **pétrissement** et la **malaxation** des muscles de la main, et continue jusqu'au tiers inférieur de l'avant-bras, puis il pratique le **fouillage** de l'avant-bras. A cet effet, les deux mains, appliquées à plat de chaque côté du bras, au-dessus de l'articulation du coude, pressent le membre l'une contre l'autre en imprimant des mouvements de va-et-vient, et descendent jusqu'à la main. De là, sans quitter la position, on les fait remonter jusqu'au delà du coude, en imprimant les mêmes **pressions** et les mêmes mouvements de va-et-vient.

Après le **fouillage**, il faut pratiquer le **sciage**. Fixant l'avant-bras du patient de la main gauche, le **masseur** applique le bord **ulnaire** de la main et du petit doigt de sa main droite sur l'extrémité inférieure du bras, et en **pressant** fortement, il imprime des mouvements de

## Page 78

va-et-vient, analogue au mouvement de la scie, à sa main droite, qu'il **promène** ainsi sur toute la périphérie de l'avant-bras jusqu'au delà du poignet.

Cette opération terminée, il fixe d'une main le bras, saisit de l'autre main l'avant-bras au niveau du poignet, fait exercer à l'articulation du coude les mouvements d'extension et de flexion les plus étendus, exerce, dans une demi-flexion du coude, des mouvements légers de **circumduction**, puis il imprime à l'avant-bras les mouvements de **pronation** et de **supination**, et termine ensuite en prenant l'extrémité des **phalanges** et en imprimant simultanément tous les mouvements que j'ai indiqués à toutes les articulations du poignet et du coude.

Attaquant ensuite le bras, il **frictionne**, **pétrit**, **malaxe** tous les muscles du bras, dépasse en avant l'épaule, arrive jusqu'à la ligne médiane de la poitrine en **pétrissant** et **malaxant** le muscle grand **pectoral** ; en arrière le bord **spinal** de l'omoplate, et **masse** ainsi complètement tous les muscles de l'épaule ; il fait ensuite le **fouillage** et le **sciage** du bras en s'y prenant comme je l'ai indiqué pour l'avant-bras, et pratique en même temps les mêmes manoeuvres jusqu'au poignet ; ensuite il fait, sur toutes ces parties, des **hachures**, le **claquement**, les **vibrations pointées**, les **vibrations profondes** et la **percussion** proprement dite, soit avec le poing, soit avec la **Palette**, le **gant**, la **brosse**, un linge mouillé, soit encore avec de petites branches, comme je l'ai indiqué en parlant du mode de **percussion** nommé **flagellation**.

Tout cela terminé, il faut faire exécuter les divers mouvements propres aux articulations du bras. Pour cela, une main fixe la partie supérieure de l'épaule, tandis que l'autre, **pressant** le bras un peu au-dessus du coude, élève le bras, l'abaisse, porte le coude en arrière, en avant et exerce des mouvements de **circumduction**. Quittant ensuite le bras, il répète les divers mouvements d'ensemble que j'ai indiqués pour le coude, le poignet et les doigts, et il termine par des

**secousses** analogues, ainsi que disent les auteurs, aux mouvements du **sonneur de cloches**. A cet effet, le **masseur** prend entre ses

## Page 79

deux main la main du patient et lui imprime des **secousses** fortes et répétées fréquemment.

Tel est le **massage hygiénique** du bras qu'on termine généralement par une nouvelle **friction** et une **onction** avec de l'eau de savon et l'**éponge**, ou bien un linge sec, afin d'enlever les débris épidermiques, l'excrétion des **cryptes** folliculeux et les restes du corps gras qui a servi à l'**onction** quand on en a fait une.

2° *Massage du membre pelvien.* — Après une **friction** douce, l'**onction**, la **friction** moyenne et la **friction** rude de tous le membre, telle que je l'ai indiqué pour le membre thoracique, on procède aux **massages** successifs du pied, de la jambe et enfin de la cuisse.

Les manoeuvres que l'on fait sur le pied sont moins compliqués que celles que l'on pratique sur la main. Ici, en effet, il est utile de conserver tous les mouvements aux **phalanges** des doigts, tandis que les orteils ont des mouvements d'une importance très secondaire ; aussi les **masseurs** ne s'attachent guère qu'à exciter la **motilité** des articulations métatarso-phalangiennes. A cet effet, après avoir **pétri** peu de temps les phalanges jusqu'à la partie moyenne du **métatarse**, le **masseur** applique une main sur le métatarse, qu'il fixe, et fait exécuter des mouvements de flexion et d'extension aux cinq orteils à la fois, ainsi que quelques légers mouvements de **latéralité** ; puis, reprenant le gros orteil, il **pétrit**, **malaxe**, **frictionne** fortement et longtemps les muscles du pied, surtout ceux de la plante des pieds, sur lesquels il pratique même le **sciage** et diverses **percussions**, telles que les **vibrations pointées** et **profondes**, la **hachure**, la **percussion**, avec la **palette** ou tout autre instrument ; puis, continuant le **prétrissage** et la **malaxation** jusqu'à la moitié inférieure de la jambe, et, après avoir fixé d'une main le pied au-dessus des **malléoles**, le **masseur** fait exécuter aux articulations du **cou-de-pied** les divers mouvements qu'elles sont susceptibles de prendre : l'extension, la flexion, la **circumduction** et les mouvements de latéralité, ainsi que l'**adduction**.

## Page 80

Après ce **massage** on passe à celui de la jambe et du genou. Le **masseur** **pétrit**, **malaxe** de nouveau le **cou-de-pied**, les muscles de la jambe et remonte aussi jusqu'au tiers inférieur de la cuisse, afin de saisir toutes les intersections musculaires. Il fait ensuite le **sciage** sur le muscle du mollet et différents **percussions**, telles que la **hachure**, les **claquements**, les **vibrations pointées**, les **vibrations profondes** et la **percussion** avec le poing, la **palette**, la **brosse**, le **gant** ou bien avec des **verges** mises en **faisceau**. Il fait exécuter ensuite au genou ses mouvements propres. Pour cela, il saisit la jambe au-dessus des **malléoles** d'une main, applique l'autre sur la

partie inférieure et postérieure de la cuisse au-dessus du jarret, puis il exécute le mouvement de flexion en soulevant modérément de la première main la cuisse, et de l'autre en ramenant la jambe à la rencontre de la fesse. La flexion ainsi obtenue, le **masseur** pratique l'extension en s'y prenant de la manière suivante : une embrasse l'extrémité inférieure de la cuisse et le genou, pendant que l'autre main reçoit le talon dans sa paume, et donne un appui à la plante des pieds et aux orteils le long de l'avant-bras ; puis, **pressant** légèrement sur le genou, tandis qu'il tire à soi et en haut le talon, il ramène la jambe dans l'extension. On ne s'y prend des deux manières que j'ai indiquées que dans les cas où l'on commande au patient de résister, afin de déterminer des mouvements **doubles concentriques**, selon la méthode de **Ling** ; ou bien **doubles excentriques** quand, maintenant la jambe dans cette position, on ordonne au malade de la fléchir ou de l'étendre pendant que le **masseur** lui oppose de la résistance. Dans les circonstances ordinaires, on fait exécuter ces mouvements en tournant le dos au patient et **pressant** d'une main la partie inférieure de la cuisse contre la sienne propre, tandis que, prenant de l'autre main la jambe au-dessus des malléoles, on fait exécuter la flexion, l'extension et de légers mouvements de **latéralité**.

Restent à **masser** la cuisse et l'articulation coxo-fémorale.

Après une nouvelle **friction**, on fait le **pétrissage** et la **malaxation** de tous les muscles de la cuisse, en les suivant depuis leur insertion, soit au tibia, au péroné ou à la rotule, soit au fémur, jusqu'à leurs insertions supérieures au fémur ou à l'os **iliaque**. De là la

## Page 81

nécessité de reprendre le **massage** au-dessous du genou, et de le jusqu'au-dessus du pli fessier en arrière, du pli de l'**aine** en avant, et en dedans jusqu'à l'origine externe des organes **génitaux**. On pratique également le **pétrissage** et la **malaxation** sur toute la fesse, car les muscles qu'elle contient concourent au jeu de l'articulation de la hanche. Ces deux manoeuvres opérées, on fait le **fouillage** de la cuisse, celui de la fesse ne peut être fait à moins qu'on saisisse les deux fesses à la fois. Après le **fouillage**, on fait le **sciage** de toute la partie. On pratique ensuite les diverses **percussions**, la **hachure**, le **claquement**, les **vibrations pointées** et **profondes**, la **percussion** avec le poing fermé ou avec la **palette**, des **verges** ou tout autre instrument percuteur. Enfin, on termine par des mouvements imprimés à l'articulation coxo-fémorale et aux muscles. Dans cette partie, les muscles étant les plus longs et les plus gros de l'**économie**, on peut produire, plus facilement qu'aux membres supérieurs, les mouvements de **torsion** des muscles, qui consistent à les saisir en les **tournant**, les **tordant** entre les doigts transversalement à la direction des fibres musculaires. Cette manoeuvre, usitée également pour les muscles du mollet, des **fesses**, des bras et des avant-bras, n'est guère employée dans le **massage hygiénique** qui, seul, nous occupe en ce moment. Ces mouvements terminés, on passe à ceux de l'articulation coxo-fémorale, qu'on pratique de la manière suivante :

Une main fixe le bassin, en appuyant à plat sur l'épine **iliaque** antérieure et supérieure, tandis que l'autre embrasse à pleine main le jarret et soulève la partie inférieure de la cuisse pendant

que la jambe fléchit sur cette dernière, si le patient ne résiste pas, ou bien reste étendue sur elle, si le patient résiste. La flexion obtenue, on ramène la jambe dans l'extension en maintenant toujours d'une main le bassin et en entraînant en bas la partie inférieure de la cuisse que l'on tient comme pour la flexion.

Pour imprimer le mouvement de **circumduction** à la cuisse, il faut appliquer une main sur le bassin, comme je l'ai déjà indiqué, ordonner au client de tenir la cuisse à demi fléchie ainsi que la jambe, puis, appliquant l'autre main sur le genou fléchi, on exerce des mouvements de circumduction, d'**abduction** et d'**adduction**, etc.

## Page 82

3° *Massage de la tête et du cou.* — Les **massages** de la tête et du cou ne sont qu'à peine effleurés chez l'homme bien portant, mais ils reçoivent de grandes modifications chez l'homme malade. Ce sera aussi dans les **massages thérapeutiques** de la tête et du cou que je donnerai de grands développements sur les **massages** de ces régions ; ici je ne ferai pour ainsi dire que les signaler.

a. *Massage de la tête.* — A peine si l'on exécute quelques **pressions** sur les muscles de la face et quelques **frictions** en *courbes concentriques ou excentriques*, et spirales sur la face et le cuir chevelu. Quant aux mouvements, on ne fait exécuter que ceux du maxillaire inférieur : d'une, le **masseur** fixe le front, saisit, entre le pouce, l'indicateur et le **médius** de l'autre main, le menton, auquel il faut exécuter les mouvements d'abaissement, d'élévation, de **latéralité** et d'avant en arrière, après avoir recommandé au patient d'ouvrir modérément la bouche et de ne point résister. En général, les **masseurs** bornent le **massage hygiénique** de la tête à une **friction** du cuir chevelu avec la main, la **brosse**, puis avec un linge sec, et font à peine quelques **frictions** sur la face.

b. *Massage du cou.* — Le cou étant modérément tendu, le **masseur** pétrit entre les doigts de chaque main, à partir du niveau du bord interne des **clavicules**, où les deux mains du **masseur** se touchent, jusqu'au-dessus des **apophyses mastoïdes** de chaque côté, et ne s'arrête là qu'au niveau de la ligne horizontale qui irait en arrière de l'extrémité supérieure du pavillon d'une oreille à l'autre. Il dépasse ainsi les insertions des muscles **sterno-mastoïdiens** et postérieurs du cou. Après avoir bien **pétri** cette partie, il descend en arrière jusqu'à l'omoplate de chaque côté, et **masse** ainsi les deux tiers supérieurs des muscles **trapèzes**. Il exerce ensuite quelques **pincements** sur ces muscles, surtout sur les sterno-mastoïdiens ; exécute quelques mouvements de scie sur les parties postérieures du cou, quelques **hachures** légères, quelques **claquements**, quelques **vibrations pointées**, quelques **percussions** même assez fortes avec la **Palette**, avec la **palette**, le **gant** ou la **brosse**, ou bien avec des **verges**. Passant à la partie médiane et antérieure du cou, il prend le **larynx** entre les doigts d'une main,

imprime quelques mouvements de **latéralité**, légères **secousses** rapides qu'il nomme **tremblements** ou **ébranlements**, puis il passe légèrement la **roulette** sur toutes ces parties. Cela fait, il applique une main sur le sommet de la tête, à laquelle il imprime des mouvements de flexions, d'extension, de latéralité et **circumduction**, tandis que de l'autre main il fixe les épaules et commande au patient, tantôt de résister aux mouvements qu'il détermine, tantôt d'exécuter lui-même ses mouvements, pendant que le **masseur** y oppose une résistance intelligente.

4° *Massage du tronc.* — Le patient étant couché sur le dos et légèrement incliné sur le côté qu'on ne **masse** pas le premier, le **masseur pétrit**, à partir de l'épaule, la partie antérieure du muscle **deltoïde**, puis, bordant le bord inférieur de la **clavicule**, il **pétrit**, **malaxe** le grand **pectoral** ; il quitte ensuite ce muscle pour **pétrir** et **malaxer** tout ce qu'il trouve depuis une ligne fictive tirée du bord externe du muscle **grand dorsal** en arrière jusqu'à la ligne qui marque la partie médiane de la poitrine et de l'**abdomen** en avant, et de haut en bas, depuis le creux de l'**aisselle** et la clavicule, en avant et en haut, jusqu'à la crête de l'os des **iles**. Après avoir **pétrit**, **malaxé** et fait le **sciage** de cette partie, il ordonne au patient de s'incliner sur le côté, afin de dégager l'autre épaule, et reprendre les mêmes manoeuvres sur cette partie. Cela fait, il fait presque toutes les manoeuvres de la **percussion**, **hachures**, **claquements**, **vibrations pointées** et **profondes**, la percussion avec le poing fermé ou avec la **palette**, le **gant**, la **brosse** ou des **verges** ; puis, ordonnant au patient de se coucher sur le ventre, il reprend le **pétrissement** et la **malaxation** des muscles postérieurs du cou, descend en **pétrissant** et **malaxant** de l'extrémité postérieure et supérieure du cou jusqu'à l'origine de la rainure interfessière, remonte ensuite jusqu'au point de départ pour refaire le même trajet plusieurs fois, afin de **masser** la masse **sacro-lombaire** ; puis, abandonnant la ligne médiane, il **pétrit**, **malaxe** de chaque côté de la ligne médiane tous les muscles du dos, en empiétant un peu sur les parties qui ont été précédemment **massées**, et il termine par des **percussions** diverses, c'est-à-dire la **hachure**, le **claquement**, les vibra-

**tions** pointées et les diverses **percussions**, soit à l'aide des mains ou d'instruments appropriés. Cela fait, il imprime les divers mouvements à la colonne vertébrale à l'aide du genou appliqué doucement sur le ventre du patient, tandis que les deux mains du **masseur** se croisent derrière son cou et le forcent à s'incliner en avant ; puis, appliquant le genou sur les **fesses** du patient et le prenant par les deux épaules, le **masseur** le force à s'arc-bouter en arrière. Cela fait, il lui imprime des mouvements latéraux en appuyant fortement, tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur la gauche, de manière à faire exercer les inclinations de côté.

Cela fait, à l'aide d'une **éponge** humide, le **masseur** fait une **friction** douce de tout le corps, ou, pour mieux dire, un lavage général, si le patient ne doit pas immédiatement prendre un **bain**.



Tel est le **massage** général hygiénique tel que je l'ai vu pratiquer un grand nombre de fois. Je dois y signaler quelques lacunes regrettables. Les **masseurs** en général sont peu soucieux de suivre la direction des muscles dans leurs **malaxations** et leurs **pétrissages**. Ils auraient certainement de meilleurs résultats de cette pratique. J'en ai vu un qui, connaissant assez bien l'anatomie descriptive, suivait avec raison les muscles dans leur forme et jusque dans leurs attaches ; il évite de frapper fortement sur le trajet des principales veines supérieures et toute **percussion** le long des artères importantes. Dans toutes ces parties il n'exerçait que des **frictions** très douces, les **percussions** les moins fortes, et se bornait souvent à ne passer que la **roulette** le long des trajets de vaisseaux.

Ce procédé est le plus convenable à mon avis ; je dois avouer cependant que, s'il y a du danger à se livrer entre les mains de gens pour la plupart ignorant les inconvénients de leurs manoeuvres inconsidérées, le résultat est pourtant le même, du moins quant au **massage hygiénique**. On éprouve, en effet, le même sentiment de **bien-être** après un **massage** scientifiquement bien fait qu'après cette opération faite empiriquement.

Page 85

### **↑B.** — *Massage thérapeutique.*

Le **massage** thérapeutique, c'est-à-dire le **massage** fait dans un but médical et d'après l'ordonnance du médecin, comprend deux ordres de **massages**, le **massage général** et le **massage partiel** ou *particulier*, pour me conformer au langage des **masseurs**.

#### 1° **Massage** thérapeutique général.

Lorsqu'un médecin prescrit un **massage** général, il doit avoir soins d'indiquer que le **massage** doit être général, et alors le **masseur**, se conformant à cette prescription, exécute un **massage** tel que je l'ai indiqué et décrit ci-dessus ; cependant il est rare que le médecin le prescrive ainsi, car souvent il désire qu'une substance médicamenteuse soit absorbée en même temps par la peau, et alors il doit déterminer, ainsi que je l'ai fait observer ci-devant, quel est le principe médicamenteux qui doit servir à faire l'**onction**. Je reviendrai plus loin sur l'activité avec laquelle les **masseurs** font fonctionner la peau, et la facilité plus grande que l'on a, lorsqu'on veut user de la méthode **iatraleptique** pour faire absorber les médicaments, de faire **masser** le malade. Toutefois il est bon que le médecin, dans sa formule, observe au **masseur** d'insister davantage sur tel ou tel des quatre ordres de manoeuvres que j'ai indiqués, et, dans ce cas, ce sera sur les **pressions** et les **frictions** qu'il faudra insister, plutôt que sur la **percussion** et les mouvements. D'autres fois, ce sera sur tel ou tel organe, sur telle ou telle autre partie du corps que le médecin désirera que les effets du **massage** se fasse sentir plus particulièrement. Il sera



alors nécessaire que le médecin indique dans sa prescription sur le **massage** de quel organe il faudra insister, ou bien sur quelle région du corps il faudra que le **masseur** manœuvre plus longtemps, et sur quel genre de manœuvres il faudra qu'il insiste.

Le **massage** thérapeutique général n'est donc, somme toute, que le **massage hygiénique**, modifié dans sa forme plutôt que dans sa substance même, selon les besoins que la maladie à suggérés au médecin.

## Page 86

Il n'est donc pas nécessaire d'en faire la description, et si quelques formules particulières sont prescrites par le médecin, pour le **massage** d'un organe particulier, ou d'une certaine partie du corps, en raison d'une affection spéciale, ces formules trouveront leurs manœuvres indiquées et décrites suivant les auteurs les plus recommandables qui ont traité des **massages** particuliers, dans l'article suivant, où je m'occuperai des **massages** thérapeutiques.

### 2° **Massages** thérapeutiques particuliers.

Je poursuivrai dans la description des **massages thérapeutiques** particuliers le même ordre que pour le **massage** hygiénique générale.

#### ↑§ I. — **Massages** particuliers des membres thoraciques.

a. *Articulations des phalanges.* — Le **massage** des articulations des phalanges devra être fait comme je l'ai indiqué quand il a été question du **massage hygiénique** des doigts. Un cas cité par **Récamier** le prouve, car il dit que, lorsqu'une articulation des phalanges ou de toute autre partie n'aura pas ses mouvements libres, on devra chercher à obtenir les mouvements nouveaux graduellement, insensiblement, modérément, allant jusqu'à la douleur, s'arrêtant quand on obtient celle-ci, et gagnant à chaque séance de **massage** un peu plus de terrain, jusqu'à ce qu'on obtienne la liberté complète des mouvements qui peut se faire attendre longtemps. M. **Malgaigne** s'exprime dans le même sens lorsqu'il dit dans ses *Leçons d'orthopédie* (1862) : « Pour les phalanges, vous ne devez essayer que de petites flexions... Je saisis l'articulation malade et la fléchis jusqu'à ce que la douleur ne soit plus tolérable... Si la douleur s'éteint, on peut continuer la séance, vous pouvez fléchir un peu davantage ; mais vous vous arrêterez encore devant un nouveau cri, et si alors la douleur provoquée met plus d'une minute à disparaître, vous ne devez pas reprendre la séance. »

b. *Massage thérapeutique du poignet et de l'avant-bras.* — Lorsque pour une cause quelconque les organes locomoteurs sont restés

## Page 87

dans un repos trop prolongés, les mouvements deviennent plus difficiles, incomplets, et se perdent même, l'indication naturelle qui en découle est d'imprimer des mouvements à ces organes, et le **massage** tel que je l'ai indiqué est le meilleur moyen. En imprimant les manoeuvres du **massage**, on observe des douleurs assez vives ; celles-ci ne doivent pas arrêter le **masseur**, car elles disparaissent promptement à mesure que les mouvements reviennent. Il n'y aurait contre-indication que dans le cas où des phénomènes inflammatoires se seraient développés.

Toutes les fois qu'il y a **roideur** articulaire du poignet, dit **Bonnet**, il est rare qu'on observe pas en même temps des adhérences dans les gâines tendineuses des fléchisseurs des doigts et des roideurs dans les articulations des phalanges. De là il résulte que toutes les fois qu'il y aura roideur articulaire dans le poignet, il sera nécessaire d'imprimer des mouvements aux doigts aussi bien qu'à la totalité de la main ; sorte que les alternatives de flexion et d'extension des doigts allongeront et relâcheront les fléchisseurs et des extenseurs des doigts, les feront mouvoir dans leurs gâines, par là allongeront ou déchireront les adhérences qui les tenaient immobiles.

Dans les mêmes circonstances, **Récamier** avait déjà constaté la nécessité de **masser** les muscles de l'avant-bras.

Il résulte donc de ces textes qu'il faut, dans le cas qui nous occupe, **masser** de l'extrémité des doigts jusqu'au tiers inférieur du bras, afin d'intéresser les muscles de l'extrémité d'une insertion à l'autre.

Dans l'entorse du poignet, MM. **Bizet, Brulet, Razin, Lebatard, Quesnoy**, etc., conseillent de procéder comme dans l'entorse du pied à la description du procédé de **massage** à laquelle ils renvoient.

Il résulte de la lecture attentive de leurs procédés que, dans l'entorse du poignet, il faut procéder comme je l'ai indiqué, lorsque j'ai parlé du **massage hygiénique**, seulement il faut insister sur le **pétrissement**, ainsi que sur les mouvements avec quelques tractions. Il faut d'abord procéder très lentement, très doucement, aller graduellement de la **pression** la plus douce et des mouvements les plus faibles jusqu'à la **pression** très forte et aux mouvements les plus

## Page 88

étendus. On ne tiendra pas compte d'une douceur assez vive qui doit disparaître après quelques manipulations d'environ un quart d'heure, quand les tendons qui font hernie à travers leurs gâines seront revenus à leur place normale : car leur direction vicieuse est cause de la douleur et de la gêne des mouvements aussi bien que les lambeaux de la capsule fibreuse déchirée qui peuvent s'interposer entre les surfaces articulaires. Par ces mouvements de flexion et d'extension, ceux-ci se dégagent, et les causes de la douleur disparaissent, celle-ci doit

nécessairement se calmer.

Ces réflexions s'adressent à toutes les entorses et à toutes les **roideurs** articulaires des gânes tendineuses et musculaires, ainsi que le prouvent des faits tirés de la pratique de Hey, d'**Astley Cooper**, de Hunter, etc.

Voici, du reste, pour se faire une idée de l'ensemble de ces manoeuvres, comment procède M. **Brulet** (de Dijon) dans l'entorse en général : « On débute, dit-il, par embrasser l'articulation malade des deux mains. Avec un ou les deux pouces on cherche les lieux les plus douloureux et la direction que suit la douleur. Lorsqu'on s'est assuré de ces deux faits, on commence par **frotter** doucement avec les deux pouces sur le trajet des parties les plus sensibles, tantôt dans un sens vertical, tantôt en décrivant des lignes divergentes. Bientôt la **friction** est plus énergique, sans cependant la pousser jusqu'à enlever l'épiderme. La douleur s'accroît toujours par elle, et ses aiguillons sont quelquefois d'une grande violence. La conduite à tenir alors varie selon la nature du sujet, son courage, les accidents que cause ce surcroît de douleur, les effets locaux qui en résultent. On prolonge, on suspend, ou l'on modère simplement les **frictions** selon le caractère de tous ces phénomènes. La durée totale de cette opération à laquelle on joint les autres manoeuvres du **massage** varie selon le cas. Généralement on persévère dans tout ce qui la constitue jusqu'à la cessation entière de toute douleur ; c'est le fait le plus commun. Quelquefois il faut revenir pendant deux ou trois jours à cette opération. C'est un petit nombre de sujet on est forcé d'insister sur elle pendant cinq à six jours. »

## Page 89

c. **Massage thérapeutique** du coude et du bras. — Dans les affections qui intéressent l'articulation du coude et pour lesquelles le médecin a considéré le **massage** comme indiqué, cette opération doit être pratiquée avec les mêmes précautions que celle du poignet, en observant que l'articulation du coude, donnant insertion soit par l'extrémité inférieure de l'humérus, soit par les extrémités supérieure du radius et du cubitus à la plupart des muscles du bras et de l'avant-bras, le **massage** doit intéresser tout le membre à partir de l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts.

Dans les **roideurs** articulaires du coude, quelquefois après un **massage** bien fait, on éprouve des difficultés pour réfléchir cette articulation, voici comment M. **Malgaigne** conseille de s'y prendre (*Leçons cliniques d'orthopédie*, 1862, p. 52) : « J'avais mis à un jeune homme un appareil pour une fracture de la clavicule, et je l'enlevai après trente jours d'immobilité ; le coude était roide et ne pouvait être fléchi ; il était important de lui rendre ses mouvements ; j'ai saisi le bras, mais le biceps résistait énergiquement ; j'ai alors fait fixer l'épaule et le bras par des aides, et, appuyant avec force sur l'avant-bras, j'ai pu allonger le membre, puis, séance tenante, faire exécuter à l'articulation du coude tous ses mouvements, les douleurs violentes que ressentait le malade ayant disparu dès que l'allongement fut produit.

» Supposons (continue-t-il) que le coude a été pris d'une arthrite, et que, pendant trente jours, il est resté malade et immobile. Ici pour rétablir les mouvements il faut des tentatives ménagées

et réitérées un grand nombre de fois, car ici la résistance est plus forte à raison des épanchements plastiques des tissus fibreux, anormaux, en voie d'organisation, et de plus, nous nous trouvons en face de l'impérieuse obligation de ne pas dépasser, en pratiquant les mouvements, le point indiqué plus haut ; de ne faire en un mot que des mouvements gradués, calculés lentement et puissamment exécutés, et que nous puissions arrêter et maintenir à notre gré. »

L'autorité qu'à en pareille matière cet éminent professeur, nous fait un devoir de nous conformer à sa pratique dans les cas analogues aux siens.

## Page 90

d. *Massage thérapeutique de l'épaule.* — J'ai peu de choses à ajouter à ce que j'en ai dit lorsqu'il a été question de **massage hygiénique** de la même région. Les mêmes remarques qu'ont suggérées les articulations du poignet et de l'épaule, lorsqu'il en a été question ci-dessous, reçoivent ici leur application. Il est donc nécessaire de suivre les mêmes errements, et de **masser** et les muscles du bras ceux de l'épaule, car tous entourent par une de leurs extrémités cette articulation, et leur manque de **contractilité** tenant, soit à la fibre contractile, soit à la gêne dans le **glissement** de leurs tendons, rendrait infructueuses les manoeuvres faites uniquement au niveau de l'articulation.

Quand le **masseur** éprouve des difficultés trop grandes à mouvoir l'articulation de l'épaule par le procédé indiqué dans le **massage hygiénique**, il doit recourir au conseil donné par **Bonnet** (*Maladies articulaires*, p. 576) : Pour remédier à la fixité des apports du bras et de l'omoplate, il me paraît, sinon indispensable, très utile au moins d'exercer des **tractions** sur l'humérus comme si l'on voulait réduire une luxation et l'éloigner par là de l'omoplate. Comme c'est dans la position où l'axe du bras est perpendiculaire à la cavité glénoïde que l'omoplate a les rapports moins intimes avec la tête de l'humérus, il faut tirer sur cet os en l'amenant autant que possible à la direction horizontale ; mais il est évident que ces **tractions** et ce **soulèvement** du bras seraient inutiles si l'épaule n'était pas solidement fixée... Pour atteindre ce but, un aide placé du côté sain peu embrasser avec ses deux mains la poitrine et l'omoplate. L'immobilité de l'omoplate obtenue, on exerce des **tractions** sur le bras, et quand on pense avoir légèrement écarté les surfaces osseuses, on imprime à l'humérus des mouvements de rotation et de **circumduction**. Ces mouvements, d'abord bornés, peuvent devenir de plus en plus étendus ; je pense qu'il faut revenir à ces manoeuvres pendant quatre à cinq minutes chaque fois et les répéter une ou deux fois par jour. »

## Page 91

⬆ § II. — **Massages** thérapeutiques particuliers du membre inférieur.

a. *Articulations des orteils.* — Il faut se conformer aux principes qui ont été établis pour le **massage hygiénique** des orteils, et aux particularités que j'ai signalées dans le **massage** particulier des phalanges des doigts de la main.

Dans les **roideurs** articulaires des orteils, il sera souvent nécessaire non-seulement de **masser** la face dorsale et plantaire du pieds, pour rétablir les fonctions des muscles abducteurs, adducteurs, fléchisseurs et extenseurs des orteils, mais en outre, il sera obligatoire de masser les muscles de la jambe, car, ainsi que je l'ai indiqué pour les extenseurs des doigts des mains, la roideur articulaire des orteils ont souvent pour point de départ un vice dans les fonctions des muscles fléchisseurs, extenseurs, abducteurs et adducteurs du pied et des orteils.

b. *Articulations tibio-tarsienne.* — Cette articulation est celle qui a le plus attiré l'attention des **masseurs** et de certains médecins. On peut dire qu'il n'est pas un médecin qui, traitant du **massage** dans un but **thérapeutique**, n'ait apporté son contingent aux manoeuvres à exécuter sur cette articulation. Tous les procédés qui ont été indiqués peuvent se résumer à trois principaux : celui de M. **Lebatard**, celui de M. **Girard** et celui de M. **Magne** ; je vais les exposer tous les trois :

1° *Procédé de M. Lebatard dans l'entorse du pied.* [plus complètement restitué dans *Du massage ou manipulation appliqué à la thérapeutique et à l'hygiène*, par de 1880 <sup>TDM</sup> p.32 [☞](#)] — « Le malade étant assis tient la jambe blessée étendue, la plante du pied appuyée sur la jambe de l'opérateur. Il est préférable qu'elle y soit fixée par les mains d'un aide. Si l'opérateur agit sur le pied droit, il embrasse le talon dans la paume de la main gauche, le bascule de bas en haut et d'arrière en avant, exerçant de la sorte une forte **traction** sur le tendon d'Achille. Le pouce de la main gauche s'étend autant que possible sur tout le gonflement tibio-tarsien, en cherchant à amener derrière la **malléole** externe tous les tissus qui en sont le siège. Il

## Page 92

procède ainsi en maintenant la même position du membre et du talon, jusqu'à ce qu'il ait ramené à sa forme naturelle l'articulation qui, primitivement, était **tuméfiée**.

» Le gonflement dissipé sous l'influence de cette forte **pression** dirigée du bord externe au bord postérieur de la **malléole** externe, le pouce de la main gauche exerce encore des **pressions** moins puissantes pour terminer l'opération et rendre au pied, sur sa face externe, la forme naturelle.

» La main droite agissant de concert avec la main gauche sur le membre entorsé, exerce les mêmes mouvements que la main gauche en contournant de la même façon la malléole externe. La main droite prêtant son appui à la main gauche pour maintenir le talon dans la position susindiquée, ramène le pouce de la racine du gros orteil au-devant de l'articulation tibio-tarsienne, et fait exercer à celui-ci des mouvements de va-et-vient, de manière à détruire par une **pression** simultanée avec le pouce gauche le gonflement qui pourrait occuper la face interne du

pied et de l'articulation.

» Lorsque la face dorsale du pied et de l'articulation a, par ses **percussions** rapides et successives, repris son état normal par l'absence de toute tuméfaction, l'opérateur saisit le talon par ses deux bords plantaires, et de la main droite il contourne l'extrémité inférieure de chacune des malléoles avec le **médius** et le pouce, dirige ceux-ci dans les rainures sous-malléolaires et exerce, à l'aide de ces deux doigts, une forte **pression** de bas en haut, du calcaneum aux bords du tendon d'Achille jusqu'à l'extrémité inférieure du mollet. Il répète cette **pression** longitudinale jusqu'à ce que le membre ait repris sa forme primitive. Abandonnant cette traction sur le talon, en le maintenant toutefois dans la main gauche, l'opérateur exerce de la main droite sur la face dorsale du pied entorsé de fortes **pressions**, qui, dirigé de son extrémité inférieure à la supérieure, contournent l'articulation d'avant en arrière et obliquement de chaque côté. Le pied par cette manoeuvre retrouve sa forme primitive, et les douleurs déterminées par les différentes **pressions**, cessent à mesure qu'on les exerce. Le malade peut aussitôt se chausser et marcher. »

### Page 93

Voici maintenant le procédé de M. **Girard** (*Gazette hebdomadaire*, 1858) :

2° *Procédé de M. Girard.* — « Quelle que soit la gravité d'une entorse, nous ne nous occupons d'abord que du gonflement et de la douleur, sauf plus tard, lorsque nous avons fait disparaître ces symptômes, à constater les complications et à y remédier.

» Le premier temps de l'opération consiste dans de simples **frictions** excessivement légères, car à peine effleurons-nous la peau avec le bout des doigts. Ces **frictions** sont exécutées avec la face inférieure des doigts réunis, de bas en haut et de façon à ne pas éveiller la moindre douleur. Après dix, quinze, vingt minutes, il est rare que l'on ne puisse pas exercer une **pression** un peu plus forte, que nous augmentons ou que nous diminuons suivant les sensations éprouvées par le malade. Rarement a-t-on agi ainsi pendant une demi-heure, que déjà le patient accuse un soulagement notable, surtout appréciable lorsque les douleurs sont continues. — Après ces **frictions** et lorsqu'on a pu exercer sur le membre endolori une **pression** que l'on peut évaluer au poids de la main, alors commence le *deuxième temps* de l'opération, que nous nommons le **massage** proprement dit. Il consiste à agir non-seulement avec les doigts que l'on écarte plus ou moins pour les faire glisser dans les gouttières des régions, mais encore avec la **paume** de la **main**, de façon à embrasser toute l'articulation et toutes les parties environnantes.

» Dans ces deux temps, nous avons la précaution d'enduire nos doigts et nos mains d'un corps gras, tel que **l'huile** d'amandes douces, afin de faciliter leur **glissement** et de rendre leur contact plus doux à la **peau**. Le deuxième manuel se pratique en observant la même graduation que dans le premier, c'est-à-dire d'une manière douce, moelleuse et sans secousse. Il faut toujours que les mains soient promenées dans le même sens, c'est-à-dire de haut en bas, et qu'elles agissent non-seulement sur les points douloureux, mais encore sur toutes les parties **tuméfiées**.

» Ainsi dans l'entorse du pied et du poignet nous exerçons le **massage** depuis les extrémités des doigts jusqu'au tiers supérieur du

## Page 94

tibia ou du radius, en mettant nos mains progressivement dans la **pronation** et dans la **supination**. Pour les autres articulations, nous observons les mêmes principes en agissant non-seulement sur la région malade, mais encore sur une grande étendue de celles qui en sont limitrophes.

» Après ces manipulations plus ou moins prolongées, suivant la gravité ou l'ancienneté de l'entorse, nous arrivons à faire opérer à l'articulation des mouvements dans tous les sens, mais seulement alors que les plus fortes **pressions** faites avec les mains n'éveillent plus aucune sensation douloureuse. Si ces mouvements déterminent quelques douleurs, nous nous en abstenons pour revenir au **massage** jusqu'à ce que de nouveaux tâtonnements nous démontrent que la jointure peut être fléchie ou tendue sans que le patient accuse de sensibilité anormale.

» Ces mouvements communiqués ne laissent pas que d'être dangereux, et l'on ne doit y recourir que comme moyen d'appréciation des résultats du **massage**. »

Ces deux procédés, comme on a pu le voir, se touchent par bien des points ; ils ne diffèrent qu'au point de vue de la hardiesse que l'on peut mettre à exécuter ces manoeuvres.

Sans blâmer M. **Girard** des précautions minutieuses qu'il ne cesse de recommander, je ne veux pas cependant tomber dans l'extrême opposé et faire bon marché de la douleur, comme l'indique M. **Lebatard**. Je crois qu'il est bon de conserver les **tractions** et les **percussions** fortes qu'exerce M. Lebatard, sans toutefois rester sourd à la douleur ; car, ainsi que l'a dit tout récemment M. **Malgaigne** : « Les **pressions** et les mouvements sont les meilleurs moyens de calmer les douleurs des muscles et de leur rendre leur **contractilité** ; aussi vous ne craignez donc pas d'agir, armés que vous êtes d'arriver au diagnostic de l'opportunité des mouvements ; vous ne les craignez pas, alors même que la région est encore **tuméfiée** ; car la tuméfaction souvent aussi ne cède qu'aux mouvements ; c'est donc un précieux moyen de faire des guérisons. »

Imbu de ces principes, je donne la préférence à un procédé

## Page 95

mixte en quelque sorte, celui de M. Magne, dont voici la description :

3° *Procédé de M. Magne*. — « On commence par pratiquer sur le membre, en passant sur la jointure, des **frictions** d'abord très légères et on augmente graduellement l'intensité. Ces



**frictions** doivent être faites sur tout le pourtour de l'articulation, en insistant néanmoins plus longtemps sur les points les plus douloureux. Ce premier temps de l'opération doit durer de quarante-cinq minutes à une heure. A cette époque, la douleur et le gonflement ont déjà sensiblement diminué ; on fait alors exécuter à l'articulation quelques légers mouvements, puis on revient aux **frictions** que l'on porte au point d'un véritable **massage**. Au bout de trente à quarante minutes de ces nouvelles pratiques, on fait pouvoir l'articulation dans tous les sens pendant cinq à six minutes. cette épreuve n'amène déjà presque aucune douleur.

» Enfin, on termine cette série d'opérations par un **massage** de quinze à vingt minutes, après quoi l'on prescrit au blessé de marcher. La durée totale de l'opération est d'environ deux heures.  
»

Dans les **roideurs** consécutives aux inflammations, et quand le membre est resté pour une cause quelconque dans le repos pendant quelque temps, il faut, pour les mêmes raisons que j'ai exposées en parlant de l'articulation du poignet, **masser** et les muscles du mollet et les muscles du pied, ainsi que les orteils qui auront certainement participé à la même roideur articulaire.

c. **Message thérapeutique du genou**. — L'articulation du genou a été l'objet d'une étude sérieuse au point de vue du **massage**.

Dans l'entorse du genou, il faut suivre les principes que j'ai indiqués très longuement pour l'entorse du pied, en s'assurant, comme le recommande **Bonnet**, de faire exécuter tous les mouvements normaux. Il ne faut jamais négliger de fléchir aussi complètement que possible la jambe, et ne déclarer le malade guéri que lorsqu'on sera arrivé, par des **massages** successifs, à lui faire exécuter complètement tous les mouvements de l'articulation. « Il faut, dit M. **Malgaigne**, pour guérir radicalement, que les mouvements que vous imprimez soient con-

## Page 96

duit à leur dernière limite. J'avais traité un de mes amis d'une hydarthrose aiguë, je lui fis faire des mouvements, le jeu de l'articulation se rétablit et je le déclarai guéri ; cependant il boitait encore et revint me trouver au bout de quelques jours. Le genou était sain, la flexion étendue était incomplète ; je la fis complète jusqu'à amener le talon à la rencontre de la **fesse** ; à l'instant même la **claudication** disparut et il resta guéri.

» Je ne vous donnerai pas l'explication de semblables faits, ajoute-t-il, elle m'est entièrement inconnue ; mais quelle qu'elle soit, le fait reste avec toute sa signification pratique, et j'y attire votre attention en terminant. » (*Leçon d'orthopédie*, 1862.)

Quand on a de la difficulté à mouvoir l'articulation du genou en employant les moyens que j'ai indiqués quand j'ai traité du **massage hygiénique** et l'articulation du genou, on suit l'exemple de On place le malade dans une situation propre à relâcher les muscles qui peuvent s'y opposer. On atteint ce but en faisant coucher le malade horizontalement sur le dos ; l'ischion s'abaisse alors et les insertions supérieures du biceps, du demi-membraneux et du demi-tendineux se rapprochant de leurs insertions inférieures, l'obstacle qu'il oppose cesse presque entièrement. Le malade

ainsi placé, un aide saisit le bassin et fixe solidement ; un autre aide s'empare de l'extrémité inférieure de la jambe et exerce une douce **traction**. Celle-ci est nécessaire pour éloigner le tibia du fémur et faciliter le **glissement** de leurs surfaces articulaires. En même temps le **masseur** fléchit le genou sur la cuisse, en suivant les préceptes que j'ai indiqués plus haut, et imprime à l'articulation tous les mouvements que lui sont propres en allant doucement, graduellement, et en insistant plusieurs minutes, s'arrêtant dès que ces mouvements deviennent douloureux.

Dans les **roideurs** consécutives, il faut par les raisons que j'ai exposées pour les autres articulations, non-seulement **masser** l'articulation et les parties voisines situées au-dessus et au-dessous, mais bien encore tous les muscles de la cuisse jusqu'à la racine du membre, ainsi que les muscles du mollet.

d. *Massage thérapeutique de l'articulation de la hanche.* —


## Page 97

Inutile de répéter encore que ce que j'ai dit au sujet des autres articulations est applicable à celle-ci. Le **massage** devra être tel que j'ai indiqué lorsqu'il a été question du **massage hygiénique** de cette partie.

Les mouvements de l'articulation, en raison du poids du membre, seront difficiles à imprimer par un **masseur** seul. Lorsqu'il éprouvera cette difficulté, il fera coucher le malade sur un lit dur ; des aides saisiront à pleine main les parties latérales du bassin, les fixeront solidement ; puis le **masseur**, après avoir fléchi le genou sur la cuisse, imprimera à celle-ci des mouvements alternatifs d'extension, de flexion, d'**adduction**, d'**abduction**, de rotation en dedans, de rotation en dehors et de **circumduction**.

### ⚡§ III. — Massages thérapeutiques particuliers de la tête.

Je n'ai dit que quelques mots du **massage** de la tête lorsqu'il a été question de cette région dans le **massage** hygiénique ; ce que j'en dirai à propos du **massage thérapeutique** aura aussi des limites très restreintes par une raison bien simple, c'est que je ne trouve ces **massages** indiqués que dans la *Kinésithérapie* de **Ling**, et encore sont-ils très peu nombreux. Peut-être Ling était-il sous la même impression que moi ; car il me semble que ces **massages** doivent être peu efficaces. Je dois cependant avouer que, ne les ayant jamais vu mettre en pratique, je me hasarde peut-être trop en exprimant mes doutes.

M. **Georgii**, dans sa thèse sur *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling et de son successeur Branting* (1847)  <sup>1)</sup>, signale la guérison d'épistaxis et de congestions cérébrales par les procédés suivants :

" Des hémorragies chroniques du nez très abondantes ont cédé à un mouvement de

**tremblement** appliqué à la partie supérieure de la racine du nez. (P. 91.) <sup>2)</sup>

Une **friction** (p. 84.)<sup>3)</sup> d'avant en arrière le long des sinus longitudinaux et transverses mérite d'être mentionnée. Les effets de ce mouvement sont très curieux. Il produit non-seulement une con-

<sup>1)</sup> Le titre qu'il met en italique à deux reprises n'est pas celui qui correspond à la première édition de 1847 de *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling* (1847) . "... et de son successeur Branting" n'y paraît pas.

<sup>2)</sup> La phrase est ici extraite de son paragraphe, voir la retranscription exacte [page 91](#) de l'ouvrage de Georgii.

<sup>3)</sup> Retranscription exacte [page 84](#).

## Page 98

traction dans les **téguments** du crâne ; mais cet effet se prolonge aussi le long de l'épine dorsale où il excite en même temps un sentiment de frisson. Ce mouvement a été employé avec le plus grand succès dans différents cas de congestions cérébrales.

<sup>1)</sup> » Plusieurs cas de congestion cérébrale, caractérisés par des vertiges, des maux de tête, des tintements d'oreilles, des **turgescences** des vaisseaux de la face, des pulsations douloureuses dans les tempes, des absences de mémoire, des nausées, des insomnies, etc., ont été guéris souvent même en peu de temps... Un cas de *tubercules*, dans l'un des hémisphères du cerveau, traité par des mouvements dérivatifs, ensuite par des **percussions** circulaires légèrement appliquées avec la main sur la partie supérieure de la tête. Ce dernier mouvement a fait cesser la céphalalgie, la chaleur excessive, les pulsations douloureuses et continuelles, ainsi que les accès de convulsions et les vertiges. La céphalalgie cède en peu de temps à un traitement **thérapeutique**. » (P. 90. Georgii.)

J'ai cité fidèlement le texte de la thèse de M. Georgii, afin que le lecteur puisse juger par lui-même des effets si merveilleux du **massage** de la tête, effets que je ne peux pas admettre, malgré le témoignage de M. Georgii, et par lui de **Ling** et de **Branting**.

De ces textes, nous pouvons déduire une méthode de **massage thérapeutique** que l'on pourra pratiquer si on le croit nécessaire, mais que, pour mon compte, je ne crois pas efficace. Ce **massage** consisterait dans des **frictions** le long du sinus longitudinal, c'est-à-dire partant d'avant en arrière, du front à la nuque et vice versa ; puis des **frictions** du sommet de la tête vers chaque oreille, et enfin des **frictions** rectilignes, anguleuses, et en courbes **concentriques** ; puis dans quelques **percussions** faites légèrement avec la main, ou **claquements** modérés.

Quant au **massage** de la face, il doit être pratiqué comme je l'ai indiqué lors du **massage hygiénique** de la tête, et M. Georgii n'a ajouté que des mouvements de **tremblement** appliqué à la *partie supérieure de la racine du nez*.<sup>2)</sup> Est-il besoin de dire que cette partie du

<sup>1)</sup> Retranscription exacte bien qu'il écourte de la [pages 90 et 91](#) *Kinésithérapie, ou traitement des maladies par le*

mouvement selon la méthode de Ling (1847) .

<sup>2)</sup> Ibid page 97.

## Page 99

nez n'est pas mobile et que ces **tremblements** ne peuvent avoir lieu, à moins qu'il ne considère comme un tremblement du nez les **secousses** qu'on pourrait lui imprimer à la tête en prenant le patient par la racine du nez ? Je crois donc avoir suffisamment légitimé les doutes que j'ai émis dans tout cet article.

### § IV. — **Massages** thérapeutiques particuliers du cou.

Après avoir **massé** le cou, comme je l'ai indiqué dans le **massage hygiénique** de cette région, il faut insister sur telle ou telle manoeuvre suivant le cas.

S'il s'agit d'une contracture musculaire du cou ou **torticolis**, on **masse** tout le cou, la région laryngée exceptée, et l'on insiste fortement sur les muscles contracturés qui font saillie sous la peau.

S'il s'agit d'un rhumatisme musculaire chronique du cou, on insiste surtout sur les **massage** du muscle atteint.

S'il s'agit d'un mal vertébral supérieur ou sous-occipital, il faut, après avoir **pétri, malaxé, frictionné, percuté** les muscles du cou, traiter, comme le dit ingénument M. **Bouvier** (*Leçons cliniques sur les maladies chroniques de l'appareil locomoteur*, 1858), traiter le torticolis osseux, au moyen des manipulations ; on devra, ajoute-il, user de ce moyen avec les plus grandes précautions. Au début, les manipulations ont souvent une heureuse influence sur la maladie osseuse.

Nous savons tous que M. Bouvier entend par manipulations l'emploi des mains pour déterminer les mouvements des articulations lorsqu'elles les ont perdus ou altérés. Pour pratiquer ces manipulations, on s'y prend comme je l'ai indiqué dans le **massage** hygiénique du cou.

La partie laryngée, trachéale et pharyngée du cou est le siège de différents genres de **massage** suivant les buts qu'on se propose :

#### 1° **Massages** de la **trachée**.

a. *Manière d'activer la circulation dans les veines et les vaisseaux lymphatiques de la trachée.*  
— D'après le rapport de M. **Georgii**,

en 1842, on a constaté, par des essais répétés, cette action à la suite d'un mouvement, qui consiste dans les **vibrations** latérales de la trachée faites avec la main de haut en bas, en exerçant une légère **pression** sur les parties latérales, et en dirigeant les doigts sur la veine thyroïdienne supérieure.

b. *Manière d'activer la circulation des artères de la trachée.* — Lorsqu'on pratique les mouvements indiqués ci-dessus pendant que les muscles antérieurs du cou sont mis en contraction, on obtient ce résultat.

Ces deux moyens sont employés dans certaines affections de la trachée sans lésions organiques, d'après le rapport de M. **Georgii**, (*Kinésithérapie*, p. 78) .

### 2° **Massage** du **larynx**.

*Action sur les cordes vocales dont l'action normale est altérée.* — Si l'on applique sur les deux côtés de la trachée, à la région sus-claviculaire, un mouvement de **tremblement** assez fort avec une **pression** modérée, l'action se porte vers les filaments moteurs des nerfs laryngés inférieurs et influe sur les fonctions des cordes vocales altérées. (Georgii, p. 93.)

### 3° **Massages** du **pharynx**.

*Contre les contractions spasmodiques et les névralgies du pharynx.* — Une **pression** vive se dirigeant vers les parties supérieures et postérieures du pharynx, en le portant un peu en avant, agit sur les filaments sensitifs des nerfs de cet organe, et en même temps sur ceux du **pneumogastrique**, et par action réflexe, sur les filaments moteurs du nerfs pharynx. (Georgii, p. 93.)

Ces particularités sur les effets des mouvements imprimés à la trachée, au larynx et au pharynx, je ne les ai vues décrites nulle autre part, et je les reproduis sans commentaires.

### ⬆§ V. — **Massages** thérapeutiques et particuliers du tronc.

Les diverses parties du tronc contenant, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, des organes particuliers, il est nécessaire, pour la description des **massages** particuliers qui s'exécutent sur

ces différents organes, de partager le tronc en plusieurs sections. La partie antérieure du tronc sera divisée en poitrine et **abdomen**, la partie postérieure en région dorsale et **lombaire** ; mais, pour l'exécution du **massage** particulier, ces quatre régions n'en forment réellement que deux, le thorax et l'abdomen : le premier comprenant la poitrine et la région dorsale, le deuxième comprenant l'abdomen et les **lombes**.

## ↑ARTICLE I<sup>er</sup>.

### **Massages thérapeutiques** particuliers du thorax.

a. *Poitrine.* — Le **massage** de la poitrine doit être fait comme je j'ai indiqué pour le **massage hygiénique**, en empiétant un peu sur la région antérieure du cou, sur celle de l'épaule et sur celle de l'abdomen. On insistera beaucoup sur toutes les manoeuvres que j'ai indiquées, et à plusieurs reprises on commandera au patient de retenir son souffle pendant qu'on lui infligera une **percussion** assez forte, afin de porter l'action du **massage** jusque sur les muscles **intercostaux**. Puis on fera exécuter avec les deux mains, en **pressant** de chaque côté de la poitrine, les mouvements forcés d'inspiration et d'expiration. Tantôt aussi, appliquant une main sur la poitrine et une autre sur l'**abdomen**, on **pressera** alternativement avec l'une ou avec l'autre main. Celle qui sera placée sur la poitrine ne devra pas **presser** pendant l'inspiration, tandis que celle placée sur l'abdomen **pressera** pendant cet acte. On devra, au contraire, relâcher celle-ci pendant l'inspiration, et appliquer fortement sur la poitrine celle qui s'y trouve. Par ce moyen, on facilitera les deux actes de la respiration, l'inspiration et l'expiration. D'autres fois on fera l'inverse afin d'obtenir les effets des mouvements **doubles excentriques** et **doubles concentriques**, d'après la méthode de **Ling**, empruntée à **Hippocrate**

### **Page 102**

et à d'autres, ainsi que le prouve la description de l'**apothérapie** que j'ai relatée dans l'historique.<sup>1)</sup>

Chez la femme, le **massage** de la partie antérieure de la poitrine est plus restreint, à cause des **seins**, qui sont dans quelques circonstances l'objet d'un **massage** spécial dont il sera question plus loin.

b. *Le massage de la cavité thoracique.* — La cavité thoracique comprend des organes importants sur lesquels on veut quelquefois étendre les effets **thérapeutiques** du **massage**, tels sont les poumons, le coeur.

1° *Massage des poumons.* — Quand on veut que les effets du **massage** s'étendent jusqu'aux poumons, on commence par le **massage** de la région dorsales, et l'on achève par celui de la

paroi antérieure de la poitrine. Cela fait, on insiste fortement et à plusieurs reprises sur les manoeuvres que je viens d'indiquer pour faciliter la respiration, en décrivant le **massage thérapeutique** de la poitrine. En même temps qu'on recommande au patient de retenir son souffle, on lui fait tenir les bras fixés derrière la tête pour faciliter la dilatation de la poitrine, et on lui fait des **frictions** et des **pressions** sur les bras jusqu'aux coudes, sans lui laisser quitter cette position. Cette position est conseillée par **Ling**.

2° *Massage du coeur*. — M. **Georgii** dit qu'on pratique des mouvements agissant directement sur les contractions et les autres fonctions du coeur, en soumettant la poitrine à une espèce de **vibration**, en même temps que cette partie du corps est ramenée en avant par le médecin. Ce mouvement a fait cesser souvent au bout de quelques secondes cette sorte d'évanouissement qui se présente si fréquemment dans les cas de perturbation des fonctions du coeur.

Pour épuiser tous les organes qui se trouvent situés dans cette région, il ne me reste qu'à parler du **massage** du sein.

<sup>1)</sup> Voir pages 15, 16, 24, 25, 27, 67 et 102.

## Page 103

3° *Massage du sein*. — Après avoir fait un **massage** modéré autour du sein, en usant de **frictions**, de **pressions**, de **percussions** et de mouvements appropriés, on passe à cette glande. Une **onction** est préalablement faite, on exécute ensuite des **frictions** très douces d'abord, puis modérément fortes, en décrivant des courbes **concentriques**, allant du centre du **mamelon** à la périphérie du sein, et au delà sur les parties voisines, et revenant de cette position vers le point de départ ; puis on passe à divers genre de **pressions**. On forme le bout du mamelon en y pratiquant quelques **titillations** ; on le **pétrit** ensuite entre le pouce, l'index et le **médius**, en y exerçant quelques **froissements** et quelques mouvements de **traction**. On fait ensuite un **pétrissage** très doux, très léger du restant de la mamelle, allant du centre de l'**aréole** vers la circonférence de la glande que l'on dépasse toujours ; puis, prenant le sein entre les deux mains, on en fait la **malaxation** toujours modérée ; on fait ensuite un froissement en masse ; puis à l'aide des deux mains encore, on fait le **fouillage** du sein en le renvoyant d'une main à l'autre, ce qui constitue le mouvement appelé **ballotement**. De temps en temps, on y exécute quelques légères **percussions**, soit à l'aide d'une **flanelle**, ou de tout autre linge. On peut également s'aider du **claquement** modéré, de la **percussion** avec la **palette** rembourrée, ou de tout autre instrument dont la **pression** et la **percussion** serait très douces.

La **palette** ou **battoir** en caoutchouc de M. **Sarlandières** est ici d'une utilité aussi grande que l'instrument des **anciens**, que les **masseurs** ne connaissent plus, et qui consistait en un manche à l'extrémité duquel on avait fixé une **vessie** remplie d'air. Enfin, après avoir répété plusieurs fois ces diverses manoeuvres, le **massage** est terminé.



## ARTICLE II.

### Massages thérapeutiques particuliers de l'abdomen.

Le **massage thérapeutique** de l'**abdomen** ne doit pas être fait d'une manière aussi superficielle que le **massage** hygiénique.

Veut-on obtenir la diminution des tissus adipeux, et augmenter

#### Page 104

l'énergie de la **contractilité** des muscles de l'abdomen, on **masse** de la manière suivante :

Le malade étant couché sur le ventre, on **frictionne**, doucement d'abord, puis fortement, les muscles de la région **lombaire** depuis la partie moyenne du dos jusqu'à l'extrémité inférieure du **sacrum** ; on empiète en bas sur la région fessière et en haut, sur la région dorsale le long des apophyses des vertèbres lombaires et dorsales, jusqu'au niveau de l'homoplate et de ce point, latéralement en se portant en avant de manière à atteindre toutes les insertions du grand dorsal, ainsi que la portion correspondante des muscles de la masse **sacro-lombaire**. Ces **frictions** achevées, on **pétrit**, on **malaxe** ces muscles dans différents sens, on y exerce des **sciages**, des **hachures**, des **claquements**, des **vibrations** de toute sorte et des **percussions** de toute nature ; on exerce ensuite des mouvements de flexion, d'extension et de **latéralité**, comme je l'ai indiqué dans le **massage hygiénique**. Cela terminé, on exécute le **massage** des parties latérales, puis on ordonne au patient de se coucher sur le dos et l'on **masse** la partie antérieure de l'abdomen.

Après avoir fait des **frictions**, moyennes d'abord, puis rudes, sur la partie antérieure de l'abdomen, soit avec la main, la **brosse**, le **gant**, et dans les directions les plus diverses (restilignes, spirales, anguleuses, en courbes **concentriques** ou **excentriques**), on pratique des **pressions** dans des directions déterminées : d'abord de chaque côté de la ligne médiane qui va du **sternum** au **pubis**, en passant par le nombril ; on fait ainsi le **pétrissage** et la **malaxation** des muscles **grands droits** de l'abdomen. Ce **pétrissage** ne doit pas avoir de limites en bas qu'à quelques travers de doigt au-dessus du pubis. En haut on va jusqu'au niveau des **mamelons**, de manière à bien saisir toutes les **insertions costales** des grands droits. On fait également ensuite le **pétrissage** et la **malaxation** des muscles obliques et transverses, en partant de chaque côté du **massage** que l'on a fait sur la partie médiane, et en se portant latéralement jusqu'à la rencontre de celui que l'on avait précédemment fait dans la région **lombaire**. Après ces divers genres de **pression**, on pratique le sciage, des **hachures**, des **claquements**, des **vibrations pointées** ou **profondes**, des **percussions**

#### Page 105

avec la **palette** ou tout autre instrument de **percussion** usité, et l'on termine par des **secousses** ou des **ébranlements** imprimés aux parois **abdominales**, et par des **pressions** subites sur les parois de l'**abdomen**. Pendant ce temps-là, on ordonne au malade tantôt de résister à la main qui **presse**, tantôt de rester inactif, tantôt de repousser la paroi abdominale, afin d'exécuter des mouvements passifs, **doubles excentriques** et **doubles concentriques**.

Quand on veut porter l'action du **massage** sur les organes contenus dans l'abdomen, on modifie le **massage** d'après les indications suivantes tirées la thèse sur *Kinésithérapie de M. Georgii* :

1° *Foie*. — « Un mouvement de **tremblement** en même temps qu'une **pression** sur les fausses côtes, à la partie droite du corps, les muscles ayant été préalablement mis en état de relâchement complet par la position du malade, réduisent la masse du foie affecté d'engorgement. »

2° *Diaphragme*. — « Une **pression** sur les nerfs pharyngiens aux parties latérales du cou coupe les accès de spasme dans le diaphragme. »

Si cette pratique réussit, on aurait beaucoup plus de chance encore par un **massage** complet fait ceinture au niveau des attaches du diaphragme.

3° *Estomac*. — « Un mouvement de **tremblement** appliqué sous les fausses côtes de la partie gauche du corps dans la direction de bas en haut et de dehors en dedans, agit sur la membrane musculaire de l'estomac, ou bien opère une diminution dans la sécrétion du fluide gastrique. »

4° *Intestin grêle*. — Le patient sera couché sur le dos, la tête élevée et bien soutenue, les jambes et les cuisses à demi fléchies sur le bassin, et les pieds appuyés pour produire de relâchement de la paroi antérieure de l'**abdomen**. Alors le **masseur** se place à côté du malade ; il porte une main sur la région ombilicale, puis, par une **pression** égale, saccadée et continuée pendant dix ou quinze secon-

## Page 106

des, il communique à l'intestin grêle les **vibrations** de la main et après un temps de repos égal à celui de l'action, ou un peu plus prolongé selon l'indication. Il répète trois ou quatre fois le même procédé.

5° *Gros intestin*. — Suivant **Ling**, si l'on applique une **friction** anguleuse de bas en haut sur le côté droit de l'abdomen, puis transversale d'un **hypocondre** à l'autre et de haut en bas sur le côté gauche, suivant la direction du gros intestin, il en résulte des contractions également réparties dans les diverses parties de cet intestin. Il faut pourtant alors que le corps soit dans une position telle que les parois **abdominales** se trouvent tout à fait relâchées.

M. **Piorry**, dans le tome III, p.81 de sa *Pathologie*, s'exprime à peu près dans les mêmes

termes. J'en reproduis le texte à propos des affections intestinales dans lesquelles le **massage** est indiqué.

6° *Rectum*. — Le **massage** du rectum a été fait selon plusieurs méthodes. D'après celle d'O'Beirne, on introduit dans l'intestin une **canule** à laquelle on imprime de légers mouvements, pendant que de l'autre main on **pétrit** et l'on **malaxe** le gros intestin comme il vient d'être indiqué ci-dessus.

Au lieu de la canule, on introduit le plus souvent le doigt **indicateur** avec lequel on fait plusieurs mouvements, en tous sens pendant qu'on pratique quelques **frictions** et quelques **malaxations** sur la paroi abdominale, comme dans le cas ci-dessus. Par ce procédé, M. **Delpech** a fait cesser spontanément un arrêt au cours des matières fécales.

7° *Anus*. — Le **massage** de l'anus a été pratiqué dans le cas de fissures et d'**hémorroïdes** et le procédé varie selon l'affection.

a. *Fissure à l'anus*. — Dans ce cas, **Récamier** introduisait d'abord lentement un doigt dans l'anus ; après quelques légers mouvements exécutés pendant un certain temps, il en entra un second, puis un troisième et quelquefois un quatrième. Ce premier temps exécuté avec beaucoup de précaution, le chirurgien exécutait des mouvements de va-et-vient dans tous les sens ; puis il pressait le

## Page 107

**sphincter** entre le pouce et les doigts introduits, et après un certain temps de repos, il reprenait le même **pétrissage**, et ainsi plusieurs fois de suite, jusqu'à la cessation de la douleur.

Cette idée, aussi originale qu'ingénieuse, selon l'expression de M. **Maisonneuve** lui-même (*Gaz. des hôp.* 1849), fit penser à ce dernier que, par un autre moyen beaucoup plus simple, il pourrait arriver au même résultat que **Récamier**, et alors, au lieu d'introduire plusieurs doigts successivement dans le rectum pour opérer la dilatation du sphincter, il imagina de l'obtenir au moyen de deux doigts sans **massage** préalable. Telle fut l'origine de la découverte d'une méthode aujourd'hui acceptée par tous les chirurgiens : je veux parler de la *dilatation forcée*.

b. *Hémorroïdes*. — Dans le cas où des hémorroïdes internes viennent à faire saillie et former un paquet volumineux au dehors de l'**anus**, des **frictions** douces, telles que de légers **froissements**, des **pétrissements** modérés et des **malaxations**, accompagnée de **pressions** un peu plus fortes, ont pu réduire le volume de ces paquets hémorroïdaux et faciliter ainsi la réduction de la tumeur.

8° *Hernis*. — Le **massage**, dans les hernies, se fait, comme je l'ai indiqué à propos du **taxis**

lorsqu'il a été question des manoeuvres constituant le **massage**. Cependant, d'après **Ling**, j'ajouterai un moyen particulier qui ne consiste que dans la position à donner au patient et dans les mouvements qu'on doit lui imprimer. « On commencera la cure de la hernie **inguinale** par la commotion réitérée des jambes élevées verticalement vers le tronc horizontalement couché, non-seulement pour faire tomber les intestins vers le diaphragme, et les éloigner ainsi de l'anneau inguinal, mais aussi pour faire stationner et rassembler le sang artériel et veineux à l'endroit où l'on désire la genèse des nouvelles fibres et la nutrition des anciennes. » ( **Meding**, *Gymn. suédoise*, p.33.)

On fera ensuite plusieurs mouvements parmi lesquels est « la **succussion** passive des jambes tenues par les chevilles verticalement et en flexion sur le tronc. » On pratique en même temps celle de l'**abdomen**, ainsi que le **taxis** de la tumeur, comme il a été indiqué plus haut.

## Page 108

8° *Lumbago*. — Dans le lumbago, vulgairement appelé *effort* ou *tour de reins*, le **massage** doit intéresser toute la masse des muscles appelée masse **sacro-lombaire**. Suivant **Martin aîné**, de Lyon ( *Mémoire*, 1837), le lumbago cède à un **massage** de quatre à cinq minutes, ainsi qu'il lui est arrivé plusieurs fois de le prouver : une fois même l'expérience a porté sur un médecin d'illustre mémoire, M. **A. Petit**, dont je ne peux m'empêcher de rappeler l'intéressante observation :

« Devant me réunir pour consulter sur un cas grave de médecine opératoire avec quelques confrères, desquels était mon illustre ami, M. A. Petit, il me fit prier par un message de l'excuser auprès de la réunion à laquelle il était empêché d'assister par un violent lumbago, qui le retenait sur sa chaise longue. Je reçu son message sur les neuf heures du matin ; nous devions nous réunir à onze heures. Je me rendis aussitôt auprès de lui et je lui promis une guérison subite s'il voulait se soumettre à une manoeuvre dont je lui donnerais l'explication théorique après la réussite. Il prit de prime abord ma promesse pour une plaisanterie ; mais, l'ayant assuré du plus grand sérieux que je pouvais *escamoter* son lumbago dans moins de dix minutes, il me dit en plaisantant : « Allons ! mon cher escamoteur, voyons, mets-toi à l'oeuvre. »

» Je le plaçais dans la position convenable, et me mettant à **califourchon** sur son dos pour donner plus de force et de facilité au **massage**, je parvins dans l'espace de cinq minutes à effacer toutes les contractions partielles et irrégulières des faisceaux musculaires, et à lui rendre la pleine liberté de tous les mouvements dont il était privé. Il s'habilla, et nous nous rendîmes ensemble au domicile du malade pour lequel nous devions consulter. »

Le **massage**, dans le lumbago, doit donc intéresser toute la masse sacro-lombaire, à partir de l'extrémité inférieure du sacrum jusqu'au cou.

Le malade étant couché sur le ventre, on fera des **frictions** d'abord douces, mais bientôt rudes, soit avec la main, la **brosse** ou le **gant** ; on pratique ces **frictions** dans les sens les plus variés, de haut en bas et de bas en haut, tantôt d'une manière rectiligne, tantôt obliquement ou en décrivant des spires ou des courbes **concentriques** et

**excentriques** ; puis on exerce diverses **pressions**, en commençant par le **pétrissement**, que l'on prolongera jusqu'à ce que le malade supporte la douleur, avant de passer à la **malaxation**. Après celle-ci, on pratiquera le **sciage**, les **vibrations pointées**, le **claquement**, les **vibrations profondes** et enfin des **percussions** avec le poing fermé, la **palette**, des **verges**, ou tout autre instrument de **percussion**. On fait ensuite lever le malade, et on lui fait exercer, par des procédés déjà connus, les divers mouvements de flexion, d'extension et de **latéralité** de la colonne vertébrale, qui rarement seront douloureux après un **massage** bien fait.

Rarement on sera obligé de recommencer ce **massage**, cependant il sera utile d'y revenir pour constituer la guérison.

⬆ § VI. — **Massages thérapeutiques des organes  
génito-urinaires.**

Lorsque j'ai traité le **massage hygiénique** en général, j'ai passé sous silence celui des organes génito-urinaires, parce que je n'ai pas voulu décrire que le **massage** hygiénique tel qu'il se pratique généralement aujourd'hui.

Sans doute, quelques libertins, tourmentés par leur honteuse passion, mais que l'abus ou l'âge avancé met dans l'impossibilité physique de satisfaire, viendront plus d'une fois demander au **massage** une puissance factice ; mais ces cas ne sont pas communs, et l'on peut, sans trop forcer l'analogie, les considérer, bien qu'il n'y est pas impuissance, comme dans des cas de ce genre.

Je n'ai nullement l'intention de déblatérer contre les **anciens** ; cependant il me semble que la jeunesse d'autrefois allait trop souvent chercher auprès d'un **masseur** une ardeur qui, j'aime à le croire, ne devait pas lui faire défaut, mais qui devenait insuffisante pour contenter sa sensualité, car, a dit un poète :

Penelope vires juvenum tentabat in arcu  
Qui latus argueret, corneus arcus erat.  
(Ovide, *Amor.*) <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> **Traduction** : "C'est avec un arc que Pénélope éprouvait la vigueur de ses jeunes amants, et cet arc, qui devait témoigner de leur force, était en corne." (Ovide, Les Amours, Livre I Elégie 8 vers 45) [Lire](#).

Les effets d'un pareil traitement étaient parfaitement connus de toute la jeunesse, et le même poète trouve qu'elle payait bien cher les effets qu'elle désirait lorsqu'il dit :


Delicias pariunt Veneri crudelia flagra<sup>1)</sup>

Ce n'était pas seulement la jeunesse qui cherchait ces plaisir, la sensualité des vieillards avait déterminé **Virgile** à leur donner un sage conseil, que Delille a traduit de la manière suivante :

Quand des ans ou des maux il sentir le poids,  
Des travaux de l'amour dispense sa faiblesse.  
Vénus ainsi que Mars demande la jeunesse.  
Pour son corps dévoré d'un impuissant désir,  
L'hymen est un tourment et non un plaisir,  
Vieux **athlète**, son feu dès l'abord se consume ;  
Tel le chaume s'éteint au moment qu'il s'allume.

(*Géorgiques*, liv. III.) 

Abstraction faite des cas que je viens de signaler, il est cependant des affectations dans lesquels le **massage** des organes **génito-urinaires** devient une nécessité **thérapeutique** au même titre et peut-être avec plus de succès que d'autres agents médicamenteux vantés par les uns, rejetés par d'autres ; c'est ce qui m'engage à décrire le **massage** 1° du **périnée**, 2° de la **vessie**, 3° de l'**utérus**. Les **massages** des autres parties des organes génitaux que je passe sous silence à dessin, car il y en a plus d'un qui ont été indiqués et pratiqués par des médecins d'une pratique et d'une moralité qui ne peuvent être suspectées, pourront être imaginés sans peine par le **masseur**, s'il se pénètre bien des principes qui doivent le guider dans les diverses manipulations qui constituent cette opération, principes que j'ai répandus dans le corps de ce travail rarement en les imaginant moi-même ou en les déduisant comme corollaires de principes indiqués par des auteurs recommandables, le plus souvent en les puisant chez les médecins et les **gymnasiarques** qui s'en sont sérieusement occupés.

<sup>1)</sup> Ce vers vante les vertus de la **flagellation** et fut publié par **Meibomius** dans son *De Flagrorum usu in re venered*, Lugd. batav. en 1643,  dédié à un conseiller de l'évêque de Lubeck, avec cette épigraphe : "Delicias pariunt Veneri crudelia flagra ; Dum nocet, illa juvat ; dum juvat, ecce nocet." [à traduire exactement.]

## Page 111

### 1° **Massage** du **périnée**.

Le malade étant couché sur le dos, les jambes écartées et fortement fléchies sur les cuisses, les talons rapprochés des **fesses** et appuyant sur le même plan horizontal que le siège, le **masseur** exécute une **friction** forte autour des organes **génitaux**, de l'anus, au delà de la racine des cuisses et sur les parties internes et postéro-inférieures des fesses. Après cette **friction**, soit avec la

main, la **brosse** ou le **gant**, on **pétrit** et l'on **malaxe** fortement les diverses parties que j'ai indiqué. On fait ensuite des **percussions** douces, des **vibrations pointées** sur toutes ces parties, puis s'écartant un peu plus des organes génitaux, on pratique des **percussions** plus fortes, des **hachures**, des **claquements**, des **percussions** avec le poing fermé ou avec la **palette** ou des **verges**. On répétera ces manoeuvres plusieurs fois de suite.

## 2° **Massage** de la **vessie**.

Le malade est couché sur le dos, les jambes fléchies et les talons reposant sur le même plan que les fesses, la tête fortement relevée, le tout afin d'obtenir le relâchement des muscles de la paroi antérieure de l'**abdomen**. Alors après une **friction** passant rapidement de la **friction** douce à la **friction** moyenne et quelquefois à la **friction** rude, fait sur la région **hypogastrique** en empiétant sur les fosses **iliaques** et la région **ombélicale**, le **masseur pétrit** fortement, **malaxe** à pleine poignée et exerçant des **pressions** variables tout ce qu'il peu sentir dessous de ses doigts ; puis il exerce des **percussions** assez fortes avec la main à plat (**claquements**) ou avec la **palette**. **Récamier** introduisait dans certaines circonstances, un doigt dans l'anus, si s'était un homme ou une fille vierge, ou bien dans le vagin chez la femme mariée ; et, portant la pulpe du doigt sur le col de la vessie et au-dessous s'il lui était possible, il lâchait par **pressions** exercées par la main qui se trouvait sur l'**hypogastre**, et avec le doigt de l'autre main placé comme je l'ai indiqué, d'imprimer des mouvements et des **secousses** au col de la vessie ou à l'organe tout entier.

## Page 112

Si l'on ne réussissait pas à obtenir les effets désirés par les moyens que j'ai indiqués d'abord, il ne faudrait pas dédaigner d'employer celui de **Récamier**, persuadé qu'il n'est pas de manoeuvre pour si repoussante qu'elle soit, que le médecin ne doive pratiquer, s'il la croit utile au malade. La maladie lui en saura gré s'il y apporte toutes les précautions voulues et s'il en fait bien reconnaître l'opportunité.

## 2° **Massage** de l'**utérus**.

**Cazeaux** dans son *Traité d'accouchements* ☼☼☼ indique le moyen de **masser** l'utérus dans les termes suivants : « La main placée sur la paroi **abdominale** inférieure **frictionnera, pressera, serrera** vivement la paroi utérine ; d'un autre côté, deux doigts introduits dans le **vagin agaceront, titilleront** le col de l'utérus. Si ces moyens ne suffisent pas (il s'agit d'un hémorragie produite par l'inertie de l'utérus après l'accouchement), on porte la main toute entière dans la cavité de l'organe. On **stimule**, on **agace** avec les **doigts** sa surface interne, tandis qu'avec l'autre main appliquée sur l'**hypogastre**, on continue les **frictions** ; on est quelquefois obligé de **comprimer**, de **pétrir**, pour ainsi dire, les parois de l'organe en **appuyant** fortement à travers



les parois **abdominales** pendant que l'autre main qui se trouve à l'intérieur sert de point d'appui.  
» (Page 930.)

N'avons-nous pas dans ces lignes la description du **massage** complet de l'utérus si l'on ajoute la position préalablement prise, afin que ces muscles de la paroi antérieure de l'abdomen soient relâchés ? On l'obtient en faisant coucher la malade sur le dos, la tête relevée, le siège reposant sur un point dur et les cuisses étant fléchies de manière que les talons touchent les **fesses**. Ajoutons encore quelques **percussions** profondes et quelques mouvements imprimés à l'organe, et nous aurons la description la plus complète et la plus détaillée du **massage** de l'utérus.

Après avoir prouvé que le **massage** était connu dès les temps les plus reculés ; après l'avoir indiqué et décrit chez tous les peuples de l'ancien continent, tant chez les barbares que chez les peuples modernes, j'ai

### Page 113

indiqué les diverses conditions que doit remplir un **masseur** et les instruments qu'il est susceptible d'employer ; j'ai défini ensuite les diverses manoeuvres que pratiquent ordinairement les **masseurs**, et vu les grandes variétés de ces manoeuvres, j'ai tâché, dans un tableau synoptique, de les montrer d'un trait et de les grouper sous quatre chefs, formant autant de types tranchés de ces diverses manoeuvres. Passant ensuite à la description du **massage** pratiqué sur l'homme bien portant, j'ai détaillé toutes les opérations qui constituent le **massage** que j'ai nommé *hygiénique*, par opposition à celui que l'on pratique sur l'homme malade, auquel j'ai réservé le nom de **massage médical** ou *thérapeutique*. Après avoir indiqué à grands traits comment devait être fait ce **massage thérapeutique** général, je suis passé aux détails les plus minutieux, les plus variés du **massage** thérapeutique de chaque région et de chaque organe en particulier ; c'est à cette dernière partie que j'ai réservé le titre de **massage thérapeutique particulier**.

J'ai terminé ainsi la première partie de mon travail ; il ne me reste maintenant qu'à traiter des effets physiologiques et des indications **thérapeutiques** du **massage**, ce qui fait l'objet de la deuxième partie, ainsi que je l'avais annoncé dans mon introduction.

---

### Page 114

## ☒ DEUXIÈME PARTIE

### EFFETS PHYSIOLOGIQUE DU MASSAGE. SES INDICATIONS.

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

##### HISTORIQUE ET DÉFINITION DU MASSAGE

Les effets physiologique du **massage** ressortent des écrits de tous ceux qui ont traité de la **gymnastique**. Il est inutile de rappeler que le **massage** faisait partie des exercices passifs et mixtes des **anciens**, et que toutes les fois que les anciens ont écrit sur les exercices, ils ont fait mention du **massage**.

Sans parler ni d'**Hippocrate**, ni de **Philostrate**, ni de **Dioclès**, de **Caryste** <sup>1)</sup>, **Antylus**, **Archigène d'Apané** <sup>2)</sup>, de **Galien**, d'**Oribase**, de **Mercurialis**, de **Joubert**, d'**Hoffmann**, etc., etc., qui tous conseillent l'exercice, soit actif, soit passif ou mixte, pour maintenir l'équilibre des fonctions, condition expresse de la conservation de la santé et du développement harmonique du corps, je ne m'occuperai que des acteurs contemporains qui ont jeté quelques lumières sur cette matière.

**Savary** dit, dans ses *Lettres sur l'Égypte* ☐☐☐☐, que, « parfaitement **massé**, on est comme régénéré on sent un bien-aise universel. Le sang, dit-il, circule avec facilité, et l'on se trouve dégagé d'un poids énorme. On éprouve une souplesse, une légèreté jusqu'alors incon-

<sup>1)</sup> Ici nous avons une erreur probablement de typographie puisqu'il s'agit de Dioclès de Caryste, sa ville de naissance.

<sup>2)</sup> Nouvelle erreur typographique, il ne s'agit pas d'Apané mais d'Apamé.

#### Page 115

nue. Il semble que l'on vient de naître et que l'on vit pour la première fois. Un sentiment de vif de l'existence se répand jusqu'aux extrémités du corps, tandis qu'il est livré aux plus flatteuses sensations ; l'âme qui en a la conscience jouit des plus agréables pensées. L'imagination se promène sur l'univers qu'elle embellit, voit partout de riants tableaux, partout l'image du bonheur. Si la vie n'est que la succession de nos idées, la rapidité avec laquelle la mémoire les retrace alors, la vigueur avec laquelle l'esprit en parcourt la chaîne étendue, ferait croire que dans les deux heures de calme délicieux qui suit on vit un grand nombre d'années. »<sup>1)</sup>

Ce passage démontre que le **massage** porte son action sur l'innervation, la locomotion et la

circulation, car on éprouve les sensations les plus flatteuses, on se sent vivre, on éprouve de la légèreté, de la souplesse, et le sang circule avec plus de facilité.

**Londe** ajoute que le **massage** excite les fonctions cutanées lorsqu'il dit dans son *Hygiène* : « A travers tous les effets merveilleux du **massage**, le physiologiste, dans ce pétrissement du corps, dans ces tiraillement de la peau, des muscles, du tissu cellulaire, voit des manoeuvres propres à activer les fonctions de la peau, à rendre plus facile les **glissement** des muscles les uns sur autres, à favoriser l'abord du sang dans les parties atrophiées par un trop long repos, à rendre plus souples les tendons et des ligaments. » Cette avant-dernière idée a été étudiée très complétement par certains physiologistes. J'en parlerai plus loin.

Dans le *Dictionnaire universel de matière médical et de thérapeutique* <sup>2)</sup>, MM. **Mérat** et **Lens** s'expriment de manière plus explicite : « Il y a lieu de croire que le **massage** sur la peau les avantages des **frictions** ; qu'il agit surtout sur les muscles, et que les alternatives de **pressions** et de dilatation qu'il procure doivent les modifier, donner plus d'activité à leur circulation, plus d'énergie à leurs fibres, rendre leur action plus facile et dissiper les embarras, les commencements d'infiltration, d'engorgement qui pourraient s'y manifester. Les articulations doivent recevoir aussi des avantages des **tiraillements**, des **craquements** qu'on leur fait éprouver ; elles doivent acquérir plus de

<sup>1)</sup> Ici aussi nous avons une prise de liberté avec le texte déjà reproduit [page 49](#) à ceci près "...dans les deux heures de calme délicieux qui suit ces bains, on vit un grand nombre d'années." Ce sont les bains et non le **massage** dont-il parle qui font vivre un grand nombre d'année.

<sup>2)</sup> Il s'agit du *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, écrit par Adrien Jacques de Lens, 7 vol., Paris : J.-B. Baillière, 1829-1846.

## Page 116

souplesse, plus de facilité de **mouvement** ; leurs ligaments y gagnent une extension plus facile, la **synovie** plus de fluidité. »

Le **massage**, selon eux, a l'avantage des **frictions**, c'est-à-dire qu'il facilite les fonctions de sécrétion et d'excrétion de la peau, y rend l'afflux du sang plus facile, ainsi que les phénomènes d'endosmose, et par suite de l'afflux du sang, modifie la circulation générale, la nutrition et la **contractilité** musculaire, et rend les **mouvements** plus aisés. Dissipant les infiltrations, il active les phénomènes de résorption, c'est-à-dire la circulation dans les vaisseaux blancs : la synovie devient plus fluide, les ligaments regagnent leur longueur et leur souplesse ; il donne enfin aux **mouvements** des articulations une plus grande liberté.

En résumé donc, le **massage** porte son action sur toutes les fonctions de locomotion, de circulation, de sécrétion, d'absorption.

Les fonctions d'innervation, si agréablement décrites par **Savary** et notées encore par **Londe**, ne sont pas citées par MM. **Mérat** et **Lens**.

M. Sarlandières reconnaît que ceux qui se soumettent au **massage** « éprouvent une indicible sensation de **bien-être** et d'excitation. Il semble à ceux qui sont débilités et **roidis** par la fatigue et la maladie ou l'âge, que l'élasticité musculaire de la jeunesse se réveille sous la main qui les **presse**, que les forces se rétablissent, que le jeu de toutes les fonctions s'exercent librement. La fatigue surtout qui résulte de l'abus de la marche, de la veille ou des plaisirs de l'amour, disparaît pendant l'act même du **massage**. »

M. Sarlandières, en quelques lignes, a passé en revue toutes les fonctions, même celles de la **génération**, qui n'avaient pas été signalées encore par les auteurs que j'ai cités avant lui.

Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, M. **Piorry** s'exprime ainsi : « Tous les auteurs s'accordent à dire que le **massement**, joint au **bain**, détermine dans l'**économie** un changement accompagné des plus agréables sensations, et dont il est difficile de se faire une idée. La peau, d'abord humectée par l'eau ou la vapeur dans laquelle elle a été plongée, plus souple et plus flexible, ressent un **bien-être** qui donne à l'existence un charme nouveau. Il semble que l'on

## Page 117

apprécie plus complètement le bonheur d'exister, et que jusqu'alors on n'avait pas vécu. A la fatigue que l'on éprouvait succède un sentiment de légèreté qui rend propre à tous les exercices du corps. Les muscles rendus à leur **contractilité** naturelle agissent avec plus d'énergie et de facilité. On croirait que le sang coule plus largement dans les vaisseaux qui le contiennent. Les forces physiques éprouvent donc des changements salutaires, même les fonctions du cerveau, qui sont si souvent modifiées par celles-ci, présentent bientôt un surcroît d'activité remarquable ; l'imagination se développe. Le tableau riant des plaisirs s'y retrace sous un jour plus voluptueux et avec des couleurs plus vives. C'est alors que l'heureux habitant de l'Orient jouit avec plus de délices du climat enchanteur dans lequel il est né. L'Européen, condamnant aveuglément les usages des peuples, quand souvent il ne les connaît qu'imparfaitement, trouve dans cette coutume asiatique un plaisir qui la lui fait bientôt adopter. Il pousse même quelquefois cette habitude jusqu'à l'excès, et les femmes de nos contrées, transportées sous le ciel fortuné des Indes, ne passent pas un seul jour par se faire **masser** par leurs esclaves, et sacrifient des heures entières à cette occupation.

» Mais quelle est au juste la manière d'agir du **massage** sur nos organes lorsqu'il est joint aux bains tièdes et aux bains de vapeur, etc., etc. ? Je suis étonné que les magnétiseurs n'aient pas déjà dit que leur fluide puissant modifié par cette action est la cause du bien-être que l'on éprouve. Laissons de telles idées à ceux qui les professent, elles pourraient tout au plus prendre naissance chez les jongleurs ; quant à nous, nous ne pouvons méconnaître ici une triple manière d'agir : 1° sur la peau, 2° sur les muscles, 3° sur les articulations.

» 1 Augmentation de l'**exhalation** habituelle à la surface de la membrane éminemment musculaire et nerveuse dont toutes nos parties sont revêtues ; flexibilité plus grande apportée dans son tissu par les alternatives de tension et de relâchement qu'elle éprouve ; absorption plus facile, parce que le **massement** l'a débarrassée des malpropretés qui pouvaient recouvrir les bouches lymphatiques dont elle est parsemée ; circulation capillaire rendue plus libre par l'aug-

## Page 118

mentation de l'exhalation et par le mouvement communiqué ; disposition plus grande des houppes nerveuses aux sensations extérieures, parce que, d'une part, d'une part, l'épiderme est amolli, et, d'autre part, on en a enlevé une certaine couche. Telle est l'action du **massage** sur la peau.

» 2° Ses effets ne sont pas moins remarquables sur les organes actifs de la locomotion en vertu des **mouvements** qui leur sont communiqués, abord plus libre du sang dans les vaisseaux qui entrent dans leur composition et **glissement** plus facile des différentes fibres qui les constituent ; contraction rendue plus libre par la laxité que le **massage** a déterminée dans la peau ; alternative de **pression** et de dilatation qui, changeant leur manière d'être habituelle, doit changer aussi leur mode de sensibilité. Telle est l'action du **massement** sur les muscles.

» 3° Les surfaces articulaires et les parties molles qui les entourent sont également modifiées par les manoeuvres qu'on dirige sur elles ; souplesse plus grande déterminée par un **tiraillement** médiocre des substances ligamenteuses qui entrent dans leur composition, **mouvements** devenus, parce que les muscles dont les tendons les avoisinent les avoisinent et les fixent ont perdu la rigidité qu'ils avaient contractée ; circulation dans les tissus blancs rendue plus facile. »

Les effets physiologiques du **massage** ont été énumérés de la manière la plus complètes par M. **Piorry**, et je ne saurais en donner un tableau plus fidèle. Ainsi trouvons-nous que le **massage** modifie : 1° les fonctions cutanées, 2° les fonctions musculaires, 3° les fonctions de la circulation, 4° les sensations nerveuses. En un mot, le **massage** porte son action sur toutes les fonctions physiologiques, c'est-à-dire les fonctions de la vie organique et les fonctions de la vie de relation.

Quel est le mécanisme de ces diverses actions physiologiques ? Telle est la recherche que je dois faire en ce moment, en m'appuyant sur les travaux des grands physiologistes modernes : MM. **Claude Bernard**, **Müller**, **Longet**, **Flourens**, **Bérard**, **Béclard**, **Neumann**, **Aüerbach**, etc.

## Page 119

La peau sous l'influence de la **friction** s'use ; les lamelles épidermiques, en voie de se séparer de la couche **subjacente**, se détachent et tombent ; de là l'amincissement de la peau et cette transparence qui a fait dire à certains qu'après le **massage** la peau devenait plus mince, plus souple, et prenait un reflet bleuté des plus agréables à la vue.

Dépouillée de ses débris épidermiques, devenus désormais une cause de troubles fonctionnels, la peau peut plus facilement laisser échapper de ces **cryptes** les produits excréteurs dont elle ne se débarrassait qu'à grand'peine et au prix, plus d'une fois, de produits inflammatoires, devenant

une cause de maladie ou tout au moins d'une incommodité gênante à la face surtout. Les glandes **sudoripares**, par la même raison, se débarrassent également de leur produit d'excrétion, et la moiteur si veloutée, si douce d'une peau dont les fonctions sont en parfaite harmonie, devient la source d'une satisfaction personnelle des plus agréables, en même temps que la volupté vient y puiser ses plus séduisantes caresses.

Les lamelles épidermiques de production récentes encore tout humides facilitent l'**imbibition** et avec elle tous les phénomènes d'**endosmose** et d'**exosmose**, un des premiers phénomènes des fonctions organiques végétales ou nutritives.

Le sang, dont le besoin de faire son échange gazeux régénérateur, bien connu de tout le monde, se fait d'autant plus sentir que les autres portions de la peau qui n'ont pas été **massées**, se trouvent séparées d'une manière plus **médiate** de l'aire atmosphérique, par des lamelles plus épaisses et sèches, et par le vernis gras produit de l'excrétion des glandes sudoripares et des follicules ou cryptes **sébacés**, le sang, dis-je, se trouve en contact presque immédiat avec l'air ambiant dans la partie **massée**.

L'échange mutuel des gaz se fait donc d'une manière plus facile et plus rapide sur ce point, entre le sang et l'air ambiant ; les phénomènes respiratoires cutanée se trouvant facilitée sur ce point, les vaisseaux se gorgent davantage, tant les capillaires que les autres, et un courant sanguin s'établit d'autant plus grand, d'autant plus rapide,

## Page 120

que le **massage** est mieux fait, et que la peau se trouve plus débarrassée des obstacles à ses fonctions, obstacles que je viens de signaler.

Je n'ai fait mention que d'une cause de l'afflux sanguin vers la peau ; il en est une autre, tout aussi puissante que la première, car la cause chimique que je viens de donner est aussi palpable, sinon davantage, que la cause mécanique produite par l'excitation nerveuse à laquelle s'arrêtent la plupart des physiologistes. Cependant ils reconnaissent à l'absorption intestinale une cause mécanique, l'**imbibition** ; pourquoi ne pas admettre comme cause de l'augmentation du courant sanguin l'imbibition, ou pour mieux dire, la présence plus intime, plus directe, moins **médiate** du sang dans l'air ambiant ?

Tous les phénomènes biologiques se lient ; on ne peut comprendre une fonction parfaite sans la concordance de toutes les autres fonctions ; une fonction physiologique faisant défaut, les autres se trouvent ou exagérées, ou limitées, ou perverties, et l'économie tout entière souffre de ce défaut d'unité d'action. De même, lorsqu'une fonction s'exerce normalement, les autres tendent à se régulariser comme elle, et veulent concourir au même but, à l'harmonie fonctionnelle de l'**économie**.

C'est ce qui arrive au torrent circulatoire ; le courant une fois augmenté dans la partie **massée**, tant par la présence de l'air atmosphérique dont j'ai expliqué le mécanisme que par l'influx nerveux, la circulation artérielle et veineuse se trouve excitée dans tout l'arbre circulatoire, et cette excitation se manifeste au pouls par une pulsation plus large, plus contenue, plus régulière.

Les **radicules** lymphatiques eux-mêmes trouvent dans cette situation un élément de plus pour activer leurs fonctions d'absorption. De là la résorption des infiltrations dans les cas **pathologiques**, et dans les conditions physiologiques absolues une activité plus grande de tout ce système.

L'innervation préside à tous les actes et y apporte son contingent d'action. Sous l'influence de la **friction**, on produit une excitation des extrémités terminales du système nerfs ganglionnaires, situées dans cette région ; cette excitation est transmise par elles au système tout entier, et les fonctions auxquels il préside deviennent

## Page 121

plus marquées. C'est lui qui, par les contractions qu'il détermine dans la peau, excite, éveille les fonctions déjà signalées de toutes les parties constituantes de la peau.

Pour la même raison, le système nerveux tout entier se trouve impressionné au point même que cette excitation peut arriver jusqu'à la douleur et l'exagération de ses fonctions ; mais cette exagération de la sensibilité s'émousse bientôt par la continuation du **massage**, et le calme ne tarde pas à revenir. C'est pour ce motif que souvent le **massage** produit, pendant les premières minutes, un sentiment pénible, désagréable quelquefois ; mais cette sensation disparaît rapidement pour faire place au **bien-être** signalé par tous les auteurs.

La **friction**, rude par la **pression** qu'on exerce pour la faire, détermine une action plus marquée sur le système musculaire ; cette action, très évidente lorsqu'on exerce les autres manoeuvres du **massage** qui sont les **pressions**, les **percussions** et les mouvements, se manifeste surtout par les phénomènes qu'on a désignés sous le nom de **contractilité** ou d'irritabilité musculaire.

Sous l'influence du **massage**, les muscles se contractent, c'est-à-dire qu'ils exercent le pouvoir qu'ils ont de se mettre en jeu de manière à rapprocher leurs deux extrémités et de diminuer de longueur. Cette contractilité, que l'on avait crue naguère encore sous l'influence nécessaire de l'excitation nerveuse, est indépendante du système nerveux. M. **Bernard** l'a démontré au moyen du curare, en constatant que ce poison a le singulier effet d'anéantir absolument la propriété excito-motrice des nerfs, tout en causant au muscles la propriété de se contracter sous l'influence des excitants directs.

La contractilité musculaire est donc une fonction inhérente à la fibre musculaire, et le système nerveux n'a donc pas besoin d'intervenir pour déterminer cette contraction.

Cette conclusion est riche en conséquences **pathologiques** qui ne doivent pas m'occuper ici ; elle est, en outre, une preuve que les excitants extérieurs peuvent déterminer cette contractilité, et le **massage** est de ce nombre.

Il ne faut pas conclure de là à l'inutilité du système nerveux pour la

## Page 122



contraction musculaire, le système nerveux est son excitateur le plus naturel et celui qui doit être classé au premier rang ; après lui vient la circulation, car l'interruption complète de la circulation chez les animaux à sang chaud est bientôt suivit d'un abaissement de température, de la coagulation de la matière liquide que contiennent les tubes nerveux primitifs, et aussi d'altérations de structure des fibres musculaires, de sorte que la **contractilité** dure quelques heures, puis elle s'éteint peu à peu avec la nutrition, c'est-à-dire avec la vie des organes.

Que résulte-t-il de toutes ces données physiologiques pour la question qui nous occupe ? C'est que les manoeuvres du **massage** exécutées sur les muscles impriment au système nerveux et aux vaisseaux qui se distribuent dans ces muscles, une vitalité plus grande, d'une part, tandis que, d'un autre côté, par le déplacement moléculaire qu'elles impriment au muscles, elles l'invitent à se contracter. La contraction a lieu d'une manière complexe sous l'influence du **massage**.

On peut donc dire que, sous son effet, les muscles se contractent tant par action directe et immédiate de ses manoeuvres sur la fibre contractile elle-même que, d'une manière consécutive, par l'intermédiaire du système nerveux qu'il irrite et de la circulation qu'il active.

Cette contractilité une fois établies, les agents capables de la déterminer parmi les manoeuvres du **massage** étant connues, étudions les phénomènes de cette contractilité.

Les physiologistes ont démontrés que, lorsqu'un muscle se raccourcit par le rapprochement de ses extrémités, la masse musculaire gagne en épaisseur ce qu'elle perd en longueur, mais que les cylindre représentés par les faisceaux primitifs des muscles ,e se raccourcissent pas. Ils diminuent de longueur par l'augmentation de leurs inflexions successives, de sorte que leurs stries deviennent plus prononcées, et forment de véritables zigzagues à angles cependant **mousses** et arrondis. Ils démontrent, en outre, que la contraction est d'abord vive, puis qu'elle perd peu à peu de sa vitesse ; que la durée de la contraction varie avec la quantité de raccourcissement, et surtout avec la résistance ou le poids que le muscle doit soulever.

## Page 123

Cette proposition reçoit surtout son application dans les mouvements mixtes des **anciens** ou **doubles excentriques** et **doubles concentriques** des modernes, et que le **masseur** fait exécuter ou bien ordonne au malade de faire.

M. **Neumann** a observé qu'une contraction doubles concentriques des fléchisseurs de l'avant-bras chez un homme à peau fine et à muscles développés laisse voir l'état replet des veines de la surface de la peau depuis la main jusqu'à l'humérus, tandis que la même contraction musculaire faite **excentrique** (mouvements **double excentrique**) laisse les veines en repos, les fait même dégonfler.

On démontre aussi que les muscles développent une certaine quantité de chaleur au moment de la contraction, et que, pendant la contraction, l'absorption de l'oxygène et l'exhalation de l'acide carbonique par le muscle augmente du double.

M. **Béclard**, dans ses expériences personnelles sur les contractions musculaires, a examiné les diverses quantités de chaleur développées au sein des muscles dans l'action musculaire statique

et dans l'action musculaire dynamique. Il a constaté sur l'homme que la quantité de chaleur développée par la contraction musculaire est plus grande quand le muscle exerce une contraction statique, c'est-à-dire non accompagnée d'un travail mécanique, que lorsque cette contraction produit un travail mécanique utile.

La chaleur développée dans le muscle n'est pas appréciable à la peau ; ce n'est qu'en plongeant un thermomètre dans le muscle qu'on peut l'observer. Dans la peau, au contraire, pendant l'activité d'action provoquée par le **massage** et pendant que les muscles sous-jacents prennent une température plus élevée, on observe, malgré toutes les manoeuvres, un certain degré d'abaissement de température par rapport aux parties voisines qui n'ont pas été **massées**. La raison est bien simple, et je m'étonne que M. **Sarlandières**, en constatant le fait, n'ait pas tenté de l'expliquer. C'est que, pendant cette opération, le muscle brûle son oxygène et gagne de l'acide carbonique. De là, la couleur plus noire et la modification que subit le sang en devenant veineux ; tandis que dans la peau il se passe le phénomène inverse, le sang acquiert de l'oxygène et exhale de l'acide carbonique ; il s'y

#### **Page 124**

opère les mêmes phénomènes que dans les poumons. Or, nous savons que le sang artériel qui se trouve dans les veines pulmonaires est moins chaud que le sang veineux qui se trouve dans l'artère pulmonaire. D'ailleurs l'évaporation cutanée est une des causes de ce refroidissement, que l'on observe sur la peau de la partie **massée** par rapport à celle des parties voisines.

M. **Claude Bernard** a démontré au Collège de France que le sang veineux d'un muscle en travail devient subitement noir et ne contient presque pas d'oxygène après la contraction, tandis que le sang veineux d'un muscle en repos ressemble presque à du sang artériel. Il résulte de ces analyses que le sang veineux d'un muscle en contraction contient moins d'oxygène et plus d'acide carbonique qu'à l'état de repos et que de plus le résidu solide qui reste après l'évaporation du sang tiré d'un muscle en pleine activité est plus considérable que celui provenant du sang veineux d'un muscle en repos. Il a trouvé pour le muscle droit de la cuisse, par exemple, le sang artériel ayant 9,31 d'oxygène et pas d'acide carbonique, que le sang des veines du même muscle avait pendant l'état de repos 8,21 d'oxygène et 2,01 d'acide carbonique. Pendant l'état de contraction, au contraire, elles avaient 3,31 d'oxygène et 3,21 d'acide carbonique, ce qui confirme la proportion, à savoir qu'à l'état de repos, le muscle perd peu d'oxygène, tandis qu'il en perd beaucoup pendant l'état de contraction.

La conclusion de cette donnée est que la contraction est nécessaire à la vie d'un muscle, à sa réparation et à ses fonctions ; c'est ce qui explique l'amaigrissement d'un muscle quand il est au repos, et le développement énorme qu'il acquiert quand il est en pleine activité.

Selon le rapport de M. **Meding** une communication très curieuse a été faite par M. Aüerbach à la Société silésienne, à Breslau, en 1860.

« M. Aüerbach a montré sur le **vivant** chez un forgeron ayant travaillé encore quelques jours auparavant et avec un libre usage de ses bras, quoique souffrant de la poitrine, qu'au moment de la **percussion** avec le marteau et après la contraction momentanée surgissait la tumeur de la

forme du bec de marteau que nous appellerons idio-musculaire, et en même temps on voyait au dessus et au-dessous deux élévations moins hautes qui marchaient en rampant sous la peau

## Page 125

pour disparaître dans les fosses cubitale et **axillaire**. Ces contractions artificielles pouvant, selon le principe de la corroboration par l'exercice, l'usage répété, exciter le muscle, nous, nous avons une grande preuve physiologique de la manière d'agir et de l'action véritable des **hachures**, **claquements** et autres sortes de mouvements de percussion. »

Je ne peux que m'associer à M. Meding pour des conclusions aussi justes que naturelles.

Que résulte-t-il de toutes ces données physiologiques que j'ai reproduites sous forme de propositions et que j'ai fait suivre de quelques remarques ?

Il en résulte que la **friction** rude, c'est-à-dire capable de porter son action jusqu'aux muscles, les divers modes de **pression** et de **percussion**, les divers mouvements tels que le **pétrissement**, la **malaxation**, le **froissement**, le **pincement**, le **foulage** ; le **sciage**, les **hachures**, les **claquements**, les **vibrations pointées**, les **percussions** avec le poing ou des instruments de **percussion**, les mouvements divers et les différentes secousses ou ébranlement sont des agents directs de la contractilité musculaire ; que, sous l'influence de cette contractilité, les muscles se nourrissent, produisent un certain degré de chaleur, et, en se contractant, mettent les leviers auxquels ils sont attachés en mouvements variables, suivant la disposition de leurs attaches et la forme des leviers. En favorisant ces contractions, le **massage** devient utile non-seulement dans divers affections qui ne doivent pas nous occuper ici, mais encore dans l'exercice des diverses affections pour lesquelles l'immobilité serait une cause de ruine.

Exercés dans des proportions un peu exagérées, sans cependant arriver à l'épuisement de la **contractilité**, la vitalité des muscles s'accroît, les fibres musculaires prennent des proportions de développement et de tonicité plus grandes ; de là, le développement des forces musculaires et du tissu musculaire lui-même lui-même chez les gens qui les exercent sans dépasser de justes limites.

Par la contractilité de la fibre musculaire, par l'activité de sa nutrition et de ses fonctions arrive la nutrition plus forte du squelette qui lui sert d'implantation, et par la mise en jeu des leviers les uns sur les autres subsiste le maintien du poli des surfaces articulaires dont

## Page 126

les **synoviales**, recevant alors une nutrition convenable, jouissent de leurs fonctions d'exhalation et d'absorption dans l'harmonie la plus complète.

Les phénomènes de contractilité des muscles une fois connus, les phénomènes d'absorption, de sécrétion et de circulation établis, on peut concevoir facilement le mécanisme des fonctions dans les viscères dont le tissu musculaire est composé de fibres lisses ou non striées. Ici les fibres ne se contractent point sous l'influence directe du **massage** imprimant une action spontanée, subite, mais bien par action réflexe, le **massage** agissant d'abord sur le système

nerveux et circulatoire, et revenant, par leur intermédiaire, déterminer les fibres striées. Telle est l'action du **massage** dans les cas où on le pratique par des affections du coeur, du foie, de l'**utérus**, des intestins, etc., etc.

Il me reste à parler maintenant de l'action du **massage** sur le système nerveux. J'ai parlé déjà bien souvent des fonctions d'innervation au point de vue physiologique, à propos de la peau et des muscles, en l'admettant comme connue, tellement il est vrai, ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'un organe, qu'une fonction ne peuvent être étudiés physiologiquement sans faire à toutes les autres fonctions qui, aussitôt qu'une est en travail, se tiennent en éveil, et contribuent, dans une certaine mesure, à l'exécution de cette fonction.

Le **massage** agit directement sur les nerfs par toutes les manipulations qui le constituent. Il n'est pas jusqu'aux **passes**, aux **frôlements**, aux **attouchements** les plus doux, les plus lents qui n'agissent directement sur les nerfs. L'impression étant reçue, la transmission est immédiatement faite aux centres nerveux, et bientôt les effets se font sentir. Sous cette action directe, les effets se produisent aussi bien sur le système ganglionnaire que sur les nerfs de la vie de relation. De là résulte la suractivité des fonctions végétatives, des sécrétions, de la circulation, de la nutrition, enfin celle des nerfs sensitifs et moteurs.

L'impression communiquée par les nerfs sensitifs est presque

## Page 127

toujours pénible au début, et cela doit tenir sans doute au mode d'action du **massage**, qui donne son impression par un choc ou un contact excitant, et exagère, par cette **percussion** ou cette **friction**, la sensibilité de la **fibrile** sensitive nerveuse ; mais je n'ai pu trouver nulle part la cause de ce calme, de cette satisfaction personnelle, de ce bonheur que l'on éprouve réellement après le **massage**.

Me hasarderais-je trop en émettant une opinion ? Je pense que ce bonheur, cette quiétude, cette respiration plus libre, ces idées heureuses sont le résultat de l'équilibre qui règne en ce moment dans toutes les fonctions. Le système nerveux ne devant plus faire d'effort ni contre les obstacles à la respiration, ni à la circulation, ni à la nutrition, jouit d'un calme équivalant presque au repos, et alors cet oubli en quelque sorte de la vie **expectative** laisse errer l'imagination sur les idées de béatitude qui viennent en foule occuper les centres nerveux qui n'ont plus besoin de concentrer une certaine partie de leur activité pour diriger les fonctions, maîtriser les unes et exciter les autres.

Comme appendice aux fonctions d'innervation, je dois dire un mot des fonctions **génitales**. Comment ce fait-il qu'après un **massage** général simple, et sans que le **masseur** ait exécuté aucune manipulation sur les organes génitaux, on ressent une sensation qui, avant le **massage**, étaient bien loin de devenir presque une nécessité ? Certes, si l'on eût fait un **massage** local, la solution ne serait pas difficile, l'action réflexe aurait rendu parfaitement compte du phénomène. Ces sensations seraient-elles le résultat de la facilité plus grande avec laquelle s'exécutent toutes les fonctions physiologiques, ou bien la conséquence du peu d'effort que doit faire le système nerveux pour entretenir l'équilibre et l'activité de toutes les fonctions ? Seraient-elles peut-être le

résultat du **massage** des **lombes**, de l'**abdomen** et des cuisses qui, par action réflexe, viendrait ranimer les fonctions de sécrétion et de circulation presque éteintes dans ces organes ? Cette dernière opinion me paraît le plus probable, d'autant plus qu'elle me rendrait compte du sentiment de béatitude qu'éprouve l'individu après avoir été **massé**. Ne pouvons-nous pas voir ici une relation de cause à effet explicable par ce que nous voyons survenir chez les

## Page 128

individus intoxiqués par le sulfure de carbone, et qui sont l'objet de travaux très intéressants de la part d'un de mes maîtres, M. **Delpech** ? Chez eux, les idées gaies, les relations avec leurs amis, leurs voisins de lit à l'hôpital, la vie commune, la politesse même envers le médecin qui leur prodigue des soins, ne surviennent que lorsque le traitement qu'on leur fait subir a éveillé les fonctions génitales endormies, éteintes depuis plusieurs mois par cette intoxication.

La cause de ce réveil intellectuel et moral chez eux tient, sans aucun doute, à cette satisfaction personnelle et si légitime et provoquée par la preuve nouvelle de leur virilité, excitée par le phosphore, plutôt qu'à l'action du phosphore sur les centres nerveux, ou bien hâtant l'élimination du sulfure de carbone, ce qui n'est point démontré. La diarrhée qui précède l'action du phosphore sur les organes génitaux, est une preuve de l'action mécanique irritante de ce médicament. Cette irritation par action réflexe s'étend sur les organes génitaux. De là la manifestation prompte du rétablissement des aptitudes génitales chez ces individus, et en même temps le retour de la gaieté, le besoin de se retrouver en société et la satisfaction pour le médecin qui les soignes de voir des hommes qui deviennent reconnaissants des soins qu'on leur prodigue.

Je crois donc que de même que, chez ces individus, le rétablissement des fonctions génitales réveille les fonctions du système nerveux sensitif et intellectuel, de même chez l'individu qu'on vient de **masser**, l'aptitude dont il se sent capable provoque en lui des idées heureuses, ce sentiment de bien-être que tous les auteurs ont dépeint.

## CHAPITRE II.

### ↑ EFFETS THÉRAPEUTIQUES DU MASSAGE ; SES INDICATIONS.

J'ai tâché dans le chapitre précédent de démontrer que le **massage** a une influence à la fois directe et indirecte sur toutes les fonctions physiologiques. Son action s'étend : 1° sur les fonctions de la vie organique végétale ou nutritive ; telles sont la digestion, l'absorption, la circulation, la respiration, les sécrétions et la nutrition proprement

## Page 129

dite ; 2° sur les fonctions de relation, telles sont l'innervation, la locomotion, les sensations, et enfin, les fonctions animales ou de **génération**.

Si, au point de vue physiologique, on peut, au moyen du **massage**, exciter, exagérer les diverses fonctions de la vie organique et de relation, ne peut-on pas utiliser ce moyen dans un but **thérapeutique** pour les affections portant sur l'**économie** toute entière, telles que les maladies dites en pathologie maladies générales ?

Ne peut-on pas également, au lieu de faire un **massage** général, ne faire que celui d'une partie seulement, en insistant sur telle ou telle manoeuvre particulière, et de modifier de la sorte, ici, spécialement les fonctions cutanées ; là, les fonctions musculaires ; ailleurs, les fonctions **synoviales** tendineuses ou articulaires, etc. ? La réponse n'est pas douteuse. D'ailleurs, les praticiens les plus recommandables, les auteurs les plus éminents, même ceux de nos jours, ont conseillé plus d'une fois nominativement le **massage** ; d'autres fois, ils se sont contentés, tantôt de conseiller des **frictions**, tantôt des mouvements, tantôt des **pressions**, tantôt des **percussions**, tout autant de manoeuvres dont l'application simultanée constitue, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois, l'opération du **massage**.

Peu importe que l'action de ces manoeuvres ait été expliquée physiologiquement, ou bien que, sans se rendre compte d'une pratique usitée depuis les temps les plus reculés, on ait obéi aux habitudes populaires en envoyant son client se faire **masser**, le fait thérapeutique n'en existe pas moins, et il mérite toute notre attention. Le vrai ne peut-il pas quelquefois paraître invraisemblable.

L'empirisme nous a donné bien des moyens de guérir beaucoup de maladies, et les thérapeutes ont vraiment cherché dans leurs connaissances physiologiques, chimiques et physiques l'explication de leur action ; cependant ce serait un crime pour nous de ne pas les employer (au moins certains) dans des cas déterminés.

Le **massage** est plus souvent employé par les empiriques charlatans que par les médecins, et cependant son action peut le plus souvent être interprétée physiologiquement et par les expériences phy-

## Page 130

siologiques les plus probantes, de sorte qu'il ne peut être rejeté au rang des remèdes empiriques.

Devrons-nous rejeter le **massage**, parce que quelquefois il agit d'une manière inattendue dans certaines maladies désespérées ? Non, certainement, car il rend tous les jours d'aussi grands services à ce même titre que les remèdes les plus usuels. Ce que l'on doit se garder de faire de faire, c'est de chercher en lui un remède à tous les maux, une panacée universelle.

On serait tenté, en voyant l'effet physiologique que dont j'ai essayé d'expliquer le mécanisme, portent leur action sur toutes les fonctions de notre économie ; mais de ce qu'il a une action certaine sur toutes ces fonctions, il ne s'en suit pas qu'il doive être employé dans toutes les maladies.

Nous vivons dans un temps d'éclectisme, soyons **éclectiques** ; sachons faire un choix. Certainement, puisque d'autres avant nous l'on fait, nous pourrions l'employer dans toutes les maladies que je vais énumérer ; mais gardons-nous de tomber dans l'extrême. Usons du

**massage** dans les cas où il a une action certaine ; sachons nous en servir, au besoin, dans les cas où le médecin est quelquefois à bout de moyens, ou bien, cédant aux obsessions de ses clients, il est obligé, sans toutefois compromettre ses connaissances médicales, de le prescrire ou de le tolérer ; mais ne l'employons pas partout. Songeons aux moyens qui, dans certaines affections, ont une action plus certaine ou moins douteuse que la sienne, ou bien dans le cas où il ne pourrait être d'aucune utilité ; sachons l'interdire au prix même de perdre certains avantages qu'auraient pu nous procurer les bonnes grâces de notre client.

Parmi les nombreuses affections que je vais passer en revue, certaines devront être traitées par le **massage** ; mais ce moyen ne réussira souvent que dans certaines conditions. C'est au médecin à saisir l'opportunité de l'indication, et je tâcherai moi-même de la faire ressortir le plus souvent ; ce sera toujours, non pas d'après ma propre expérience, mais bien d'après celle des nombreux auteurs que je citerai, et qui, certes, méritent une bien plus haute confiance que mes faibles connaissances.

### Page 131

Comme je l'ai fait pressentir, il faudrait passer en revue presque tout le cadre **nosologique**, puisque le **massage** s'adresse à toutes les fonctions végétatives et de relation, mais il m'a semblé plus simple de comprendre sous un même titre les maladies chirurgicales et médicales de chaque appareil. Je suivrai l'ordre que j'indique ci-dessous :

Maladies chirurgicales et médicales de :

- 1° L'appareil circulatoire (coeur, artères, veines, lymphatiques, **chyliphères**).
- 2° L'appareil respiratoire (poumon, **larynx**, **trachée**, peau).
- 3° L'appareil locomoteur (muscles, tendons, os, articulations **synoviales**, tissu cellulaire).
- 4° L'appareil digestif (oesophage, estomac, intestin, anus).
- 5° Des organes sécréteurs (sécrétions cutanées, intestinales, foie, reins).
- 6° De l'innervation (névroses, **névralgies**).
- 7° Des organes **génito-urinaires**.
- 8° Maladies constitutionnelles, **diathésiques** et intoxications.

Ce n'est pas une classification **pathologique** que je prétends donner ici ; loin de moi une telle pensée, car des classes entières de maladies ne figurent pas dans mon cadre. Ce que j'entends faire, c'est donner une division des maladies dans lesquelles j'ai remarqué que le **massage** avait été conseillé ; c'est un ordre arbitraire, subordonné à mon sujet, et non une classification nosographique. Je rapproche ainsi certaines maladies différentes de leur siège, leur nature, mais qui réclame un **massage** soumis au même ordre de manipulation, de sorte, qu'après avoir vu ma division, on saura sur quel genre de manoeuvre il faudra insister. Je sais bien que l'on peut me reprocher de n'avoir pas fait de classe de fonction cutanées, mais au moins de vue qui m'occupe les unes de ces fonctions sont liées aux phénomènes de l'**hématoxe**, d'autres aux fonctions de la respiration, d'autres enfin aux phénomènes sécrétoires et excrétoires. De là, la nécessité de faire



une classe des **sécrétions** et des **excrétions** dans lesquelles figureront certaines affections cutanées, tandis que d'autres seront traitées avec d'autres fonctions. Le tissu cellulaire sous-cutané, éga-

### Page 132

lement, se trouve relié au système locomoteur ; voilà pourquoi je ne fais pas une classe spéciale pour les fonctions cutanées. Les maladies qui ont pour siège particulièrement la peau trouveront leur place au point de vue des causes, dans les diverses classes que j'ai faite

Ces quelques observation exposées, je vais indiquer les diverses maladies de chacune des classes que je vais passer en revue, dans lesquelles le **massage** a été conseillé ou bien pourrait bien être utile.

#### ☒ § 1er. — MALADIES CHIRURGICALES ET MEDICALES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE.

Il ne sera question ici que des maladies portant un trouble mécanique direct à la circulation, soit en diminuant l'activité circulatoire, soit en l'exagérant sur certains points, soit en diminuant les proportions des éléments normaux du sang. Les affections tenant principalement à un vice dans la composition chimique du sang, trouveront leur place parmi les intoxications, et celles qui tiennent plus spécialement à un état nerveux seront examinées avec les névroses.

*Anémie.* — Les fonctions de la peau chez l'anémique, dit M. **Grisolle**, seront excitées par le **massage**, les bains **sulfureux**, etc. L'autorité de M. **Grisolle** me dispense de donner d'autres preuves à l'appui des bons effets du **massage** dans cette affection. J'ajouterai seulement, vu les effets physiologiques du **massage**, que ce n'est pas seulement en excitant les fonctions de la peau que le **massage** agit, mais bien encore en excitant toutes les fonctions physiologiques à l'aide desquelles l'**économie** toute entière se régénère ; c'est ce qui arrivera également dans toutes les affections nommées **cachexies** dont j'ai fait une classe à part et à laquelle appartient l'anémie aussi bien qu'aux troubles circulatoires.

*Purpura.* — Le purpura tient le plus souvent à des causes débilitantes ; il est donc logique de le traiter par un stimulant des plus énergiques et des plus durables, le **massage**. D'ailleurs, M. **Grisolle**

### Page 133

conseille, dans le même but, les **frictions** sèches et les locutions stimulantes. Je me crois donc autorisé à conseiller le **massage**.

*Epistaxis*. — L'épistaxis et diverses *hémorrhagies chroniques* tiennent le plus souvent à une cause débilitante, ainsi que les diverses *congestions passives* ; le **massage** peut dans ces cas rendre de très grands services. Certaines ont été plus loin : ils ont prétendu prévenir l'hémorrhagie cérébrale et guérir les congestions de cet organe par le **massage** de tête. L'opinion de **Ling**, de **Branting** et de M. **Georgii**, quelque respectable qu'elle puisse être, ne m'inspire pas la moindre confiance en pareille circonstance ; je me suis déjà expliqué à ce sujet lorsque j'ai parlé du **massage** de la tête. S'il avaient conseillé le **massage** dérivatif des jambes, j'aurais pu croire à la réussite de ce procédé qu'ils auraient emprunté à **Arétée** ; mais tel qu'il est prescrit par eux, je ne saurais le conseiller.

Le **massage** est surtout utile chez l'enfant qui vient au monde dans un *état apoplectictique* ; aussi est-il conseillé par **Cazeaux**, dans le passage suivant, tiré de son *Traité d'accouchements* :

« La circulation est quelquefois tellement affaiblie et comme engourdie, que les artères ombilicales ne versent pas de sang, alors on applique des sangsues derrière les oreilles ; mais cette application ferait perdre un temps précieux, bien mieux utilisé en recourant aux moyens suivant : il faut appliquer tous ses soins à réveiller, par des excitations multiples et variées, la sensibilité de la peau et l'action réflexe des nerfs cutanés... On emploie ensuite, pour stimuler la peau, les **frictions** sèches, faites avec la main ou la **brosse**, une **flanelle** sèche ; des **frictions** avec des liqueurs irritantes, comme vinaigre, eau-de-vie. **Moreau** insiste beaucoup et avec raison sur de légères **percussions** faites avec la face  **palmaire**  des doigts sur les épaules et les **fesses**. J'aime mieux, dans les cas graves, **flaneller** vivement avec un linge mouillé les divers points du thorax et des **lombes**. » — Si l'on combine toutes ces manoeuvres, ne fait-on pas un véritable **massage** ?

Le **massage** est encore conseillé dans les *ecchymoses*, les *bosses sanguines*. Voici ce qu'on lit dans le *Journal de médecine et de chi-*

## Page 134

*rurgie pratique*, t. XIX, Paris, 1848, art. 3621 : « Telle collection sanguine, qui demande six semaines pour se résoudre sous l'influence exclusive des **topiques**, peut-être guérie en deux jours par l'**écrasement**. En comprimant avec les pouces la collection sanguine, M. **Velpeau** a forcé le sang à s'infiltrer dans les mailles du tissu cellulaire ; or, on sait que le sang infiltré, **extravasé**, se résorbe bien plus rapidement que le sang formant dépôt, et il suffit, en effet, pour achever la guérison, de quelques applications résolutes, dont à la rigueur on pourrait se passer. L'écrasement ou plutôt le **massage** forcé, auquel on a recours dans ce cas, est donc véritablement un remède salutaire et dépourvu d'inconvénients. Il est un peu douloureux, il est vrai, mais au bout d'une demi-heure, toute sensation pénible a cessé. »

Le **massage** a été également conseillé dans les engorgements capillaires, dans les **phlegmasies** en voie de résolution, dans les **phlébectasies** et les **artériectasies**, les **hémorrhoides** et dans les engorgements lymphatiques. Au nombre des acteurs qui ont conseillé le **massage** dans ces diverses affections, je citerai **Ardouin** (*Thèse*, 1815 ), M **Dally** (*Thèse*, 1859 ), **Larrey**,

Petit-Radel, M. Piorry (*Dic. des sciences médicales*), Lepage (*Thèse*, 1813), MM. Georgii, Ling, etc.

Les vaisseaux du cou ont été l'objet de plusieurs observations utiles qui nous occuperont avec les affections des voies respiratoires. Les obstructions de la veine-porte trouveront leur place également quand il sera question des sécrétions et du foie en particulier.

*Coeur et ses affections organiques.* — M. Georgii prétend agir directement sur les contractions du coeur, l'effet du **massage** est tout à fait douteux, et je n'oserais conseiller que comme moyen accessoire, malgré (*De curatione cardiacorum*)<sup>1)</sup>, qui insiste pour

<sup>1)</sup> *De curatione cardiacorum* est un des chapitres du second Livre sur huit que compose *Traité des signes, des causes et de la cure des maladies aiguës et chroniques*.

## Page 135

qu'on livre le malade à un exercice mixte de gestations et de **frictions** conduites avec ménagement et accompagnées de **massages** jusqu'au point d'exciter une légère diaphorèse.

Dans les œdèmes consécutifs aux lésions organiques du coeur, je ne suis pas éloigné de croire qu'un **massage** général, en facilitant la circulation générale et en réveillant toutes les fonctions, pourra être d'une grande utilité. En effet, Galien dit que, quand on a des hydropisies avec de l'eau, il faut beaucoup d'exercice ; il faut se faire **masser** beaucoup et prendre des **bains d'étuve**. D'ailleurs, MM. Grisolles, Valleix, etc., conseillent les **frictions** sèches, les **bains sulfureux**, dans la dilatation du coeur ; à plus forte raison, le *massage* n'est-il pas appelé à rendre les mêmes services que ces agents **thérapeutiques**.

Quelques glandes vasculaires sanguines et lymphatiques doivent prendre place ici.

*L'hypertrophie de la rate*, selon M. Fleury et d'autres auteurs, ne diminue-t-elle pas sous l'influence de l'hydrothérapie ? S'il en est ainsi, un **massage** de la région, accompagné d'une **percussion** prolongée et forte, ne pourrait-il pas réussir avec un succès non moins égal à celui de l'**hydrothérapie** ? Ce traitement ne serait pas chose nouvelle, car Percy et Laurent nous disent que le proverbe « se battre les flancs » vient de l'usage où l'on fut autrefois d'exercer, soit avec les mains, soit avec une pièce de cuir épais, soit avec une **palette** quelconque, des **percussions** en tous sens sur les **hypochondres** dans les engouements du foie et de la rate.

Le *goître* de nature *lymphatique* pourra être combattu avec le même succès que les *humeurs ganglionnaires*, dans lesquelles le **massage** donne un résultat aussi évident que l'électricité ; bien entendu qu'on ne doit pas négliger le reste du traitement mis en usage en pareil cas.

En résumé, on peut dire que le **massage** a un effet certain sur la circulation générale qu'il favorise ; par ce moyen, on évite la stagnation du sang dans les capillaires et les vaisseaux artériels et veineux ; on prévient ainsi les congestions ; on dissipe celles qui sont sur le point de s'établir, ou qui sont déjà en voie de résolution. Le **massage**

facilite également la circulation dans les vaisseaux lymphatiques, et par suite de l'impulsion donnée à cette circulation augmentée encore de l'action directe du **massage** sur les nerfs se rendant aux ganglions lymphatiques, hâte le dégorgeement de ces ganglions, et à tous ces titres, il peut être utile dans toutes les affections qui ont pour cause principale un obstacle aux libres fonctions du système circulatoire.

↑§ II. — MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE.

Les maladies de cet appareil, pour lesquelles on a conseillé le **massage**, sont peu nombreuses, et le succès de cet agent **thérapeutique**, dans toutes ces affections, il est presque toujours incertain. Il en faut cependant excepter quelques-unes : ce sont les affections qui tiennent au défaut de **perspiration** cutanée. La peau, en effet ayant une fonction respiratoire assez active, toutes les fois que cette fonction sera supprimée ou diminuée, la fonction respiratoire pulmonaire doit devenir supplémentaire de celle-ci. Réciproquement, quand les fonctions pulmonaires seront diminuées par une affection des voies aériennes, la respiration cutanée devra suppléer celle des poumons.

De là l'indication, dans les affections pulmonaires, d'exciter les fonctions cutanées, afin de mettre les poumons dans une condition meilleure pour obtenir la guérison.

C'est ce qui arrive dans la *bronchite chronique* (**Grisolle**), où l'on se sert du **massage** en même temps que d'autres médications internes, les eaux **sulfureuses** par exemple.

Par ces moyens, la sécrétion bronchique diminue rapidement.

Il en est de même pour le *catarrhe pulmonaire* et les divers flux bronchiques. Dans ces affections, **Valleix**, M. **Grisolle** et MM. **Hardy** et **Béhier**, etc., conseillent l'usage de la flanelle, des frictions sèches ou aromatiques, les répulsifs cutanés, etc., afin de réveiller les fonctions de la peau.

Quel moyen pourrait-on prendre préférable au **massage** pour remplir les conditions de la flanelle, des **frictions** sèches ou aromatiques que conseillent ces auteurs ? Je crois donc pouvoir émettre

l'opinion que le **massage** pourrait être utile dans ces diverses affections. Au reste, M. **Grisolle** reconnaît que le traitement de ces affections est le même que celui de la bronchite chronique, pour laquelle il conseille le **massage**.

Quant à la pleurésie aiguë au début, la pneumonie au début, et la bronchite aiguë simple, également dans ses premières manifestations, je ne serais pas éloigné de les traiter comme les **anciens**. J'admettrai surtout, pour cette dernière, les bons effets du **massage**, lui qui réveille les fonctions générales, diminue les congestions.

Ce remède, bien que très usité par la population ouvrière, qui a pour habitude de prendre en même temps un bain de vapeur, fait probablement de nombreuses victimes ; mais pour si peu que l'on veuille y faire attention, on pourra observer plus d'un cas de guérison par cette médication. M. **Gabin-Saint-Marcel** (thèse, 1853) s'exprime ainsi à propos du coryza et des affections aiguës dont je parle : « Dans le coryza gagnant de proche en proche le **larynx** et les bronches : *Protinus diebus primis, multum ambulandum est*. Notre expérience d'enfance est là pour prouver l'efficacité du précepte. En effet, qui n'a vu disparaître, après un exercice violent, une affection bronchique, dont les frissons, les douleurs contusives des **lombes** et des membres, l'anorexie, la **céphalalgie**, avaient annoncé l'invasion ? Plus l'organe essentiel est menacé, plus il est prescrit d'insister et d'y joindre un moyen qui fait la bonne fortune de plus d'un charlatan, le **massage**. »

Des affections de la **trachée** et du larynx ont été traitées, selon la méthode de **Ling**, par un **massage** général et des manipulations spéciales des parties antérieures du cou, ainsi que je l'ai indiqué plus haut ; telles sont les modifications de la voix et l'inflammation de la muqueuse laryngée, ou de la trachée, ou des bronches.

Une dérivation peut bien s'établir vers la peau par le **massage**, mais j'ai peine à croire que l'action que M. **Georgii** prétend obtenir des diverses **pressions** exercées sur le cou telles que je vais les reproduire d'après sa *Kinésithérapie* :

« Si l'on applique sur les deux côtés de la trachée à la région sus-claviculaire un mouvement de tremblement assez fort, avec une

## Page 138

**pression** modérée, l'action du mouvement se dirige vers les filaments moteurs des nerfs laryngiens. Dans quelques cas d'inflammation de cet organe (larynx), et quand l'action normale des cordes vocales est altérée, ce mouvement produit une amélioration dès le premier jour. » (Ce doit être rare.)

« Si, au contraire, ajoute-il, la membrane interne de la trachée est affectée d'une irritation plus étendue, il faut que le mouvement soit dirigé vers les filaments du nerf sympathique par une **pression** plus allongée sur les côtés de la trachée, pour retarder pendant quelques moments le cours du sang veineux dans la membrane muqueuse de cet organe. »

Je ne peux nier l'efficacité de ces moyens, attendu que je n'ai pas de preuve du contraire ; mais, comme j'ai eu l'avantage de la dire avant de citer les paroles de M. **Georgii**, je suis porté à croire que la dérivation, dans les fonctions en général, par le **massage** ou autres manoeuvres **gymnastiques**, est le moyen qui doit réellement agir plutôt que celui qu'indique l'auteur.

Les affections cutanées qui nous intéressent au point de vue des fonctions respiratoires, sont à peine au nombre de quelques-unes, et encore ne faut-il pas compter sur l'efficacité du **massage**.

On l'a vu conseillé dans l'*eczéma chronique*, dans l'*éléphantiasis* des **Grecs** ; mais une affection dans laquelle il pourrait être d'une certaine efficacité, du moins quant à l'état général du malade, c'est dans la **pellagre**. Il me semble, en effet, qu'au moyen du **massage** joint aux

conditions d'une bonne hygiène et un bon régime alimentaire, on pourrait obtenir de bons résultats. Ce serait, à mon avis, un remède bien efficace, ayant sa raison d'être, soit en éveillant les fonctions cutanées, soit toutes les fonctions en général. Ce serait le moyen le plus innocent de combattre les accidents encore légers, du côté du système nerveux, en donnant en même temps aux autres fonctions la tonicité qu'elles ont perdue.

Dans le *sclérème des nouveaux-nés*, des accoucheurs ont conseillé la **friction**, le **pétrissage**, deux manoeuvres qui constituent le **massage**. S'il est utile chez les nouveaux-nés, à plus fortes raisons le sera-t-il chez les adultes atteints de la même affection.

## Page 139

### § III. — MALADIES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR.

C'est surtout dans les maladies de l'appareil locomoteur que le **massage** se trouve jouir de la plus grande vogue, et il mérite la confiance qu'on lui accorde. Je passerai successivement en revue les maladies dans lesquelles on l'a conseillé, et qui siègent principalement dans le tissu cellulaire cutané, les aponévroses, les tendons, les muscles, les os, les extrémités articulaires, les **synoviales** et les ligaments.

Les affections du tissu cellulaire sous-cutané dans lesquelles le **massage** peut être utile sont : 1° l'*oedème des nouveau-nés*, pour lequel on conseille les **frictions sèches**, afin de favoriser la circulation : on ne saurait trouver un moyen plus efficace que le **massage**, lui qui facilite la circulation, la **résorption** des liquides, etc. ; 2° l'*anasarque* ; celui-ci est toujours soulagé par le **massage**, lors même qu'il serait très prononcé ; cependant, dans ce cas, il faudrait user de beaucoup de précautions pour ne pas irriter la peau et l'excorier ; 3° la *polysarcie* ; cette affection est une de celles que reçoivent le meilleur effet du **massage**. Je n'en donnerai pour preuve qu'un extrait du *Dictionnaire des sciences médicales*, article **percussion**, rédigé par **Percy et Laurent** :

« Un de nos confrères, et ce n'est pas celui que nous aimons et estimons le moins, a l'**abdomen** rebondi, mais sans excès, et il se ressent un peu moins des inconvénients presque inséparables de cet effet local d'un embonpoint qui d'ailleurs est répandu avec une brillante égalité sur toute sa personne. Jusqu'à présent, il ne s'est battu le ventre qu'avec ses mains ; mais nous espérons que, lorsqu'il nous aura lus, ce qu'il fera le premier, il se servira des **palettes**, qui lui sembleront plus commodes encore.

» Hélas ! c'est aussi une de nos infirmités ; mais, comme celui du bon confrère, notre abdomen, qui que saillant, se soutient très bien à sa place ; il est ferme et élastique ; il résonne sous la main et sous la **palette**, et nous ne le **percutons** jamais, soit en mesure cadencée, ce qui nous arrive bien plus souvent, soit à coups irréguliers, sans

## Page 140

éprouver un bien-être réel, sans nous trouver plus légers et plus dispos, sans nous apercevoir

que la digestion se fait mieux.

» Il est de ventres si vastes, si mous, si pâteux, qu'on ne peut les regarder sans étonnement, ni les palper sans quelques répugnances. Livrés à leur poids, à leur gravitation, tantôt ils couvrent la région **abdominale** toute entière, et jusqu'à la moitié des cuisses, de leur masse mobile et **diffuente** ; tantôt, entraînés à droite ou à gauche, ils forment un énorme sac qu'il n'est toujours pas facile de relever ; c'est ici que la **palette** doit être mise en oeuvre et agir soir et matin plusieurs minutes de suite ; nul autre moyen ne remédiera aussi bien à l'inertie de toutes ces viscères enfouis dans l'**adeps**, et ne pourra aussi efficacement suppléer aux forces et aux mouvements que de pareils ventres sont dépourvus. »

4° Les kystes simples, les lipomes, les kystes **synoviaux** peuvent être traités par le **massage**, ainsi que le disent encore **Percy** et **Laurent**. Observons, avant de citer le texte, que, par ganglions lymphatiques situés auprès des tendons, ils veulent certainement désigner les kystes synoviaux : « C'est dans les ganglions lymphatiques situés auprès des tendons, (disent-ils), c'est dans les collections albumineuses voisines des articulations que les bons effets de la **palette** sont le plus manifestes, et dans ces cas l'habitude ni l'usage n'en furent jamais interrompus. A plus forte raison ne cessera-t-on jamais d'y recourir pour la guérison des tumeurs enkystées de toute espèce, et en particulier pour celles des lipomes et de ces loupes à la tête, nommées par les auteurs *tapa, testudo*, etc., contre lesquelles le triomphe de la **palette** n'a encore été contesté par personne..... Cependant ces mêmes tumeurs et les ganglions tendineux ou articulaires qu'on a coutume de **battre** avec une règle de bois, avec le manche ou la lame d'un couteau, de **malaxer** avec les doigts, de comprimer avec un plaque épaisse de plomb, ont une autre manière de guérir. En effet, les **percussions**, le **froissement**, la **compression**, en enflamment, en désorganisent l'enveloppe sans altérer la peau ; l'absorption de l'humeur épanchée se fait alors complètement, et une sorte de cicatrisation, dans laquelle le kyste a disparu tout entier, a lieu sous-oeuvre, sans qu'il reste de vestiges d'un mal qui n'est plus. »

## Page 141

5° Dans les *rétractations* aponévrotiques, les *adhérences* des tendons avec leurs grânes dans la *ténosite crépitante*, il est toujours utile de se servir du **massage**, et souvent on aura des guérisons inattendues, dans des cas où l'on aurait vu d'autre moyen efficace que la section de la bride ou des tendons. Il en sera de même dans les rétractations cutanées, qui ont toujours pour cause leur adhérence avec les aponévroses, et font perdre ainsi à la peau la **laxité** qui les est habituelle.

Les muscles dont la partie tendineuse et l'enveloppe aponévrotique vient d'être l'objet de quelques recherches au point de vue des affections réclament le **massage**, ne doivent m'occuper maintenant qu'au point de vue de certaines affections de la fibre contractile ou musculaire.

Les *contusions* légères, les *contractures*, les *luxations* des muscles sont efficacement traitées par le **massage** ; car le **massage** facilite la résorption des liquides épanchés et la circulation générale ; il fait cesser les contractures en remettant en quelque sorte les molécules organique de la fibre contractile dans leur position fonctionnelle ; et les **frictions**, les mouvements **imprimés**,



la **malaxation**, le **pétrissement** conviennent merveilleusement pour remettre le muscle luxé en place.

Dans les *ruptures musculaires* de peu d'intensité, le **massage**, en favorisant la résorption des liquides épanchés, est encore un des bons agents **thérapeutiques**.

Le passage suivant tiré de **Bonnet** me paraît offrir assez d'intérêt pour la rapporter :

« Si l'on recherche quelle est l'opinion des auteurs relativement à la lésion anatomique qui est la cause des symptômes du *tour de reins* et de la variété de *torticolis* (musculaire) que je viens d'indiquer, on trouve que les uns, **Mothe** et **Sédillot**, les ont fait dépendre d'une rupture des fibres musculaires ; que d'autres, **Lieutaud**, **Pouteau** et **Portal**, les ont attribués à une luxation des muscles ; que d'autres enfin, comme **Martin aîné** (de Lyon), admettent dans ces cas l'existence d'un état de contracture douloureuse des muscles.

» L'examen de la valeur de chacun de ces opinions se lie à l'étude des moyens thérapeutiques à employer, car, malgré la diversité dans la manière d'envisager la nature du mal, la plupart des chirurgiens

#### Page 142

qui se sont occupés de cette affection s'accordent à conseiller la même méthode de traitement, le **massage**... »

Il cite à l'appui une observation de Lieutard sur un lumbago guéri par le **massage** ; une de *torticolis* tirée de Pouteau ; plusieurs tirées d'un mémoire de Martin aîné, envoyé à la société de médecine de Lyon en 1837, sur le lumbago, parmi lesquelles on remarque celle que j'ai rapporté plus haut et dont le patient était l'illustre M. **A. Petit**. J'en transcrirais une qui n'est pas dépourvue d'un certain intérêt à cause, dit Martin, du côté plaisant qui « lui permettrait de figurer dans un feuillet de gazette médicale : « La femme d'un tonnelier, ouvrier du pays que j'habite, vint un jour me prier de visiter son mari ; il était, me dit-elle, retenu dans son lit depuis huit jours par un rhumatisme qui résistait à tous les moyens de soulagement mis en usage par l'officier de santé qui le soignait. Je me rendis auprès de lui au moment où l'on se disposait à placer sur les régions lombaires deux emplâtres vésicatoires. Après un court examen, je tirais à part l'officier de santé et je fis de vains efforts pour lui faire comprendre la cause véritable des douleurs et le genre de manoeuvres au moyen desquelles je les ferais cesser en peu de temps. Il voulut entrer en discussion, je m'y refusai ; il pris de l'humeur et se retira haussant les épaules. Aussitôt après son départ, je me mis à l'oeuvre. Le **massage** produisit en moins de dix minutes son effet ordinaire, le malade se leva et s'habilla sans aide, j'avais à coeur l'irrévérence du pli d'épaule ; j'imaginai d'en tirer une vengeance innocente en faisant reporter immédiatement les emplâtres vésicatoires à l'officier de santé par le prétendu rhumatisé, afin de lui prouver que j'étais fondé en pareil cas à dire au malade : *Surge et ambula*.<sup>(1)</sup> »

Cette observation, à part son côté plaisant, nous signale une indication au point de vue pratique ; c'est que M. **Martin** lui qui, dit-il avait recueilli plus de cents observations de même genre, avait observé que le **massage** était préférable aux vésicatoires dans les cas qui nous occupent ; et cependant, tous les jours nous voyons des médecins recommandables comme

l'officier de santé, cité par Martin, faire appliquer des vésicatoires ou des ventouses scarifiées. Il serait très intéressant de faire la comparaison de cette dernière méthodes avec le

(1) Levez-vous et marchez !

### Page 143

**massage**. La guérison serait-elle obtenue aussi rapidement par les ventouses scarifiées, que le **massage** serait préférable, attendu qu'il conserve un élément trop précieux chez la plupart des personnes atteintes de ces affections ; je veux parler du sang. Ne perdant aucun des éléments de la vitalité après la guérison par le **massage**, le malade redevenu instantanément à l'état de santé parfaite, pourra recommencer les travaux les plus fatigants, tandis qu'il ne peut le faire quand on lui a soustrait 2, 3 ou 400 grammes de sang.

Est-il besoin d'ajouter des observations de guérison du **torticolis** recueilli par M. **Séguin**, et de rapporter l'opinion qu'a émise, en faveur du **massage** dans le torticolis, M. **Depaul** dans sa thèse de concours à l'agrégation en 1844 ?

Les *affections osseuses* qui doivent nous occuper au point de vue de la locomotion sont assez nombreuses, bien que la plupart ne nous intéressent que d'une manière indirecte.

Parmi les affections des os, les *fractures* nous intéressent, non pas par elles-mêmes, car le **massage** ne peut rien par la soudure de l'os fracturé, mais il est très puissant contre l'*atrophie musculaire*, les *contractures*, les *brides*, les *adhérences des tendons*, les *roides articulaires*, les fausses *ankyloses*, l'*épanouissement des synoviales*.

Une fois le cal formé, et dès que l'on a attendu un temps suffisant pour ne pas craindre de le détruire par des manipulations qu'on doit faire en **massant**, on peut se livrer à quelques manipulations douces d'abord, puis de plus en plus complètes, et enfin arriver à tous les mouvements de la partie fracturée avant de permettre au malade d'en exécuter à lui seul. Quelle heureuse influence ne pourra-t-on pas retirer d'un **massage** très sagement fait ? Par lui toutes les fonctions du membre fracturé recevront une stimulation nouvelle, et la vie végétative se maintenant dans cette partie privée de son activité primitive et nécessaire à sa conservation, sera à l'abri des conséquences ennuyeuses, sinon dangereuses, du repos trop prolongé. Je dis même plus : l'activité des fonctions générales du membre excitera la vitalité de l'os ; la régénération osseuse pourra en être influencée, et le cal se faire plus rapidement en même temps que plus solide.

### Page 144

M. **Malgaigne**, dans son *Traité des fractures*, fait ressortir le danger de l'immobilité trop prolongée pendant le traitement des fractures en analysant un mémoire de Teissier sur ce sujet, et il s'écrie (p. 137) « Qu'on ne maintienne pas le membre dans une dangereuse immobilité passé le temps strictement nécessaire. Il ne faut cependant pas tomber dans l'extrême, car il faut toujours avoir présent à l'esprit que l'exercice prématuré du membre produisant directement la mobilité des fragments, prédispose aux fausses articulations, affection beaucoup plus grave que

tous les inconvénients du repos trop prolongé réunis. »

Autrefois on se servait de la plupart des manipulations du **massage** pour réduire les fractures avec déplacement, mais les moyens que l'on emploie aujourd'hui doivent à juste titre faire abandonner cette pratique. Elle pourrait être mise en usage pour réduire les luxations, et plus d'un rebouteux lui doit le succès qu'il obtient.

A. **Paré** recommande, dans les luxations, « d'**agiter** la jointure deçà delà, non par violence, seulement afin de résoudre l'humeur épanchée et de mieux étendre les fibres des muscles et des ligaments. » Je sais bien que les praticiens, après quelques tentatives de réduction des luxations, emploient aujourd'hui le chloroforme avec succès ; mais il me semble que la pratique des **anciens**, qui est venue se loger maintenant chez les **rebouteurs**, ne devrait pas être si complètement négligée.

A la suite de la réduction des luxations, il y aurait du danger à laisser une articulation et le membre correspondant en repos trop prolongé ; aussi M. Malgaigne conseille-t-il de lui imprimer des mouvements, et il dit (*Ortopédie*, p. 15) : « Je suis arrivé aujourd'hui à imprimer de légers mouvements du quatrième au cinquième jour du traitement, car la pratique m'a démontré combien la **roideur** s'établit facilement ; mais j'arrive au rétablissement graduel des mouvements avec d'autant plus de ménagements que la luxation est plus ancienne. » Doit-on se contenter de faire exécuter des mouvements à l'articulation ? je crois que l'opinion d'**Hippocrate**, et, après lui, de **Celse** et de **Paul d'Égine**, etc., est préférable, car ils prescrivent le **massage**. En effet, ce n'est pas seulement l'articulation qui

## Page 145

a besoin de reprendre son jeu, mais bien tout le membre, afin de reprendre ses fonctions et d'éviter les lésions engendrées par le manque d'exercice des fonctions physiologiques?

Le **massage** convient également dans les **roideurs articulaires** consécutives à un repos trop prolongé d'une articulation, et occasionnées soit par un défaut de sécrétion de la **synoviale**, soit par des adhérences celluleuses qui se seraient établit entre les ligaments et les tendons circonvoisins. C'est parce que le **massage** ne s'adresse pas seulement à l'articulation, mais bien en même temps aux gânes tendineuses et aux muscles de la partie, que l'on doit **masser**, ainsi que j'ai eu l'occasion de la dire, l'articulation entière, et de plus au-dessus et au-dessous, jusqu'à l'extrémité des muscles dont les tendons entourent l'articulation.

M. **Malgaigne** s'exprime ainsi à propos des **roideurs articulaires** des doigts (*Ortopédie*) : « Vous aurez le plus ordinairement recours aux mains seulement, et voici la règle que vous suivrez dans l'administration des mouvements : il faut d'abord chercher à faire mouvoir l'articulation la plus facile ;... vous saisissez le doigt à pleine main, vous exercez des **tractions** en cherchant à allonger les ligaments et à opérer la flexion. Il faut bien savoir que ces raideurs articulaires tiennent le plus souvent à des rétractations de ligaments ; ce n'est que dans le cas le plus exceptionnel qu'il y a érosion des cartilages ; mais outre les ligaments, vous aurez encore aux doigts quelques choses à atteindre... Examinez la peau de la face dorsale des doigts ; elle est lisse, tendue comme celle d'un gant bien tiré, et les plis des jointures sont entièrement effacés ;

c'est l'image de ce qui se passe pour les ligaments. Vous aurez donc soin, en exerçant des tractions sur le doigt tout entier, de songer que vous avez aussi à étendre, à assouplir les **téguments** : pour les phalanges, vous ne devez essayer que de petites flexions. Je saisis l'article malade, et je le fléchis jusqu'à ce que la douleur ne soit plus tolérable. Si la douleur s'éteint, on peut continuer la séance... »

Dans les hydropisies de la synoviale articulaire, ou *hydarthroses*, lorsque tous les accidents inflammatoires ont complètement cessé,

## Page 146

le **massage** fait résoudre l'épanchement, bien entendu si la cause déterminante de l'épanchement a totalement disparu. D'ailleurs, en facilitant le jeu des muscles voisins, le **massage** facilite la circulation générale, et, par suit, la résorption du liquide épanché.

Les *ankyloses* légères, les adhérences *fibreuses* ne résistent pas au **massage** qui est le remède le plus innocent de ces genres d'affections articulaires ; mais il faut, avant de l'employer, que toute trace d'inflammation ait complètement cessé, pour ne pas réveiller l'arthrite aiguë ou chronique dont les lésions qui m'occupent sont le résultat ; c'est l'opinion de **Houzé** (thèse, 1843), de M. **Maisonneuve** (thèse de concours, 1844), de M. **Richet** (thèse de concours, 1850), de M. **Villars** (thèse, 1854), etc.

Dans tous ces articles j'ai toujours fait observer que le **massage** devait être interdit toutes les fois qu'il y avait quelques signes d'inflammation, mais il n'en est pas ainsi dans le cas d'*entorse*. En effet, selon l'opinion de MM **Bazin, Bonnet, Brulet, Elleaume, Girard, Lebatard, Magne, Méry, Quesnoy, Ribes, Bizet**, etc., etc., dans ces derniers temps, viennent de relater les observations d'entorses guéries par le **massage**, cette affection doit être traitée immédiatement par ce procédé. La douleur, l'**ecchymose**, le gonflement tout disparaît comme par enchantement. Certains, poussant même les choses un peu plus loin, alors même qu'il y aurait arrachement d'une **malléole**, n'en font pas moins le **massage**, persuadés qu'ils font un pas vers la guérison, en enlevant la douleur, le gonflement et en remettant en place les tendons luxés.

J'avoue que si les honorables médecins qui ont relaté ces faits ne m'avaient persuadé, par leur accord parfait, en cette matière, de l'innocuité de ces manoeuvres, je me serais bien gardé d'oser les indiquer, mais les faits sont irrécusables ; quels qu'ils soient, il faut les admettre, et, comme M. Bizet le dit dans sa monographie sur le traitement de l'*entorse par le massage* qui ne date que de quelques jours seulement, frappés des paroles de Baudens à l'Académie des sciences que, sur 78 amputations de la jambe ou de pied pratiquées par des médecins militaires, 60 avaient une entorse pour origine, c'est avec empressement que nous devons saisir les occasions d'expéri-

## Page 147

menter un moyen qui, loin de tromper notre attente, nous donnera des succès inespérés.

Des observations qu'il donne, M. **Bizet** tire les conclusions suivantes :

« 1° La guérison par le **massage** est d'autant plus prompte et plus assurée que le remède suit

pour ainsi dire l'arrivée du mal.

« 2°La guérison par le **massage** s'opère dans l'entorse simple et dans l'entorse compliquée, sauf le cas de fracture des extrémités articulaires.

Comme on peut le voir dans ces conclusion, M. Bizet n'exclut pas le **massage** dans le cas d'entorse compliquée de fracture des extrémités articulaires.

J'ajoute une troisième conclusion que M. Bizet n'a pas déduite et qui est très importante en **thérapeutique**, c'est que de tous les moyens préconisés contre l'entorse, le **massage** est le plus simple, le plus facile à exécuter et le plus efficace, car il guérit après la première séance l'entorse simple, et rarement si l'on est obligé d'y recourir plusieurs fois.

Mais quel est le mode d'action du **massage** dans l'entorse ? Il s'agit sur les quatre symptômes principaux : la douleur, l'ecchymose, le gonflement, l'épanchement.

La douleur, en effet, est déterminée par le déplacement des parties tirillant les tendons luxés, par le changement de situation des organes environnants, ou bien par l'interposition entre les surfaces articulaires d'une partie molle quelconque. Comme **Bonnet** l'avait remarqué au genou, elle peut être provoquée également par le déplacement des disques interarticulaires et par bien d'autres causes de tiraillement encore. Nécessairement le remplacement spontané de ces parties à la suite des manipulations du **masseur** devra clamer ou la faire disparaître.

L'ecchymose, comme il en a été question dans d'autres occasions, se résorbe plus facilement par l'exagération de l'activité fonctionnelle des parties voisines. Il en est de même pour l'épanchement **synoviale** ; les tendons et les autres partie molles remis en place, l'**ecchymose** et l'épanchement synoviale en partie résorbés, il n'y a

## Page 148

plus de cause de tiraillement nerveux, dès lors plus de cause de douleur ni de gonflement, et tous ces symptômes disparaissent ou diminuant, on a fait un grand pas vers la guérison de l'inflammation si elle existe, ou bien on court grand risque de ne pas en constater dans la suite si avant le **massage** elle ne s'était pas encore déclarée.

Tels sont les effets merveilleux du **massage** dans l'entorse, effets qui mettent le **massage** bien au-dessus de tous les autres tiraillements de cette affection.

**Pouteau** l'avait déjà reconnu quand il disait : « L'entorse par ce moyen (**massage**) peut guérir sur-le-champ, et je ne sais pas par quelle fatalité les chirurgiens ne sont pas ordinairement heureux dans cette petite entreprise qu'on abandonne à des gens sans expérience et qui s'en acquittent pourtant bien en **frottant** fortement la partie bien huilée avec le pouce seul ou avec toute la main. J'ai fait faire quelquefois cette opération sur le premier venu et presque toujours avec succès. »

Aujourd'hui les médecins capables de prôner ce moyen, dédaignent de l'essayer ou bien de faire comme ceux du temps de Pouteau ; et ils laissent les malades recourir aux **rebouteurs**, aux charlatans, aux **dames blanches**, **souffleuses d'entorses**, lesquelles accompagnent leurs manipulations de divers signes mystérieux. Cependant il ne faudrait pas, selon l'expression de

M. Nélaton, « Rejeter systématiquement un moyen utile, seulement parce qu'il aura été découvert et employé par des hommes étrangers à l'art de guérir. » Ce moyen date des temps les plus reculés, il a été employé de tout temps ; aujourd'hui même des médecins fort recommandables l'emploient, le conseillent et publient les résultats de ses effets dans toutes les feuilles périodiques ; pourquoi donc repousser une pratique dont les effets sont si saisissant !

Pendant fort longtemps, on a traité les *pieds bots* par le **massage** et les exercices, plus tard on appliqua des appareils sans préjudice de **massage** et des divers exercices. La **ténotomie** et les appareils orthopédiques sont venus détrôner le **massage**. Il ne faut pas cependant rejeter complètement celui-ci. Songeons, comme l'ont fort bien dit la plupart des orthopédistes **Vessel, Jaccard, Delpech,**

### Page 149

M. **Mellet**, etc., que les manipulations sont l'âme de l'orthopédie. Le **massage**, dit M. Mellet, est de la plus grande utilité pour aider les effets des appareils ; il donne du jeu aux articulations et aux tendons ; active la nutrition des muscles, et en insistant beaucoup plus dans le **massage** des muscles, les plus faibles ou atrophies, on facilitera la guérison des pieds bots. M. **Malgaigne**, dans ses *Leçon d'orthopédie*, à confirmer les idées de M. Mellet que j'ai résumées dans ces quelques appréciations.

L'appareil locomoteur est celui dans lequel le **massage** se montre utile de la manière la plus évidente, la plus palpable ; aussi doit-on l'employer dans toutes les affections que j'ai énumérées en tenant cependant compte des indications et des contre-indications que j'ai développées.

## ↑§ IV. MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF.

Le **massage** porte aussi son contingent **thérapeutique** à quelques affections du tube digestif.

L'estomac est le siège d'une foule de maladies pour lesquelles le **massage**, soit en général, soit local, a été conseillé.

M. **Georgii** excite la tunique musculaire et la muqueuse stomacale en imprimant un mouvement de tremble sous les fausses côtes de la partie gauche du corps, dans la direction de bas en haut et de dehors en dedans.

Les auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales* disent aussi que certaines personnes accoutumées à manger beaucoup ne digèrent pour ainsi dire qu'à coups de poings ; il faut qu'elles se frappent le creux de l'estomac avec la main ouverte ou fermée, autrement les gaz qui les accablent ne pourraient s'échapper, et la digestion n'aurait lieu que très lentement et très imparfaitement.

Ne voyons-nous pas dans ces moyens indiqués par M. Georgii, par **Percy** et **Laurent**, le moyen de faciliter la digestion stomacale par le **massage** ?

Par l'effet du **massage**, les fibres musculaires de l'estomac se contractent, pétrissent l'aliment,



tandis que la muqueuse sécrète avec

## Page 150

plus e rapidité du suc gastrique, et dans les deux concourent ainsi à l'activité de la digestion. Le **massage** est donc utile dans l'**atonie**, la paresse de l'estomac, dans les flatulences et la dilatation de cet organe, enfin dans une foule de maladies que l'on groupe sous le nom de **dyspepsie**.

La *gastrite chronique* peut également être traitée par le **massage** sans toutefois abandonner les autres moyens, comme l'hygiène et les **bains sulfureux** (Grisolle.)

Dans les *aigreurs*, les *renvois acides*, les *réurgitations*, après avoir employé les émoullients, rien n'est plus favorable que le **massage**, dit **Arétée**.

Les *intestins* sont le siège de certaines affections qu'on a tenté de guérir quelquefois par le **massage**. L'*entérite chronique* est de ce nombre, et M. Grisolle recommande d'exciter les fonctions de la peau par l'usage des bains sulfureux, par des **frictions** sèches ou aromatique et par la flanelle. Il me semble qu'un **massage** bien fait pourrait remplir les mêmes condition sans préjudice des autres moyens.

Dans la *constipation*, **Ling**, à l'exemple d'Arétée, indique que **massage** tel que je l'ai décrit plus haut. M. **Piorry** l'indique aussi dans son *Traité de médecine pratique*, n°1028, vol. III, lorsqu'il dit à propos des angibromemphraxies ou obstruction et gêne dans la progression des matières contenues dans le conduit digestif : « Lorsqu'on s'est bien assuré par le toucher du rectum qu'il ne s'y trouve pas d'obstacles mécaniques à la sortie des fluides élastiques, et lorsqu'on a surtout des raisons pour des attribuer l'accumulation des gaz à l'atonie du tube digestif et à l'extrême dilatation de celui-ci, on peut employer avec succès les **pressions** sur l'**abdomen**. On commence par les pratiquer sur la région iliaque gauche et de haut en bas, de sorte que l'on conduise ainsi les fluides élastiques du côlon vers le rectum ; ensuite on exécute la manoeuvre, d'abord sur le côlon descendant

## Page 151

sur le cerveau, et enfin sur l'intestin grêle. C'est avec assez d'énergie que de semblable pressions doivent être faites. Elles consisteront en des mouvements doux en **frictions** dirigées jusque dans la profondeur de l'abdomen. Ce moyen **thérapeutique** et rationnel est entièrement fondé sur l'anatomie. »

Dans le *volvulus* et autres occlusions intestinales, on a pensé que le **massage** pourrait détruire l'obstacle au cours des matières fécales. J'ai déjà cité un cas dans lequel il a suffi à M. **Delpech** de porter un doigt très haut dans le rectum, où il faisait quelques mouvements, pendant que l'autre main exerçait des **frictions** et diverses **pressions** sur le ventre, pour obtenir une véritable débâcle et lever l'arrêt aux cours des matières fécales.

Dans la *fissure à l'anus*, **Récamier** pratiquait le **massage**. J'ai déjà établi plus haut que le **massage** de cette région fit imaginer par M. **Maisonneuve**, la dilatation forcée qui rend de si grands services.



Dans la réduction des *tumeurs hémorroïdales*, j'ai également indiqué, en décrivant le procédé, dans quels cas il fallait employer le **massage**.

## ⬆§ V. MALADIES DES APPAREILS DE SÉCRÉTION ET D'EXCRÉTION.

Les appareils de sécrétion dont je dois parler, sont ceux de la bile ou du foie, et encore est-il une glande annexée à l'appareil digestif ; de la sécrétion urinaire ou du rein ; enfin, des glandes cutanées.

A. *Foie*. — **Ling**, dans sa *Kinésithérapie*<sup>1)</sup>, donne le moyen d'exciter la sécrétion du foie et de diminuer la congestion de cette glande. Si la méthode réussit, à plus forte raison le **massage**, en faisant la **percussion** comme l'indique Ling. De là les bons effets du **massage** dans les *congessions du foie*, dans les vices de la *sécrétion biliaire*, dans l'*épaississement de la bile*.

On est aller jusqu'à penser que le **massage** méthodique de cette région facilitait l'acheminement vers le canal cholédoque des calculs biliaires, et prévenait de la sorte une colique hépatique imminente.

<sup>1)</sup> Il doit parlé de la *Kinésithérapie* de **Georgii** car ling n'a laissé aucun écrit et particulièrement sur la kiné. (à vérifier).

### Page 152

*Gestationes et corporis concussionones ad movendum propellendumque calculum bene faciunt.*  
(**Arétée**, *Morb. acut.*, lib. II.)

Quand à la *cirrhose*, si le **massage** ne peut guérir l'affection, il peut être d'une certaine utilité pour faciliter la sécrétion cutanée et rénale, et par ce moyen favoriser la résorption de l'**ascite** déterminée par l'arrêt au cours du sang dans la veine porte. Le **massage** pourrait, dans ce cas encore, avoir une autre utilité : celle de favoriser la circulation dérivative, et retarder ainsi les effets funestes de la cirrhose.

L'*ictère des nouveau-nés*, selon **Friedlander** (*Educ. physiq. des enfants*), a cédé presque toujours au **massage**. La même observation a été faite par **Déssarts** (*Educ. corp. des enfants*), et par **Raulin** (*Conserv. des enfants*).

B. Certaines *maladies cutanées* tiennent au défaut d'excrétion des produits des glandes sudoripares et des follicules sébacés ; les tannes et autres produits en sont les conséquences. Le **massage**, mieux que les **bains** simples ou de vapeur et autres, favorisera et la sécrétion de ces glandules. Il évitera ces productions et pourra même les chasser au dehors lorsqu'elles existeront.

C. Certains ont conseillé le **massage** des lombes pour exciter la sécrétion urinaire. Je crois qu'il peut avoir les succès qu'Arétée a constatés.

D. Quant aux séreuses, je ne ferai que les mentionner, car certaines (les **synoviales**) ont trouvé

place dans le système locomoteur. Le péricarde, le péricarde, les plèvres peuvent être le siège d'une sécrétion exagérée, déterminant les épanchements désignés sous les noms d'ascite, **hydropéricarde**, hydrothorax. Ces épanchements ne peuvent guère être résorbés au moyen du **massage**, bien qu'Arétée, **Celse** et d'autres **anciens** le conseillent dans ces cas, combiné avec des **bains** de sable ou des **étuves**.

## Page 153

### ⤴ § VI. MALADIES DES FONCTIONS D'INNERVATION.

Les diverses fonctions d'innervation ont été généralement traités par le **massage** ; aussi trouvons-nous conseillé dans les affections appartenant aux diverses classes de névroses : 1° névroses douloureuses ou névralgies ; 2° névroses paralytiques ou paralysies ; 3° affections convulsives ou **spasmodiques** ; **vésanies**.

1° **névralgies**. — Tous les auteurs s'accordent à conseiller, suivant certaines indications, les révulsifs, l'électricité, l'acupuncture, les toniques, etc., etc., mais rarement il est question de **massage** ; cependant, si ce dernier a été reconnu utile par quelques auteurs dans l'*angine de poitrine*, l'*asthme*, les *douleurs musculaires*, la *dermalgie de la face*, la *névralgie intercostale*, la *sciaticque*, etc., ne pourrait-il pas avoir la même influence sur les névralgies des autres régions, sachant que dans toutes les névralgies on a conseillé la **pression** et les **frictions** ?

Trois indications sont à remplir dans les diverses *névralgies viscérales*, dit M. **Laboulbène** (agrégation, 1860) : il faut modifier l'état générale, l'élément douleur et l'intermittence.

Les deux premières indications peuvent être remplies en excitant par le **massage** les fonctions générales sans négliger toutefois le régime et les toniques à l'intérieur. Il est donc rationnel de pratiquer le **massage** dans ces affections ; je me trouve autorisé à conseiller cette pratique non-seulement par les observations que j'ai trouvées dans les diverses feuilles périodiques, mais encore par les faits cités par M. **Grisolle** (*Gastralgie, entéralgie*, etc.), par **Valleix** (*Traité des névralgies*), par **Récamier** (*Colliques nerveuses*, etc.) et par beaucoup d'autres dont les observations sont éparses.

Je ne citerai qu'une observation de M. **Malgaigne**, tirée de ses *Leçon d'orthopédie*, 1862 : « Un soldat qui avait eu un *scapulalgie* en **Afrique** revenait des eaux de Paris avec une impossibilité absolue de soulever le bras. J'entrepris immédiatement des *mouvements* et bientôt je vis repaître des *contractions fibrillaires* dans le **deltoïde** »

## Page 154

naguère immobile ; bref, je fut heureux pour lui rendre complètement ses fonctions. Or le deltoïde et les muscles qui entourent l'articulation sont dans cet état toutes les fois qu'il y a *six semaines ou deux mois au plus d'immobilité*. Vous comprenez dès lors l'intérêt qu'il y a pour le malade à l'établissement méthodique régulier et continu des mouvements d'exercices que vous variez, dont vous augmentez la force à mesure que la **contractilité** renaîtra, mais qui sont les seuls *spécifiques à employer* pour être sûr d'arriver à une guérison parfaite.

Cette observation, dans laquelle j'ai souligné à dessin plusieurs mots, prouve les bons effets des mouvements, des exercices dans diverses affections, la *scapulalgie*, la *paralysie*, et dans le trouble des *fonctions musculaires* ; elle peut me servir de transition pour passer aux névroses

paralytiques, car, d'accord avec les recherches récentes sur les sensations qu'éprouve le paralytique par les premiers effets du **massage**, M. **Malgaigne** indique en deux mot la marche que suit le retour de l'innervation dans la partie paralysée.

2° *Névroses paralytiques* (paralysie). — Je ne crois pas qu'en prescrivant le **massage**, dans les *paralysies consécutives* à une **hémorrhagie** cérébrale, des auteurs aient pensé comme **Ling**, et de M. **Georgii**. Certainement ils n'ont pas cru que le **massage** facilite la résorption du foyer **apoplectique** ; j'ai déjà dit plus haut ce que je pensais de cette opinion. Mais ce qu'ils ont voulu par le **massage**, c'est exciter les nerfs périphériques, et par eux, peut-être, les centres nerveux, ou plutôt s'opposer au dépérissement du membre paralysé en y excitant toutes les fonctions vitales. Aussi ne se borneraient-ils pas, comme **Ling**, à conseiller le **massage** de la tête : c'était le **massage** en général ou uniquement celui des parties de mouvements qu'ils conseillaient.

Les paralysies musculaires, mieux étudiées aujourd'hui, n'ont pas toujours pour cause une affection cérébrale. M. **Barnier**, dans sa thèse d'agrégation (1860) sur les paralysies musculaires, reconnaît d'autres causes, et il dit : « Un muscle est un organe doué d'une propriété spéciale et propre à sa fibre, l'irritabilité. Cette propriété dérive

#### Page 155

de la structure même du muscle et a besoin pour s'exercer de l'influence des nerfs et du sang. La bonne nutrition, l'**eucriasie** du muscle, lui est donc nécessaire, et toutes les fois que les aliments nutritifs et respiratoires feront défaut à celui-ci dans une certaine proposition, elle diminuera ou s'éteindra complètement. »

Je ne vais pas plus loin sur les diverses causes de paralysies musculaires, car je ne dois ici que faire ressortir les indications d'un agent **thérapeutique**. Or, cette citation suffit, et l'on voit, comme d'ailleurs M **Barnier** le conseille lui-même, que, dans tous ces ordres de paralysie, le **massage** peut rendre de grands services, tantôt en s'adressant à la cause de la paralysie elle-même, tantôt en palliant à tous les désordres consécutifs qui pourraient survenir ; et je crois pouvoir affirmer que le **massage** n'est pas dangereux comme l'électricité, les **bains sulfureux**, qui sont agents pouvant déterminer une apoplexie foudroyante ou augmenter l'épanchement primitif.

3° *Névroses convulsives, spasmodiques*. — Bien que l'on ne puisse donner une explication satisfaisante du mode d'action **massage** dans ce genre d'affection, il faut cependant entrer dans quelques détails sur les névroses **convulsives** ou spasmodiques qui ont été traitées par ce moyen : tels sont la contracture spasmodique, la crampe des écrivains, la **chorée**, la **cataplexie**, le **tétanos**, l'**hystérie**, la **coqueluche**, l'**anaphrodisie**, l'**hypochondrie**, l'**atrophie** musculaire, le **tremblement** nerveux.

Déjà il a été question de la *contracture musculaire*, à propos du torticolis et lumbago, je ne crois pas utile d'y revenir ici.

Dans les *crampes des extrémités*, le même moyen peut avoir un plein succès, et dernièrement des médecins militaires ont vanté le **massage** contre les crampes des cholériques.

M. **Meding** vient tout récemment encore d'indiquer le **massage** comme utile dans la *crampe des écrivains*.

La *chorée* a été l'objet d'un mémoire à l'Académie de médecine, en 1855, par M. **Blache**, qui vante les effet du **massage** dans le passage suivant :

« Voici par quelle série d'exercices doit passer un choréique (il

### Page 156

n'est question que de la chorée des jeunes sujets, et non de la chorée symptomatique observée par exception dans un âge avancé) que nous supposerons, par exemple, couché dans un lit en forme de boîte et parfaitement rembourrée, où il est agité de mouvements les plus bizarres et les plus désordonnés, ne pouvant se tenir un instant debout, laissant échapper tous les objets confiés à sa main, et incapable d'exprimer sa pensée par la parole. Dans un tel état, la volonté du sujet est impuissante ; on ne peut en quelque sorte lui rien demander, et la **gymnastique** doit être toute *passive*.

» Le professeur (M. **Laisné**, professeur de gymnastique à l'hôpital des Enfants), aidé de trois ou quatre de ses élèves les plus intelligents, fixe le petit malade sur son lit, dans le **décubitus** dorsal, et le maintient dans l'immobilité pendant dix à quinze minutes ; puis il commence les **massage** à pleine main, et les répète longtemps sur les membres supérieurs et inférieurs et sur la poitrine. Au **massage** succèdent des **frictions** énergiques sur les mêmes parties. Des manoeuvres semblables sont ensuite pratiquées à la partie postérieure du tronc, et principalement à la nuque et sur les masses musculaires des gouttières vertébrales. Une séance de cette nature dure environ une heure, et on la répète pendant trois ou quatre jours de suite. Chaque fois on constate un amendement dans le désordre des contractions ; l'enfant témoigne qu'il en éprouve beaucoup de bien-être, et s'il était précédemment privé de sommeil, il peut enfin dormir d'une manière plus calme. Les jours suivants, sans interrompre complètement le **massage**, on commence par faire exécuter des mouvements très réguliers et parfaitement rythmés.

» Il est clair que les **massages** et **frictions** sont de nature à activer singulièrement l'action du système **capillaire** de la peau et des tissus sous-jacents, et partant les phénomènes intimes de la nutrition. Les mouvements sont combinés de façon que les muscles, dont les puissances sont **synergiques**, se trouvent mis en mouvement d'une manière régulière et simultanée. Ces organes, inhabiles à se contracter spontanément et avec régularité, semblent tout à fait passifs : ainsi on plie et on étend les membres sans que la volonté du patient concoure à produire ces effets ; le plus souvent même, elle semble

### Page 157

s'y opposer, et on ne les obtient qu'en déployant une certaine force ; mais au bout de deux ou trois séances, quelquefois même après la première, la main du professeur suit les contradictions qui viennent à son aide d'une manière régulière. La volonté n'avait plus qu'un faible empire sur le système musculaire ; chaque jour cet empire augmente, en même temps que les mouvements anormaux vont en diminuant de fréquence et d'intensité. »

*L'éclampsie des enfants* peut être traitée par le **massage** dans l'intervalle des accès, quand elle a pour cause une digestion difficile.

**Ballixerd, Friedlander, Désessarts**, l'on conseillé dans le même cas, ainsi que dans le *tic de la face*.

On l'a aussi conseillé dans le *spasme de la glotte et l'angine de poitrine*. Il se peut qu'il soit de quelque utilité dans ces affections, mais il ne faudrait pas négliger les autres moyens.

Dans la *coqueluche*, on peut admettre le **massage**, certain que l'on peut être que, s'il ne produit pas la guérison de la coqueluche, l'état général sera conservé, modifié même favorablement, en donnant une énergie nouvelle à toutes les fonctions de l'**économie**.

Dans la *cataplexie*, **Valleix** et plus récemment M. **Puel** ont signalé la possibilité de produire la cessation de la contraction musculaire à l'aide du **massage**. En dehors de l'accès même, le **massage** est un des bons moyens pour réveiller les fonctions organiques de ces malades, et pour exciter les fonctions stomacales et la sensation de la faim, qui paraissent leur faire complètement défaut.

L'*hystérie* a été également traitée par le **massage** ; cependant ce n'est pas l'accès que l'on a prétendu calmer, mais bien les hystéralgies et les douleurs viscérales, qui arrivent si fréquemment chez les hystériques. Le **massage**, dans ces conditions, a fait ses preuves entre les mains de **Récamier**, Valleix, après lui, l'a conseillé dans les mêmes cas, ainsi que les paralysies hystériques.

Dans la *forme libidineuse* de l'accès d'hystérie, les **frictions** sur le ventre, la **titillations** du col utérin et du clitoris ont été conseillés par de graves autorités ; mais M. **Grisolle** repousse ces manoeuvres comme contraires aux convenances.

La manoeuvre (**confrication**) qu'un certain médecin est réputé faire

## Page 158

pendant l'accès doit sans doute son origine aux observations de Récamier et des graves autorités dont parle M. Grisolle. Quelle qu'elle soit, il me semble qu'elle ne devrait pas être repoussée, si surtout elle est faite dans le but de guérir et avec l'autorisation des parties intéressées, et si par-dessus tout elle est réellement couronnée de succès. Dans les *rétractation accidentelles* des membres d'origine hystériques, M. **Morel-Lavallée** (concours 1844) conseille le **massage**.

L'*anaphrodisme* et la *spermatorrhée* ont souvent dû leur guérison au **massage** général, et en particulier à celui du **périnée**. Que la spermatorrhée ait pour cause une abstinence trop prolongée, ou bien qu'elle arrive par l'abus d'un commerce trop répété ou sans cause appréciable, elle n'en est pas moins traitée avec succès par ce moyen. Quant au succès du **massage** contre anaphrodisme, il a été prouvé dès les temps les plus reculés, et j'en ai cité des exemples plus haut en observant avec **Virgile** que les vieillards ne doivent user de ce moyen.

Je dois encore signaler la *contracture spasmodique du vagin*, qui, entre les mains de **Récamier**, a cédé promptement au **massage**.

Dans l'*atrophie musculaire*, le **massage**, comme l'électricité est les **bains sulfureux** qu'on emploie sans grands avantages, peu entretenir la vitalité de la fibre musculaire, et retarder ainsi la production incessante du tissu graisseux à mesure que la fibre musculaire disparaît. Ce moyen général n'empêcherait nullement de se servir des autres remèdes en usage en pareil cas.

Dans le *tremblement nerveux* sans cause appréciable, le **massage** pourrait également avoir du succès, car il est toujours lié à un état d'**anémie** assez prononcé.

De même que l'on a observé que, dans les contractures musculaires et des extrémités, le

**massage** jouit d'une certaine efficacité, je ne serais pas éloigné d'inviter à tenter du **massage** dans le cas du *tétanos*. On conseille bien l'électricité, les excitants de la peau, pourquoi lui aussi ne pourrait-il pas être mis à l'essais ? Ne voyons-nous pas M. **Cruveilhier** rapporte un cas de *tétanos* guéri par un procédé bien singulier, en engageant le malade à respirer en mesure, et en faisant des inspirations forcées aussi profondes que possible

### Page 159

(*Anat. pathol.*, t. I, p. 153) ? Le **massage** peut faciliter les grandes et larges inspirations ; il détermine une excitation de toutes ces fonctions de la vie nutritive et de la relation ; il pourrait à tous ces titres intervenir peut-être utilement dans cette terrible maladie. Voyez comment les Indiens traitent cette maladie selon **Wright** : on plonge toutes les trois ou quatre heures le malade dans l'eau, puis on **l'essuie** fortement, et on le remet dans un lit chaud. Cette pratique, bien connue en hydrothérapie, facilite singulièrement la sueur, et agit dans le même sens que le **bain** à vapeur, qui comptent quelques succès entre les mains de **Campaignac** et **Pétrequin** dans la cure du *tétanos*. Le **massage** remplit le même but, et pourrait être essayé sans préjudice de tous les autres moyens.

Je ne ferai que mentionner l'épilepsie pour laquelle **Galien** conseille beaucoup d'exercice et beaucoup de **frictions**.

L'**hypochondrie** s'accompagne toujours de **névralgies** diverses, surtout de celle de l'estomac, et d'une **anémie** consécutive des plus caractérisées. Le **massage** pourra combattre ces deux causes de tourment de l'**hypochondriaque**, et le remettre ainsi dans de meilleures conditions de santé.

Telles sont les diverses maladies des fonctions de l'innervation que l'on peut traiter par le **massage**. Quant aux **vésanies**, je n'ai pas cru devoir les indiquer, attendu que pas un seul auteur, que je sache, ne s'est servi de cet agent **thérapeutique** pour une cure de ces névroses, bien qu'**Hippocrate**, **Celse**, **Arétée**, Galien, conseillent dans la **frénésie**, dans la manie aiguë, dans la mélancolie et la démence, l'usage des **frictions** très rudes, de la **percussion** même et de beaucoup d'exercice.

## § VII. MALADIES DES ORGANES GENITO-URINAIRES.

Il a déjà été question des névroses et des **névralgies** de ces organes, ainsi que des affections rénales. Il ne me reste qu'à dire un mot de certaines affections de la **vessie** et de l'**utérus**.

On a pratiqué le **massage** avec un bon résultat dans les *paralysies*

### Page 160

de la **vessie**, dans les contractions **spasmodiques** de son **col** et dans son **atonie** qui occasionnent l'*incontinence d'urine*.

Les affections de l'utérus traitées par le **massage** sont en grand nombre. Il n'est pas jusqu'à l'**aménorrhée**, la **dysménorrhée** et la **métrorrhagie** qui n'aient été traitées par le **massage** général ou particulier de cet organe.

**Cazeaux** a traité également par le **massage** certains accidents qui surviennent pendant



l'accouchement : ainsi l'*inertie de l'utérus* et la métrorrhagie produite par cette inertie. Il dit même que dans ce dernier cas, c'est le moyen le plus sûr et le plus et le plus inoffensif, car « il n'est pas susceptible de déterminer l'inflammation de la matrice comme la plupart des astringents et des stimulants que quelques auteurs ont conseillés ».

Il indique encore le **massage** dans les *contractions partielles* et irrégulières de l'**utérus**, dans l'*inertie* et la *lenteur* pendant le travail. Comme annexe aux organes **génitaux**, je dois parler des affections de la **mamelle** chez la femmes.

Les névralgies, les **ecchymoses** ont trouvé leur place ailleurs, il ne reste qu'à parler de la sécrétion lactée.

La *sécrétion lactée* qui faisait défaut chez une femme récemment accouchée est devenue très abondante à la suite d'un **massage** du sein.

Dans la *galactorrhée* survenant chez une femme débile, le **massage** général pourrait être employé au même titre que les autres reconstituants de l'organisme.

Enfin, il n'est pas sans exemple que des jeunes filles soient venues réclamer du médecin quelques conseils pour obtenir une faveur dont la nature ne les aurait pas gratifiées ; on peut au moyen d'un **massage** répété pendant quelque temps faire naître rapidement chez elles les formes qu'elles enviaient à leurs compagnes.

## Page 161

### ⬆️§ VIII. MALADIES CONSTITUTIONNELLES, DIATHESIQUE ET INTOXICATIONS.

J'ai peu de choses à dire sur les maladies qui composent ce groupe, car le **massage** ne peut rien contre l'élément **morbide** déterminant un de ces trois ordres d'affections. Ce mode de traitement vient augmenter le nombre des agents **thérapeutiques** qui, en excitant toutes les fonctions en général, mettent l'**économie** à même de résister au mal, de l'éliminer en quelque sorte ; ou bien de pallier à la **consomption** qui s'empare bien vite du malade. Dans toutes ces affections, l'hygiène joue en grand rôle ; l'exercice a été considéré comme un des principaux agent à leur opposer ; et le **massage** comme lui, en favorisant, en excitant toutes les fonctions, atteindra le même but. L'indication est donc de s'adresser à l'économie toute entière, ce sera donc un **massage** général que l'on devra pratiquer toutes les fois qu'on voudra employer cet agent thérapeutique dans ces affections.

Il est presque superflu d'indiquer les diverses maladies auxquelles s'adressent ces considérations générales ; cependant, comme dans certaines de ces affections il y a quelques indications particulières à remplir, je vais jeter un coup d'oeil sur celles qui ont quelque intérêt au point de vue du **massage**.

La *chlorose* s'accompagne de certains accidents contre lesquels le **massage** est très puissant : ce sont des *paralysies*, des *douleurs névralgiques*, de la *gastralgie*, de la *dyspepsie*, des *palpitations*, etc. Le **massage** dans tous ces accidents **chlorotiques** ne cède à aucun autre moyen, surtout lorsque la malade se trouve dans l'impossibilité de faire aucun exercice actif. Bien entendu que le **massage** n'exclut pas les autres médications tonique appliquées à l'extérieur ou administrées à l'intérieur.



Colson, Guillet, Récamier, Aran, etc., citent des chloroses résistant aux médicaments les plus appropriés et ayant cédé rapidement par quelques **massages**.

*Rhumatisme*. — Ce n'est pas le *rhumatisme* aigu ou subaigu qu'il faut traiter par le **massage**, mais bien le *rhumatisme chronique*, sans

### Page 162

phénomène fébrile d'aucune nature. Dans cette situation la guérison arrive assez promptement, surtout dans les stations thermales, à Banières de Luchon, par exemple, où l'on a l'habitude de combattre ces rhumatismes chroniques non fébriles par le **massage**, les **bains sulfureux**, les douches sulfureuses et l'**étuves**.

Les **roideurs** articulaires, les contractures musculaires, les fausses ankyloses, même assez étendues et anciennes, consécutives à ces rhumatismes, cèdent avec une rapidité vraiment merveilleuse par la méthode **thérapeutique** usitée dans cet établissement thermal si fréquenté.

J'avais l'intention, au début, de ne prendre pour sujet de ma thèse que l'action thérapeutique du **massage** et des eaux sulfureuses de Banières de Luchon combiné, dans les diverses affections chroniques ; mais, m'étant vu forcé d'entrer dans des détails sur les manipulations du **massage** et sur ses effets physiologiques, j'ai changé de sujet, me réservant d'aller étudier d'une manière plus complète la question que je m'étais proposée d'abord, puisqu'il me sera facile, habitant cette station thermale, de grossir le nombre de mes observations.

Le **massage** a été également appliqué à la *goutte*, mais ce n'est que dans l'intervalle des accès que le **massage** peut être utile. D'ailleurs, **Valleix** l'a formellement indiqué. Le **massage**, dans l'intervalle des accès, aurait un pouvoir tel contre la goutte, que des auteurs ont la prétention de soutenir que les habitants des pays chauds doivent au **massage** le bénéfice de ne pas connaître cette terrible maladie.

Dans la *scrofule* et sa manifestation extrême, la *tuberculisation* générale ou partielle, le **massage** agit surtout comme reconstituant.

Dans les *engorgements scrofuleux* accessibles au toucher, le **massage** a de plus une action directe sur ces manifestations diasthésiques en donnant une action vitale plus énergique à la partie malade et peut en déterminer une résolution plus rapide.

Dans le *rachitisme*, le **massage** agit comme reconstituant, et de plus, en insistant sur les manipulations des muscles les plus faibles, on peut prévenir de la sorte les déviations inévitables sans le **massage** et les appareils orthopédiques.

### Page 163

Il n'est pas jusqu'à la *syphilis* qui ne demande quelquefois l'intervention de cet agent. Bien entendu que dans cette affection le **massage** ne doit être employé que lorsque l'individu devenu *cachectique*, soit par un traitement mal dirigé, ou bien trop négligé, se trouve dans un état d'**anémie** et d'**atonie** si grande qu'il ne peut faire le traitement approprié.

Le **massage** dans ce cas est d'une utilité remarquable, car il active les fonctions digestives en même temps qu'il facilite l'absorption du médicament spécifique ; il remonte en un mot la constitution trop délabrée du malade et le met dans la situation la plus convenable pour faire le traitement spécifique.

La méthode de **Cerillo**, employée encore quelquefois dans le traitement de cette affection, doit

arriver à des résultats très rapides quand on facilite l'absorption cutanée par un **massage** bien fait.

*Scorbut, cancer, albuminurie, diabète.* — D'accord sur la genèse de ces maladies avec **Bonnet** et l'honorable professeur d'hygiène de la Faculté de Paris, M. **Bouchardat**, j'attribue, en partie, ces maladies à un affaiblissement du chiffre des actions nutritives. Je conseille donc avec eux de réveiller l'activité organique de personnes affectées d'une de ces maladies.

Or, nous avons vu combien le **massage** est favorable au développement de la calorification et des autres fonctions organiques, il sera donc utile pour ramener ces malades torpides, se chagrinant et d'une activité musculaire nulle ou presque nulle. Par l'activité qu'imprime le **massage**, le malade se sentira revivre, ses idées seront moins tristes, bientôt même agréables, et l'exercice **passif** déterminé par le **masseur** suppléera au défaut d'énergie du malade.

Telles sont les considérations que je crois pouvoir étendre également à la **scrofule**, comme d'ailleurs, l'a déjà fait M. Bouchardat, sans toutefois indiquer le **massage** dont l'application a été déduite par moi des leçons de ce professeur.

Dans les *empoisonnements*, on serait blâmable si l'on perdait un temps trop précieux à recourir au **massage**, comme **Oribase**, **Aélius**, **Paul d'Égine**, etc. Il serait bon, à leur exemple, de combattre les

## Page 164

*syncopes*, les états *comateux* ou *cardialgiques* par des **massages**, et comme le disent, en agitant le malade, soit séant, soit couché ; mais il faut avant tout, recourir aux contre-poisons.

Parmi les *intoxications industrielles*, je citerai les intoxications **saturnines** et **mercurielles** dans lesquelles le **massage** facilitera l'élimination du métal en même temps qu'il combattra ou préviendra la **cachexie**.

Il en sera de même dans les convalescences lentes de divers empoisonnements dont les effets toxiques sont lents à disparaître de l'**économie**.

Il me reste à parler de trois maladies infectieuses, le choléra, la fièvre jaune et la fièvre intermittente.

Lors de la dernière épidémie de *choléra* on a constaté les heureux effets excitants **diffusibles** dans la période **algide**, ainsi que ceux des **frictions** et de la **percussion**.

Les *crampes* ont été traitées également par des **frictions** les plus rudes et par les mouvements des membres. Les médecins militaires de l'Algérie ont constaté même que, pour les faire cesser, il suffisait de mouvoir les muscles de la partie contracturée. Je ne citerai qu'un cas très curieux de guérison du choléra dû à l'inconduite d'un mari qui pratiqua sur sa femme une sorte de **percussion** qui ne plairait pas entre les mains d'un **masseur** :

« La femme d'un ouvrier teinturier (journal de droit, 1849) demeurant rue Saint-Guillaume, à Paris, fut prise d'une attaque de choléra qui se manifestait d'une manière assez alarmante et pour lequel M. Charpentier fit les prescriptions nécessaires.

» Le mari qui était absent et qu'on avait vainement cherché de tous côtés, rentre le soir complètement ivre. On crut qu'il allait être affecté de la situation dans laquelle il trouvait sa femme, mais tout au contraire, il entra dans une grande fureur en disant que c'étaient des singeries. Ayant commencé par jeter dans la rue les fioles contenant les médicaments, il vint

ensuite arracher sa femme du lit et ce misérable se mit à la battre à outrance.

» Les obligeantes voisines jetèrent des cris d'horreur et voulurent

### Page 165

s'interposer ; mais il les menaça de leur en faire autant et les expulsa.

» Il était à croire que cette malheureuse devait succomber. Mais, chose singulière, les violences qu'elle venait de subir opérèrent une réaction salutaire, et à l'arrivée d'un agent de police qu'on avait été chercher, elle paraissait tout à fait mieux et son état depuis n'a fait que s'améliorer. »

Dans la *fièvre jaune*, on conseille les divers excitant des fonctions cutanées. Le **massage** remplira cette fonction, et même plus ; il facilitera le dégorgement du foie et les diverses fonctions de cette glande. Un **voyageur** qui arrive de Batavia m'a raconté que dans cette ville ce sont les femmes qui **massent** les étrangers en convalescence de la fièvre jaune, et il prétend que les personnes atteintes de cette affection se trouvent bien de cette opération.

J'aborde enfin le traitement de la *fièvre intermittente* par le **massage**.

J'ai déjà eu l'occasion de citer des passages dans lesquels des auteurs prétendent faire diminuer, par le **massage**, l'hypertrophie de la rate. Je ne reviendrai pas sur ce sujet ; je ne veux pas parler également du traitement de l'accès de fièvre intermittente. Sans doute on pourrait favoriser, au moyen du **massage**, le passage du stade de froid à celui de chaleur, et de celui-ci à celui de sueur, mais j'ignore si dans ces conditions on l'a mis en usage. Je ne veux m'occuper de cette maladie qu'au point de vue de la *cachexie*, le résultat fatal des fièvres intermittentes rebelles au traitement méthodique. Celle-ci, quand elles ne sont point symptomatiques d'une autre affection, sont souvent combattues avec succès par le **massage** et la quinte, surtout chez ceux qui, habitent les pays à effluves **maremmatiques**, se trouvent toujours dans des conditions les plus mauvaises pour se débarrasser de cette affection.

Un **massage** général donnera du ton à toute l'**économie** ; les fonctions cutanées, respiratoires et circulatoires, les fonctions digestives, les fonctions d'innervation enfin, recevront de cet agent **thérapeutique** précieux une activité plus grande ; et cette activité nouvelle

### Page 166

résultera pour l'économie une force capable de résister aux effets de l'agent **morbide**.

Telles sont les considérations thérapeutiques que j'ai dû exposer au sujet des diverses affections que l'on peut traiter par le **massage**, tantôt utilement, tantôt d'une manière souveraine.

J'ai ainsi terminé le pénible travail que je m'étais imposé. Bien souvent il m'a paru au-dessus de mes forces ; mais, loin de me décourager, j'ai redoublé d'effort afin d'atteindre mon but si difficile, puisque je n'ai pas eu de guide en cette matière, personne, que je sache, n'ayant avant moi tenté ce travail. Aussi, comme je l'ai déjà dit dans mon introduction, ai-je fait des recherches bien utiles pour ceux qui, après moi, reprendront en sous-oeuvre le petit édifice que j'ai tâché de construire.

Je me trouverai bien dédommagé de tous mes efforts si j'ai pu donner une impulsion nouvelle

vers cet agent **thérapeutique** ; j'aurai ainsi accompli la mission que chacun de nous doit remplir ;  
je me serai rendu utile et à l'humanité et à mes confrères.

---

voir les noms

Saisie bénévole par **Alain Cabello** pour le **CFDRM** de Paris terminée : fin mai 2010.

**CFDRM**  
CENTRE FRANÇAIS  
DE  
DOCUMENTATION  
ET DE  
RECHERCHES  
SUR  
LES MASSAGES